ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-Août, 7, LIÈGE

ÉDITORIAL

« Columbia University in the City of New-York » a célébré, par un ensemble de manifestations, son deuxième centenaire.

Le Bicentenaire de Columbia coïncide avec le troisième centenaire de la fondation de New-York. Une Université est l'un des biens les plus précieux d'une grande cité et le prestige d'une grande cité sert, à travers le monde, le renom d'une Université.

Columbia avait adopté comme thème central de son programme de manifestations: Man's Right to Knowledge and the Free Use Thereof.

Ce thème a servi de leit-motiv aux multiples activités qui ont marqué la célébration du bicentenaire et la commémoration du rôle joué par l'Université dans la Cité et dans l'Etat de New-York, dans les Etats-Unis, dans le monde entier. Ce thème a été traité sous de multiples aspects: l'égalité de tous les hommes dans le droit de connaître, la valeur éminente du savoir, les divers aspects du droit de connaître, les divers aspects du libre usage du savoir, les responsabilités du savoir.

Un peu partout dans le monde, des Universités se sont associées à cette célébration. Une exposition itinérante illustrant le thème de la liberté de la connaissance s'est arrêtée à l'Université de Liège du 13 au 20 mai 1954.

Le présent Bulletin des Amis de l'Université fait écho aux manifestations du bicentenaire de Columbia sur « La responsabilité du monde universitaire dans la société ». On a visé tant la responsabilité de l'Université que celle des professeurs et de tous ceux qui consacrent leur vie à l'activité de connaître.

Mais l'étude qui a été faite est un recueil de témoignages.

Ce sont d'éminentes personnalités, auxquelles l'Université a conféré le grade honorifique de docteur, qui ont bien voulu méditer, à l'intention de nos lecteurs, sur les responsabilités du savoir.

Nous voudrions leur dire ici toute notre reconnaissance pour l'accueil si favorable qu'elles ont bien voulu faire à notre demande et pour l'honneur qu'elles veulent bien nous faire en nous confiant leurs réflexions.

...Madame Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, consacre un important article au problème de « nos bibliothèques devant les expériences étrangères » et, dans la chronique sur les carrières universitaires, M. E. Renier, inspecteur de l'enseignement moyen et normal, pose la question : « les licenciés en philosophie et lettres entreront-ils dans l'enseignement? »

haven the me allower withher you disposed in your a subject to

LA RÉDACTION.

La responsabilité du monde universitaire dans la société

L'Université de Columbia a choisi pour thème des manifestations organisées à l'occasion de son bicentenaire : « Les droits de l'homme à la science et

au libre usage des connaissances ».

Notre Association a décidé de s'associer à cette célébration en mettant à l'étude un aspect de cet important problème : « La responsabilité du monde universitaire dans la société ». Nous avons consulté les Docteurs Honoris Causa de l'Université de Liège et sollicité les réflexions que pouvaient suggérer à ces éminentes personnalités scientifiques le rôle de ceux qui exercent une profession académique, la mission des Universités dans la société et la responsabilité des uns et des autres dans le monde actuel.

L'actualité et l'importance du problème soulevé sont unanimement soulignées. Jamais peut-être, autant qu'à notre époque, la responsabilité des hommes de science n'est apparue aus si évidente et aussi grave, tant dans le

domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche.

M. Julliot de la Morandière, Doyen de la Faculté de Droit de Paris, situe exactement le problème et en montre toute la complexité.

C'est de tout cœur que je m'associe à l'initiative que vous avez prise de consacrer un numéro de votre intéressant bulletin à la Responsabilité du monde universitaire dans la société. Je m'y associe tout d'abord parce que l'Université de Liège m'a fait le très grand honneur de m'élire parmi ses docteurs et rien ne peut me laisser indifférent de ce qui peut ajouter au rayonnement déjà si considérable de cette illustre Université. Je m'y associe également car il est bon, il est nécessaire de ne pas se contenter de remplir avec le maximum de conscience le métier, la fonction que l'on exerce, mais, de temps en temps, de réfléchir sur le sens profond des gestes que l'on accomplit, sur leur fondement, sur leur but, cela seul permet d'orienter notre action dans un sens efficace et de donner en même temps satisfaction aux exigences de notre raison ainsi que de notre conscience.

Le rôle du professeur est exaltant par lui-même. Enseigner, c'est assurer, à travers les générations successives, la perpétuité des conquêtes de l'intelligence humaine, c'est faire pénétrer dans le cerveau

des autres les parcelles de science que vous avez reçues de vos maîtres ou que vous avez eu la possibilité vous-mêmes de découvrir, c'est, selon la forte expression antique « Transmettre le flambeau ». Surtout lorsque, comme c'est le cas en général pour le professeur d'Université, les étudiants sont des jeunes, enseigner, c'est faire la liaison entre le passé et l'avenir, préparer celui-ci en développant par nos leçons l'intelligence de ceux qui formeront la société de demain, enseigner est alors prolonger l'œuvre de ceux qui ont donné la vie à ces enfants en assurant leur plein développement, en les initiant à leur rôle d'homme. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans bien des civilisations, le maître ait joui de la considération, de l'attachement qu'il voue à ses ancêtres. Notre meilleure récompense n'est-elle pas, pour nous professeurs, le témoignage de gratitude et de déférence que nous donnent de temps à autre certains de ceux qui furent nos élèves.

Mais il ne peut en être ainsi que s'il y a mutuelle confiance, mutuelle compréhension entre le professeur et l'étudiant. Le professeur doit avoir, certes, les connaissances nécessaires pour exercer son métier, les qualités techniques qui lui permettent d'exposer clairement et de faire comprendre aux autres ce qu'il veut leur enseigner, mais il doit aussi se mettre à la portée des jeunes, essayer de deviner leurs aspirations, les aimer; à ce prix est son rayonnement, son influence. S'il reste distant, étranger, quelque savant qu'il puisse être, il ne laissera pas de trace profonde. Il n'a pas la vocation d'un

professeur.

Mais ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est avant tout le rôle du professeur d'Université, au sens un peu étroit où nous l'entendons d'ordinaire, en France comme en Belgique. L'Université, dans un sens large, englobe tous les maîtres et tous les élèves, quel que soit l'ordre d'enseignement auquel ils appartiennent. Cependant, plus généralement, on désigne sous le nom d'Université les établissements d'enseignement supérieur, ceux du dernier cycle. Ils s'adressent à des étudiants qui ont déjà subi une longue préparation, qui ont été l'objet d'une sélection plus ou moins poussée et qui, au sortir de ce dernier cycle, entreront dans la vie active, embrasseront une carrière. Il s'agit ainsi d'une élite, celle qui va, dans les diverses branches de l'activité sociale, occuper les postes les plus importants. Ici apparaît immédiatement le rôle et la responsabilité des Universités : chargés de l'ultime formation de cette élite, s'adressant à une jeunesse déjà instruite et capable de comprendre, les professeurs d'université sont directement responsables, au moins en grande partie, du comportement de ceux qui vont dans l'avenir immédiat diriger la société, soit qu'ils se destinent à la conduite des affaires publiques, soit qu'ils assurent la marche des entreprises privées.

De quelle manière, dans quel esprit doivent-ils s'acquitter de leur mission? Cela est difficile à définir de façon abstraite. Pourvu que le professeur aime son métier et ses étudiants, il faut lui faire

confiance. Chacun a et doit avoir ses méthodes propres, son originalité qui lui permet de mieux se faire écouter des intelligences qu'il s'agit de former. Toutefois certains problèmes se présentent sur ce terrain à l'esprit du professeur qui réfléchit sur le but de son enseignement, problèmes qu'il est d'ailleurs plus facile de poser que de résoudre. Cet enseignement tout d'abord, doit-il être orienté vers la science pure ou vers la vie pratique? Les deux tendances s'affrontent au sein même des Universités. Les uns pensent qu'elles doivent être le refuge de la recherche scientifique désintéressée, que leur enseignement doit être avant tout théorique, tendant à développer la raison en vue de découvrir la vérité, leur but doit être de former des savants, au moins des hommes cultivés, se préoccupant avant tout du beau et du vrai. Les autres estiment que les Universités sont faites pour préparer à des carrières, à des fonctions publiques ou privées, leurs méthodes doivent s'orienter vers la formation technique d'un personnel immédiatement utilisable. En réalité, les deux tendances ne doivent pas s'exclure. Je ne crois pas que la pratique puisse vraiment s'apprendre dans une école quelle qu'elle soit; l'avocat, le médecin, l'ingénieur, le fonctionnaire n'apprendront vraiment leur métier qu'en l'exerçant. La mission de l'Université est de former l'intelligence et le caractère de manière à permettre aux jeunes gens d'assimiler et de comprendre les exigences des contingences réelles auxquelles, au sortir des Facultés ou Ecoles, ils auront à faire face. Mais cette formation théorique, cette culture nécessaire aux élites ne doit pas être détachée de la vie; elle doit elle-même reposer sur l'observation des faits et des hommes. Le dosage est difficile, mais il est nécessaire. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la science comme la vie est une. Une Université groupe un ensemble d'enseignements divers; chacun de ceux-ci n'est qu'un aspect d'un tout; chacun de ceux-ci a un but qui est le même pour tous : concourir, par la formation des élites, au progrès humain. Chaque compartiment de la science ne doit pas s'enfermer dans ses propres méthodes et ses propres horizons. Toutes nos classifications sont en réalité artificielles. Le professeur d'Université ne doit pas l'oublier, et en enseignant sa propre discipline, il doit habituer ses étudiants à jeter leurs regards au dehors. La spécialisation est certes indispensable, mais elle doit s'accompagner d'une large ouverture d'esprit. Le rôle de l'Université n'est pas seulement de former de bons techniciens, mais de former des hommes. Le progrès dépend certes dans une large part du développement des techniques, mais l'expérience du monde actuel nous démontre hélas que l'homme ne devient pas meilleur lorsque son sort matériel s'améliore grâce à la machine : au contraire peut-être. Plus ses besoins physiques sont satisfaits, plus ses passions se développent, notamment son appétit de domination, de puissance. Aussi, l'étude de l'homme doit-elle aller de pair avec celle de la nature, celle des lois sociologiques et morales ne doit-elle pas être séparée de l'étude des lois physiques, chimiques ou biologiques. Il ne s'agit pas, bien entendu, à l'Université, de donner à chaque étudiant une instruction complète dans tous les compartiments de la science, mais de lui faire comprendre que les techniques spécialisées dans un certain domaine auquel on l'initie, n'ont de valeur sociale que comme élément d'un tout. Le véritable savant, le véritable conducteur d'hommes est celui qui se rend compte de la place relative qu'occupe dans ce tout la discipline qu'il pratique, la fonction qu'il exerce. Et c'est cette science que le professeur d'Université doit chercher à faire naître et à développer parmi ses élèves.

Ces quelques réflexions doivent nous amener d'ailleurs à nous poser de nouvelles questions. Je me bornerai à deux d'entre elles,

parmi les plus délicates, parmi les plus redoutables.

Si le rôle des Universités doit être de former des élites, en favorisant la recherche scientifique, en formant des techniciens supérieurs, qui seront en même temps des hommes de culture, à quel public doivent-elles s'adresser? Comment doit être recruté leur personnel étudiant? La réponse dépendra largement de l'organisation politique et sociale. Mais on aperçoit immédiatement la difficulté du problème. Même si la société a une organisation à tendance largement démocratique, il semble que l'on ne puisse admetre à l'Université que des individus ayant déjà reçu une instruction de base solide, sinon comment ceux-ci pourraient-ils pénétrer dans le stade supérieur des techniques et surtout se pénétrer de l'esprit de science et de culture. Comment alors faire la sélection? Comment éviter que l'accès aux Universités soit réservé à ceux à qui les hasards de la fortune ou des circonstances ont permis d'acquérir cette instruction préliminaire indispensable? Comment éviter d'aboutir à un mandarinat, à une Université de classe? L'Université c'est le groupement de toutes les disciplines, mais n'est-ce pas aussi un lieu qui doit être ouvert à tous? Est-ce que tout homme n'a pas droit à la science et à la connaissance? Et l'on peut se demander si nos Universités françaises ne se recrutent pas trop exclusivement dans un certain milieu bourgeois; si elles ne devraient pas s'ouvrir plus largement au peuple. Même si l'on conserve le système traditionnel de recrutement par examen et par concours, l'Université ne devrait-elle pas, en dehors de son personnel étudiant proprement dit, admettre dans ses amphithéâtres, ses bibliothèques et ses salles d'études, ceux qui ont dû entrer dans la vie sans diplôme et qui, travaillant de leurs mains, désirent néanmoins perfectionner leur connaissance, acquérir la culture? L'influence du monde des travailleurs est de plus en plus grande sur la direction des affaires publiques et privées; cette influence ne doit-elle pas être à la fois favorisée et disciplinée par une diffusion plus large de la science et de la culture? Les Universités ont-elles suffisamment conscience de la mission qui leur incombe à cet égard?

Enfin, si l'Université doit à la fois travailler au développement des techniques et à celui de l'étude de l'homme et des sociétés humaines,

doit-elle demeurer indifférente aux grands problèmes politiques et sociaux de l'heure actuelle? Poser la question c'est, semble-t-il la résoudre. Il ne peut être question de faire de la science en négligeant les faits et les idées de l'époque contemporaine, il ne peut être question de former des hommes appelés à jouer un rôle dans la conduite des peuples en négligeant de les informer des aspirations de ceux-ci, des querelles idéologiques qui les opposent. Mais alors de graves dangers vont menacer l'Université. Si vous ouvrez ses amphithéâtres aux doctrines économiques, sociales, vous les ouvrez aussi aux luttes politiques, aux passions partisanes, vous risquez d'introduire dans l'Université l'anarchie et le désordre. L'Etat, d'ailleurs, ou plus généralement ceux qui disposent de la puissance, ceux qui financent l'Université, paient ses professeurs, ses laboratoires, ses frais de fonctionnement, ne vont-ils pas intervenir, imposer une doctrine officielle, celle qu'ils professent : et c'est l'indépendance si nécessaire au savant et au professeur, qui sera menacée.

Il est difficile, là encore, de proposer une solution. A toutes les époques, l'évolution a posé de graves questions à la conscience des hommes. A chaque moment, l'homme s'est cru ou s'est dit à un tournant de son histoire. Quoiqu'il en soit de l'exactitude philosophique de ce point de vue, il semble qu'au développement rapide des sciences corresponde à l'heure présente une aggravation de l'angoisse humaine. Le progrès de la biologie, de l'hygiène, de la médecine permet d'accroître la durée de la vie humaine et, dans des proportions considérables, le chiffre des populations. D'où une augmentation, à une échelle insoupçonnée, des besoins et des appétits. Pour les satisfaire, l'homme dompte, par les sciences physiques et chimiques, les forces naturelles, mais ces forces, il les met également au service de ses passions; ces forces aussi changent son mode de vie. L'individu, par l'augmentation de ses connaissances et du fait même de ses découvertes, prend de plus en plus conscience de la valeur de sa raison et de la dignité de sa personnalité, mais en même temps, il est de plus en plus menacé dans cette personnalité même par le développement des masses sociales au nom desquelles il vit, par la nécessité de plus en plus impérieuse d'un travail collectif, il risque de plus en plus d'être asservi à la machine même qu'il a inventée.

Comment concilier le progrès matériel que sa raison lui impose, auquel il aspire d'une façon invincible, avec la protection de sa propre personne? Et les systèmes s'élaborent. Les uns mettent l'accent sur la défense de l'individu et de ses droits, en vue de mieux assurer le progrès social; les autres prenant au contraire la suprématie des intérêts collectifs en vue de mieux assurer par le progrès la libération de l'individu. Chacun croît sa propre civilisation menacée par les doctrines des autres. L'Université ne peut ignorer ces luttes.

Je crois, quant à moi, que l'Université ne peut ignorer ces luttes, ces conflits. Ce serait la stériliser que de le penser. Mais je crois que

son rôle doit être, avant tout, un rôle de conciliation. J'ai trop vécu dans le respect de l'indépendance du professeur pour accepter qu'il y soit porté atteinte. Mais j'ai trop connu les désastres qu'amènent et la haine et la guerre pour ne pas souhaiter passionnément et la paix et la tolérance. Si l'Université doit avertir ses étudiants des problèmes de l'heure, si elle doit les mettre à même d'utiliser les techniques les plus modernes, si elle doit exposer les doctrines sociales qui aujourd'hui s'affrontent, elle doit le faire avec le maximum d'objectivité, dans le respect des convictions de chacun. Elle doit, à l'aide de toutes les ressources scientifiques de l'histoire, de la sociologie, de la morale, davantage montrer ce qui au fond rapproche les hommes, que ce qui les divise. Le grand danger pour l'homme, c'est l'orgueil. Or, si un peu de science rend orgueilleux, beaucoup de science rend humble; le vrai savant sait qu'il connaît peu de chose des secrets du monde. Le rôle de l'Université doit être d'aider les hommes à pénétrer plus avant dans ces secrets, mais en les mettant en garde contre un orgueil excessif, en leur enseignant la sagesse en même temps que le savoir.

Dans cette synthèse, c'est l'importance du rôle du professeur envers la ieunesse qui retient tout d'abord l'attention.

Cette responsabilité, d'autres aussi ont tenu à la souligner avec force, et notamment MM. René Fabre, Thomas J. Watson et Paul Montel.

Pour M. René Fabre, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris, le succès de la mission de l'éaucateur est conditionné par le don qu'il fera de lui-même à ses élèves.

Bien souvent, en quittant l'amphithéâtre où je venais d'enseigner la toxicologie et l'hygiène industrielle, je me plaisais à prendre conscience de ma réelle et grave responsabilité vis-à-vis de mes étudiants, et de l'importance de la formation intellectuelle que je contribuais à leur donner pour leur pratique ultérieure des profes-

sions médicale et pharmaceutique.

Bien souvent, depuis que j'ai l'honneur d'être Doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris, je me plais également à prendre conscience de ma réelle et grave responsabilité vis-à-vis de la jeunesse estudiantine de mon pays, car au poste de commande qui m'est confié, je me dois d'armer solidement la jeunesse avant son entrée dans la vie. Et ce rôle me paraît d'autant plus impérieux que nous vivons une époque difficile et incertaine dont ne sortiront vainqueurs que les hommes forts, courageux et instruits, sûrs de pouvoir servir utilement leur pays et la civilisation du monde.

Bien souvent, maintenant que je suis à l'automne d'une longue carrière universitaire, je me livre à un sévère examen de conscience et je fais humblement mon mea culpa, si j'estime avoir parfois failli à ma mission universitaire. Et je voudrais que, dès leur entrée dans la carrière, les jeunes professeurs, évidemment pleins de foi et d'enthousiasme, soient avertis par leurs aînés de l'importance du rôle

qu'ils ont à remplir dans la société. Je voudrais qu'ainsi ils prennent de suite conscience du don qu'ils doivent faire à leurs élèves de leur intelligence et de leur travail, au point de bannir la formule trop vaniteuse et personnelle « Dans mon cours... » pour lui substituer celle plus altruiste et plus vraie « Dans le cours que je fais à mes élèves... ». Ne serait-ce pas apporter ainsi la preuve que le professeur digne de ce nom doit adapter ses connaissances au cerveau des élèves qui lui sont confiés, etce n'est certes pas la tâche la plus aisée de sa noble et utile mission. Mais c'est seulement ainsi que l'universitaire contribuera utilement à rendre meilleure et plus digne la condition humaine.

Telles sont les réflexions qui me viennent à l'esprit en songeant à la responsabilité du monde universitaire dans la société, responsabilité que ne saurait sous-estimer le savant vraiment conscient de sa mission, s'il veut être digne de l'estime et de la reconnaissance des hommes.

M. Thomas J. Watson, Président de l'International Business Machines de New-York, fait également ressortir la dépendance toujours plus étroite de la Société envers l'Université qui doit éviter bien des écueils dans l'accomplissement de sa mission.

The suggestion of a bulletin dedicated to the responsibility of universities to society is very fine. It should contribute much not only to the bicentennial of Columbia University but also to the

patrons and students of the University of Liege.

As time goes on, it becomes increasingly clear that society grows more and more dependent on its universities. At the same time, the problems of the world become increasingly complex. If these problems are to be met and solved effectively, we must train our young men and women and give them a broad basis upon which they can rely for intelligent thought and action. Therein lies the role of the universities.

However, in this age of specialization, we must be on the alert to avoid over-specialization. In addition to intensive training in the field of their choice, our young people must be given a good background in the liberal arts so that they can develop well-rounded personalities and sounder judgment.

One thing the universities must do is resist pressure from special interest groups. An educational institution which does not resist such pressure loses its integrity and thus its effectiveness as a training

ground for the leaders of the future.

It has been with this in mind that Columbia University adopted as its theme: « Man's Right to Knowledge and the Free Use Thereof ». Columbia hoped that educational and cultural organizations in other countries would react to this slogan and that perhaps the effect of this would be widespread. The result exceeded all expectations. Columbia has heard from scholars all over the world, re-affirming their belief in and devotion to « Man's Right to Knowledge and the Free Use Thereof ».

Et c'est aux maîtres, associés aux familles, que M. Paul Montel, membre de l'Institut de France et de l'Académie Royale de Belgique, confie le destin du monde actuel.

La question que vous avez mise à l'étude a évoqué aussitôt à mon souvenir une scène à laquelle j'ai assisté il y a quelques années dans la ville de Côme. Des enfants de huit à dix ans marchaient en rangs, conduits par leur instituteur, vêtus de la chemise noire et chantant des hymnes fascistes. Ils allaient, répétant des mots peut-être encore obscurs à leur conscience mais qui révèleraient bientôt leur force explosive. J'ai eu à ce moment l'aveuglante image d'un viol moral et compris l'immense responsabilité des enseignants, l'importance de leur rôle dans la formation des hommes et l'avenir des pays. Comme la sage-femme agit parfois pour modeler l'extérieur du crâne de l'enfant qui vient de naître, ils ont la charge de modeler l'intérieur de ce crâne. Des créatures neuves seront par leurs soins préparées à recevoir des connaissances, à former des volontés, â ouvrir des cœurs.

Dans ce problème de créer la solidarité des peuples qui préoccupe tant nos contemporains pour essayer d'établir entre les nations une paix dont la rupture serait une catastrophe peut-être irréparable pour l'humanité tout entière, le rôle des universitaires prend une signification plus haute et une importance accrue. C'est un des problèmes dont l'U. N. E. S. C. O. s'est préoccupée avec le plus

d'urgence et de soins.

En luttant d'abord contre le racisme, cette forme haineuse et brutale de l'esprit de caste. Il repose sur la croyance en la supériorité d'un groupe humain arbitraire sur un autre groupe humain également arbitraire. Il exalte l'appétit de domination et mène au mépris de l'homme. Il peut engendrer des monstres et a fait surgir naguère

une des plus sanglantes figures de l'Histoire.

On s'est aussi tourné vers l'enseignement de l'Histoire. La préparation qui vient d'être entreprise d'une Histoire générale de la Civilisation, rédigée par des historiens de tous pays, d'où serait bannie la gloire des conquêtes, où l'exaltation de l'héroïsme guerrier serait apaisée, rendra de grands services dans l'enseignement. En attendant sa réalisation, des accords bilatéraux s'établissent entre les nations, comme récemment entre la France et le Royaume-Uni, entre la France et l'Italie, entre les professeurs d'histoire français et allemands; on a jeté les bases de manuels communs soulignant les ressemblances, estompant les oppositions.

Le Centre européen de la Culture agit dans le même sens sur le plan régional en favorisant entre les pays les échanges d'élèves, d'étudiants et de maîtres, la circulation des publications, les enseignements de caractère international comme la jeune Université de Bruges.

C'est aux maîtres, associés aux familles, qu'est avant tout confié le destin du Monde. Son avenir est entre leurs mains. Ils en ont pleinement conscience et mesurent la haute dignité de leurs fonctions. Mais cette responsabilité de l'universitaire envers le monde de demain ne se trouve pas limitée aux relations avec ses disciples. Dans l'autre domaine de son activité, celui de la recherche scientifique, les problèmes qui se posent à lui ne sont pas moindres.

Un autre juriste, M. SAVATIER, de l'Université de Poitiers, envisage ce double aspect du rôle de l'universitaire.

Le juriste invité à réfléchir sur la responsabilité de l'universitaire

ne s'exprimera pas dans la langue juridique.

Car l'universitaire n'encourt guère de responsabilité civile : il n'est pas d'usage de lui demander de dommages-intérêts pour l'échec de ses élèves. Il ne connaît même pas, sauf des cas exceptionnels et presque monstrueux, de responsabilité pénale ou disciplinaire.

Pour apprécier sa responsabilité, c'est en morale sociale qu'il faut se placer. Et le sens de cette responsabilité doit être d'autant plus présent à son esprit et à sa conscience que toute responsabilité juridique se dérobe. C'est parce que la portée de ses recherches et de son enseignement ne comportera pratiquement pas de sanctions susceptibles de l'atteindre personnellement, au moins dans les pays libres, qu'il doit y être d'autant plus attentif. Car sa liberté repose sur une confiance dont il lui appartient de se rendre digne.

Au fond, d'ailleurs, s'il n'encourt pas de responsabilité juridique, c'est parce que ses devoirs sont trop élevés, et, par suite, dépassent, dans leur contenu et dans leurs conséquences, les normes des juristes. Mais la hauteur et l'étendue de ces conséquences mesurent précisé-

ment l'immense responsabilité de l'universitaire.

Car l'avenir du monde de demain est d'abord l'œuvre de l'Université. La responsabilité de l'universitaire est faite de cet avenir.

Il en répond à titre de chercheur et à titre d'enseignant.

De chercheur d'abord. C'est le progrès des connaissances qui a métamorphosé le monde d'aujourd'hui et métamorphosera le monde de demain. Et l'Université est au nœud de ce progrès.

L'Université est à son service.

Il a lui-même, dans l'Université, été formé à la recherche. Et l'Université, en l'accueillant parmi ses maîtres, met entre ses mains de nouveaux moyens de recherche, sans cesse perfectionnés, de l'usage desquels il répond. Son devoir est d'être un chercheur d'élite. Il lui appartient de perfectionner et de compléter les connaissances déjà reçues par lui. Il lui appartient aussi de préparer ces connaissances à devenir un art à l'usage des hommes. Devoir d'autant plus impérieux que l'art s'élève plus haut, et qu'il touche la personne humaine, ce qui est la finalité des sciences médicales et des sciences sociales. Quand des maladies corporelles, morales, sociales apparaissent ou ne se guérissent point, l'universitaire, en tant que chercheur, doit mettre en cause sa responsabilité. Le professeur de Faculté de Droit qui écrit ces lignes se sent, pour une part, responsable de l'organisation de la société de demain.

Mais la responsabilité de l'universitaire n'est pas moindre au titre d'enseignant. Car ce sont ses disciples qui dirigeront le destin de la génération suivante. Ils en seront l'élite intellectuelle. Et dans un monde où les forces naturelles ont été soumises au règne de l'intelligence, c'est l'élite intellectuelle qui dirige tout. Le temps est passé où le problème de la force se réglait d'après la vigueur et l'endurance naturelle des corps. La seule efficacité vient désormais de l'esprit, qui asservit la matière et organise les sociétés. C'est aux universitaires que nous sommes de former l'élite apte à ces grandes tâches. Et nous serions responsables de son inaptitude éventuelle.

Ne déshumanisons pas d'ailleurs cette responsabilité. L'enseignement est le don d'un homme à d'autres hommes. Ce que le maître donne à ses élèves, c'est lui-même, dans ce qu'il a de meilleur.

Par là seulement vaut ce qu'il enseigne. Ce n'est pas à tort qu'il compare ses disciples à ses fils. Spirituellement, il les engendre; et son corps même n'est pas étranger au fluide qui passe dans son message.

C'est donc de nous-mêmes que nous répondons. Il nous appartient de nous rendre dignes de notre grande mission, celle que nous

avons choisie parce qu'elle était la plus belle.

Le droit à la libre recherche entraîne-t-il comme corollaire le droit, voire le devoir de s'abstenir de tout jugement manifeste sur l'usage des connaissances acquises?

Cherchant à définir la position de l'Université vis-à-vis des grands problèmes du moment, M. Julliot de la Morandière y voyait une question « délicate et redoutable ». Pour sa part, Sir Lawrence Bragg, Resident Professor at the Royal Institution and Director of the Davy Faraday Laboratory, semble bien répondre affirmativement.

It appears to met o be important to draw a clear distinction between the responsibilities and rights which a university man has as an individual, and those which he has as a member of the university body. As an individual he has the same rights as any member of society to express his opinions, support political parties, or adhere to societies devoted to some particular end, so long as he does not use his university status to give additional weight to his support. But when he speaks as a member of a professional body, the university world, he can claim certain privileges and at the same time is bound by a professional code. The universities have the task of discovering and teaching the truth to the best of their ability. They have, or should have, the privilege of freely expressing the truth as they see it whether or not it is palatable ot the powers that be, or to society at large. In this field their judgement and appraisals should carry weight because they are speaking with expert knowledge, but this privilege carries with it a professional obligation. Though free to do what they like as individuals, university

teachers should not as a corporate body express judgements as to how this knowledge they have gained should be used. Scientists as a body, for instance, have no right to express their views about the use of the atomic bomb, or to support a movement for peace or a political end, however strongly they feel as individuals. To do so would be to take a wrong advantage of their professional privileges. The responsibility of the universities towards society begins and ends with the duty of fearlessly seeking out and expressing the truth without bias or prejudice.

Pour Sir Bragg, la liberté de rechercher et d'exprimer la vérité marque le début et la fin de la responsabilité de l'universitaire.

M. Henri Herissey, Professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, Pharmacien honoraire des Hôpitaux de Paris et membre honoraire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, souligne les aspects multiformes de cette responsabilité.

Dans son sens le plus général, tel en particulier qu'il est compris en France depuis déjà plus de cent cinquante ans, l'Université est l'organisme d'Etat dont le rôle est de dispenser à toutes les classes de la nation les enseignements que chaque citoyen doit recevoir, pour lui permettre de bien remplir sa tâche dans la société.

Dans un sens plus restreint, on a désigné et on désigne souvent encore sous le vocable d'Universités des groupes d'établissements où se donne plus spécialement l'enseignement dit supérieur. Signalons aussi l'existence, en certains pays, d'« Universités populaires », qui sont surtout des écoles de vulgarisation ou de perfectionnement

à l'intention plus spéciale du monde ouvrier.

Les Universités ne sont donc pas toutes des organismes d'Etat; elles peuvent être le résultat d'initiatives privées et constituer des fondations instituées sous l'influence de tendances très variées confessionnelles ou tout autres. Malgré cette diversité, les « universitaires » qui constituent le personnel actif de toute. Université, ont un rôle et des devoirs qui présentent un caractère commun et d'ordre tout à fait général : ils sont les membres d'une institution qui, quelle que soit son origine, s'est assignée comme but essentiel la tâche de poursuivre et d'enseigner la vérité.

La nourriture de l'esprit est aussi nécessaire à l'homme que la nourriture du corps. Les universitaires ont la charge de fournir aux disciples qui se confient à eux cette nourriture de l'esprit; c'est là une tâche de la plus haute importance, qui comporte une grave

responsabilité pour celui qui l'assume.

Ânimé de la passion de la vérité, et du désir de la faire connaître aux autres, l'universitaire poursuit sa tâche avec méthode et persévérance. Il recherche la vérité pour elle-même, n'ayant d'autre désir que de la trouver et de la proclamer; aucun calcul d'intérêt, aucune considération de milieu ne doit le détourner de sa tâche.

Le savant doit jouir d'une indépendance absolue et, se souvenant que la recherche des causes premières sort du domaine de la science, il n'a d'autre souci que d'interroger la nature, sans s'appuyer sur un système philosophique quelconque qui lui ferait abdiquer sa qualité de savant; dans sa tâche de chercheur, il n'y a ni religion, ni spiritualisme, ni matérialisme qui puisse prévaloir.

Tout en gardant ses convictions, il comprendra et respectera celles des autres et se fera une loi de pure morale de ne jamais troubler

une conscience.

Il laissera tout d'abord libre cours à son imagination, mais il soumettra celle-ci à l'observation et la fera céder devant l'expérience. Il se souviendra que la grande loi de l'homme est le perfectionnement de soi-même.

Patriote ardent, mais sans chauvinisme étroit, il s'efforcera par son travail de contribuer à la fortune et à l'éclat de son pays; son bonheur sera comblé si, du fait de ses efforts, résulte un bienfait qui déborde le cadre national pour enrichir l'humanité tout entière. Bon citoyen, respectueux des lois, il ne se dressera contre l'Etat que dans les cas exceptionnels où lui apparaîtraient menacés le droit, la liberté ou la justice.

L'universitaire restera étudiant toute sa vie, car il lui faut suivre les progrès de la connaissance et ne pas s'exposer à enseigner à la jeunesse, richesse de l'avenir, une science périmée et devenue inféconde. Il contribuera lui-même, dans la mesure des moyens de son esprit d'invention, à enrichir, par un labeur incessant, le patrimoine que lui ont légué les générations précédentes; il sera à la fois un enseigneur dévoué et un chercheur persévérant.

Il se gardera surtout de négliger ce qui, dans les sciences, ne paraît pas avoir d'application immédiate; l'expérience nous apprend en effet que, dans bien des cas, l'avenir démontre l'utilité pratique de conceptions à l'origine purement théoriques. Mais il ne semble pas qu'il y ait bénéfice pour l'homme de science à exploiter luimême ses découvertes; il y a là une complication de sa vie dans laquelle, par la suite, son esprit d'invention ne peut que défaillir. Science et Industrie sont deux entités bien distinctes qui, dans une étroite harmonie, doivent s'appuyer l'une sur l'autre et se prêter un mutuel appui, sans jamais se confondre.

Qu'il s'agisse d'une Université qui veuille envisager dans ses tâches d'enseignement et de recherche toutes les branches de la connaissance, ou qu'on envisage une institution poursuivant plus modestement un but restreint d'enseignement et de recherche, il est, en tout cas, simplement honnête que le nécessaire soit fait pour ne pas tromper les futurs disciples, confiants dans le guide qu'ils ont choisi; il faut leur donner tout ce qui leur est promis

et, tout d'abord, de bons maîtres.

Aux qualités qu'on exige des universitaires, on comprend ainsi l'importance que prend pour une université le recrutement de son

personnel. Pour avoir des maîtres, il lui faut susciter des vocations car, on l'a vu plus haut, la place qu'elle fait à ces derniers n'est pas de tout repos. Les universitaires ne procèdent pas d'une classe sociale particulière, car aucune n'a le privilège de former spécialement les élites et, bien souvent, les hommes sortis des milieux les plus humbles ne sont pas ceux qui manquent le plus de dons naturels et d'initiative.

A tous ceux qui entrent dans son giron, maîtres et étudiants, l'Université doit procurer les moyens de mener une vie décente et indépendante. La plus grande liberté sera laissée au chercheur qui n'aura à répondre de son travail et de ses méthodes que devant sa propre conscience, sans qu'aucune ligne de conduite ne lui soit tracée. Qu'il soit honteusement chassé s'il vient à démériter, mais que surtout on ne lui demande pas l'impossible. Les découvertes

ne se font pas sur commande.

S'il faut faire sa place, certainement considérable, à la technique scientifique, dont les progrès conduisent à l'amélioration des conditions de vie, — quand toutefois ils ne servent pas à de criminels desseins —, il n'en est pas moins nécessaire de laisser le champ le plus vaste à la science, en même temps qu'à l'éducation morale et à la culture générale; il faut non seulement aider l'homme dans la satisfaction de ses besoins matériels; il faut, aussi et surtout, lui permettre de réaliser ses aspirations spirituelles.

Les Universités doivent être des maisons de verre, hospitalières à tous les gens de bonne foi, de quelque horizon qu'ils surgissent. Leur passion est celle du progrès, leur tâche commune est la recherche de la vérité. Donc, pas de compétition mauvaise, ni luttes, ni dissensions comme celles dont le moyen âge et peut-être même des temps plus rapprochés nous laissent le souvenir, mais une saine et féconde émulation qui doit s'étendre en dehors même des frontières nationales.

Se gardant de toute polémique néfaste et de toute intolérance de mauvais aloi, les Universités seront respectueuses de toutes les croyances et de toutes les confessions. Elles ne pratiqueront pour leur compte qu'une religion de paix, d'amour et de dévouement. Elles s'efforceront d'étendre leur bienfaisante action à tout être humain, quel que soit le niveau occupé par ce dernier sur l'échelle de la civilisation; il n'est pas pour les civilisés de rôle plus méritoire que celui d'élever la condition morale et matérielle de leurs frères moins favorisés, en éloignant d'eux la cruauté d'une injuste discrimination raciale qui n'est plus de notre temps.

Mais pour réaliser leurs aspirations, pour atteindre leurs buts d'utilité générale ou plus ou moins spéciale, les Universités doivent

recevoir d'indispensables secours.

Leurs efforts seraient impuissants si la société — qui en somme leur doit tout, tant au point de vue spirituel qu'à celui du bienêtre résultant de leurs travaux —, ne leur fournissait les moyens matériels de subsister et de développer leur possibilité de progrès dans l'enseignement et dans la recherche. Primum vivere. Cette aide d'ailleurs n'est rien de plus qu'un simple témoignage de gratitude envers des organismes de qui dépendent la prééminence et la gloire des nations; car c'est bien dans le haut enseignement que réside le

secret de la supériorité d'un peuple.

Il faut que l'État dispense, sans compter, ses largesses à ces hommes dont la vocation est le meilleur garant de la prospérité morale et matérielle. Ces hommes doivent être respectés et honorés; aucun moyen ne doit leur faire défaut dans leur mission d'enseigneurs et dans leur tâche de chercheurs, mission et tâche qu'ils doivent poursuivre, répétons-le, en pleine indépendance. Il ne faut pas que les universitaires se débattent dans des insuffisances matérielles qui retardent leurs travaux et vont même, — d'illustres exemples l'ont montré —, jusqu'à compromettre leur santé et les terrasser dans une bataille qui, pourtant, n'est menée que dans l'intérêt du progrès humain.

Au-delà de la nation, le savant travaille, en effet, pour l'humanité tout entière. Les Etats sont bien inspirés lorsqu'ils facilitent entre les Universités de leurs divers pays, des relations internationales dont il ne peut résulter qu'une meilleure compréhension des méthodes

à utiliser en vue des mêmes buts.

Les sciences ne doivent pas s'enfermer dans des limites étroites. Elles gagnent à se faire de mutuels emprunts et une spécialisation outrée est toujours néfaste. On a justement remarqué que beaucoup de découvertes se sont faites au carrefour de plusieurs disciplines. Les Universités ont tout à gagner d'une conversation perpétuelle dans laquelle la tolérance ne tournera pas à l'indifférence et d'où résultera une meilleure compréhension des voies à suivre pour l'accomplissement de la plus noble des tâches que peut se proposer une institution humaine.

Pour Don Salvador de MADARIAGA, l'universitaire n'a pas à redouter le déséquilibre entre science et civisme. Tous deux procèdent en effet d'un principe unique : « la faim de la connaissance ».

J'estime que le but suprême de l'homme dans la vie n'est ni le bonheur, comme le voulait le XVIIIe siècle, ni l'expression de soimême, comme le voulait le XIXe, mais la connaissance; car l'homme est esprit et le pain de l'esprit est la connaissance de soi et du monde. Il va donc sans dire que j'accorde aux Universités un rôle de premier rang. C'est d'elles que dépend la transmission de la culture c'est-à-dire de la connaissance de soi-même et du monde que chaque génération reçoit des précédentes et enrichit de ses propres découvertes.

L'évolution industrielle constitue une menace grave pour la culture en ce qu'elle dessèche les racines traditionnelles du paysan dont elle fait le prolétaire, et les racines humanistes du bourgeois dont elle fait un technicien. L'Université doit veiller à compenser ces deux tendances de notre monde moderne dont le succès ferait dégénérer les peuples naguère créateurs pour les réduire au rang de masses stériles.

L'Université se doit donc à l'humanisme éclairé et libéral, seul capable de maintenir chez nos peuples le caractère spirituel et organique de la tradition qu'une société humaine ne saurait perdre sans tomber à un rang quasi animal. Cette tâche essentielle de l'Université moderne demande un attachement fervent à la liberté et ce désintéressement intellectuel qui seul permet à l'universitaire de vaincre les tentations de la popularité et de la démagogie. Or il se trouve que ces conditions morales que l'universitaire doit posséder pour remplir son rôle social et historique lui sont aussi indispensables dans son rôle strictement académique. La concordance parfaite qui se dégage aussi entre le rôle du maître intra-muros et son rôle extra-muros est une espèce de « preuve par neuf » de notre raisonnement. L'universitaire ne saurait donc craindre qu'un souci toujours plus austère de son impassibilité scientifique l'éloigne de son devoir social; ou, inversément, qu'un souci toujours plus austère de son devoir civique le fasse dévier de l'impassibilité scientifique. L'un et l'autre coulent de la même source qui est la faim de la connaissance — dans la pensée — et c'est la recherche et l'enseignement qui la satisfont; — dans l'action — et c'est le devoir civique qui l'apaise.

Rien ne doit donc arrêter le savant dans son activité. Mais il ne peut se désintéresser de l'utilisation qui sera faite du résultat de ses recherches. Suivant M. HADAMARD, Membre de l'Institut de France, de l'Académie des Sciences de Paris et de l'Académie Royale des Sciences de Belgique, c'est même à ce moment que surgit sa responsabilité.

Une première fois avec l'invention du feu — le mythe de Prométhée ne signifie pas autre chose — l'humanité a eu peur des possibilités qui s'offraient à elle.

Or voilà que dans les temps modernes, ce pouvoir de l'humanité s'amplifie de façon imprévisible; mais qui dit pouvoir, dit forcément

aussi responsabilité.

Seulement, il s'agit de la responsabilité de l'humanité. Doit-on considérer, comme responsables des maux que l'humanité s'inflige à elle-même, les savants qui lui ont conféré ce pouvoir dont elle peut user pour son bien ou pour sa perte? Les hommes de ma génération ont vu la naissance de l'aviation. Je n'ai pas oublié l'enthousiasme avec lequel la nouvelle en fut accueillie. N'était-ce pas, cette fois, la fin des guerres; les nations n'allaient-elles pas apprendre à se connaître et à se comprendre?... Nous voyons hélas ce qu'il en est.

Aujourd'hui, en présence de l'emploi révoltant qui est fait des progrès de la Physique nucléaire, nous sommes tentés de ne voir que le cas de la bombe atomique. Devons-nous nous laisser obnubiler par cet exemple, si terrifiant qu'il soit ? Il y a autre chose : aujourd'hui même il y a aussi, non moins criminelle, la guerre bactériologique. Avant d'incriminer ceux qui nous ont appris à connaître les phénomènes atomiques, demandons-nous si Pasteur a été coupable de nous initier au monde microbien; devons-nous lui reprocher la bactériologie (c'est-à-dire l'antisepsie, c'est-à-dire la sérothérapie, c'est-à-dire la conservation de myriades de vies humaines), parce qu'a été conçu le projet insensé d'employer ces mêmes découvertes dans un but criminel?

Après tout, lorsque des apaches s'arment de revolvers et se servent d'automobiles pour dévaliser, les coupables sont-ils Roger Bacon ou l'inventeur du moteur à explosion? Et la question est-elle autre parce que les apaches, ce sont les gouvernements eux-mêmes?

Des exemples tels que celui de Pasteur sont décisifs.

Ils montrent que rien ne doit arrêter le savant dans sa tâche auguste qui est d'aider l'humanité à comprendre l'univers — ceci est sa noblesse — et à tirer de cette compréhension les innombrables

bienfaits qu'elle comporte.

Mais les responsabilités des scientifiques commencent avec l'usage que les apaches ou les gouvernements veulent faire de leurs découvertes. Il faudrait qu'ils soient avertis de ce que sera cet usage — cela n'arrive pas toujours, mais cela arrive quelquefois — et il faudrait que, avertis, ils refusent leur coopération en disant haut et clair leur refus. Ils ont à cet égard leur éducation à faire. Pour un Oppenheimer qui a eu le courage de dire à ses dirigeants sa désapprobation, pour quelques-uns qui se sont montrés conscients du rôle qui leur incombait, combien d'autres ont coopéré ou ont gardé un silence complice ? Et il y a là un devoir qui, au contraire, aurait dû s'opposer à tous, car en dehors de l'autorité scientifique, le nombre compte, un devoir plus impérieux pour les scientifiques que pour d'autres, parce qu'ils ont une responsabilité plus grande : celle d'en savoir plus.

Ils doivent répandre leur connaissance des malheurs immenses qui peuvent atteindre l'humanité en même temps que les bienfaits énormes que l'on peut attendre de la science si celle-ci n'est pas détournée de son but, but auquel ils ont voué leur existence :

l'amélioration du sort de l'homme.

Tant qu'ils n'ont pas fait cela, ils sont complices de ce détournement de la science et mériteraient la réprobation que l'histoire attachera à leur nom.

M. Selman A. Waksman, Director of the Institute of Microbiology, Rutgers University, New Brunswick, met l'accent sur les liens qui doivent unir les universitaires au milieu qui les entoure.

The American University professor and scientist, especially when connected with a state university or government laboratory, has always felt a duty to society to share his knowledge and his

problems. Since the university professor also engages to varying degrees in research and the scientist does a certain amount of teaching, they have been always ready to keep society well informed of the results of their research and their potential practical potentialities.

During World War II, the United Nations called extensively upon their university professors and scientists for extensive help in increasing food production and in protecting the health of the people, animals, and crops against the ravages by disease-producing,

crop-destroying and material-deteriorating agents.

Aside from technical developments resulting directly from the war efforts, the outstanding scientific attainments brought about during the last war, largely in the United States, were the developments in the fields of antibiotics and of atomic energy. This has resulted in frequent reference to the present age as « the antibiotic

age » or « the atomic age ».

The first designation resulted from the tremendous progress made during the last fifteen years by the new science of antibiotics. These chemotherapeutic agents have contributed greatly towards the eradication of disease and epidemics, including tuberculosis, which has been known for so long as « the great white plague ». The extensive use of antibiotics has also served to extend the human life-span, thus bringing forth new economic and social problems. In this field of science, certainly, the university professor and the scientist have materially improved the health and welfare of society, thereby fulfilling their obligation to society.

In atomic science, however, we have all become aware of its destructive aspects, although we frequently hear of its great beneficial potentialities. Whether atomic energy will ultimately be used by man for his benefit or for his destruction will depend entirely upon society. The investigator again has fulfilled his task.

But it is not sufficient that the future of the human race rest in the lap of that vague entity that we know as society. The university professors and scientists cannot disassociate themselves from the world around them. They must continue to share their knowledge, bring their wisdom where it logically and honestly will bear fruit, and thus balance the scales of the economic, social, and political elements from which emerge the decisive courses of action in history. This is an unending labor but a vital necessity for the world's survival.

C'est en ouvrant de larges horizons et en faisant preuve d'une compréhension à l'échelle du monde, que l'Université remplira au mieux sa mission bienfaisante.

Très spirituellement, Sir Alexander Fleming, Wright-Fleming Institute of Microbiology of London, nous le démontre.

A University is a seat of learning. It should not merely be a collection of technical colleges where the students only mix with students learning the same subjects but students of different facul-

ties should mix and talk and argue. Thus only can the intellectual

horizon of the student be extended.

I could re-tell a fable which I heard recently in an address by Sir Alexander Gray in Edinburgh University. « There was a man of Socratic disposition, given to asking fatuous questions, who one day went into a mason's yard where three men were working. And he asked the first man what he was doing. And he, a surly and ill-condidioned brute, replied « You can see for yourself that Iamsweating myself to death, chipping a hard black of granite. » Then our Socrates, turning to the second man, asked the same question. And he, a lean and covetous man, answered: « I am earning 3/9d an hour-fancy! » And so we come to the third mason, and his reply was: « I am helping to build a cathedral. » It is a good fable for it summarises neatly the three ways in which you may regard your work. You may look at it as a physically exhausting bore, something that makes you sweat and keeps you from the golf-course; or you may look at it as the necessary preamble to Friday's paypacket; or you may in imagination see the Cathedral you are helping to build for others ».

The third workman might be a University graduate. His extended horizon has enabled him to see beyond the stone or the personal

monetary reward and to visualise the cathedral.

If all the University graduates could spread this Gospel the world would be a better place.

Faire prendre conscience à l'humanité des conditions de son avenir et cultiver le souci de l'universel, telle est bien pour M. Marcel RAYMOND, Professeur à l'Université de Genève, la charge dont chaque universitaire doit sentir peser la responsabilité.

J'admets qu'il ne s'agit pas ici de la responsabilité de l'universitaire en tant qu'homme d'un métier, d'une profession particulière, celle d'avocat, de médecin, de chimiste, etc... Il ne peut être question que de sa responsabilité d'intellectuel (le mot est malsonnant, il suscite des harmoniques fâcheuses : acceptons-le toutefois par provision).

L'homme qui a été formé par l'Université à l'exercice de la pensée est appelé aujourd'hui à vivre dans une société, dans une civilisation et à un moment de l'histoire où la menace de quasi-destruction de l'humanité par elle-même a atteint une gravité et un degré d'imminence dont on ne pouvait se faire il y a dix ans (avant Hiroshima) qu'une bien vague idée. Beaucoup d'hommes le savent, mais ils ne le croient pas; ou ils agissent comme s'ils ne le savaient pas. Trop d'hommes l'ignorent. La solidarité des hommes et des nations, dans le bien et dans le mal, n'a jamais été si grande. D'autre part, l'opposition des idéologies — capitalisme, communisme — qui obsède nos contemporains empêche de voir que le développement et l'alourdissement des techniques tendent à unifier de plus en plus

les modes de vies, préparent à l'humanité un seul et même destin. Si l'intellectuel peut aider à quelque chose, n'est-ce pas à aider les hommes à prendre conscience de ces réalités? Et cette prise de conscience aura nécessairement des conséquences pour le comportement de chacun. Elle obligera, par exemple, à subordonner le politique à l'humain.

Une autre remarque : qu'essayons-nous d'apprendre à nos élèves, si ce n'est à penser librement, à se méfier des idées préconçues, à s'informer avant de juger, à approcher l'homme ou l'objet qu'il s'agit d'étudier avec ce minimum de sympathie sans quoi il n'y a pas de compréhension possible ? Or, quel spectacle donnent la presse, les partis, les parlements, parfois même les églises ? Je ne m'attarderai pas à répondre. Est-il vain de souhaiter que l'universitaire, une fois achevés ses travaux de spécialiste, consente à ne pas oublier tout à fait ses méthodes de penser, et surtout ne trahisse pas cet esprit de compréhension en profondeur, ce sens de l'objet, et ce sens de l'autre, où l'intelligence se dépasse elle-même ? Cette notion d'un dépassement nécessaire montre assez pourquoi ce mot d'intellectuel, que je me suis résigné à employer plus haut, est à mes yeux insuffisant. Et le mot même d'universitaire ne trouve son plein sens que si on le définit par l'universel.

M. Otto Struve, Chairman of the Astronomy Department at the University of California in Berkeley, apporte le témoignage des réalisations possibles dans le domaine de la coopération scientifique.

During the month of July I attended the Sixth International Symposium in Astrophysics, organized by Professor P. Swings at Liège, University. This conference was attended by approximately 150 astronomers and physicists from all over the world. There were 63 scientific papers, all devoted to various aspects of the importance of solid particles in astronomical bodies. The distribution of the speakers, according to their places of origin, was as follows:

United States	14	Holland	5
Great Britain and Domi-		Belgium	2
nions		Sweden	I
Germany	II	Czechoslovakia	I
France	9	Poland	I
U. S. S. R	6	Japan	

If allowance is made for the incompleteness factors, depending upon the distance of travel to Liège, this table represents fairly accurately the distribution of astronomical research in different parts of the world. It was particularly reassuring to meet in Liège many representatives of countries normally regarded as being located behind the iron curtain. Five astronomers from the Soviet Union, several from Poland and Czechoslovakia, mixed freely with the astronomers from western Europe and the United States.

The amazing success of this symposium, to which the delegates traveled at their own expense, cannot be over estimated. It shows that there is a genuine desire on the part of scientists to maintain friendly relations with one another without regard for distinctions in ideology or in economic systems. Astronomy is, of necessity, international in character; because the earth is round, no complete understanding of the outer universe can be derived without the active cooperation of astronomers located on all continents.

It is reassuring to note that these small but significant efforts ainternational scientific cooperation have been enthusiastically supt ported by the administration of the University of Liège, by the officials of the city, and by representatives of private enterprise in Belgium. Moreover it is reasonable to believe that the governments of the countries from which the delegates had come did not only place no obstacles in the path of this undertaking, but have shown interest in it and, in some instances, have actively supported it. I believe that one of the important services which scientists have rendered to society consists in precisely this type of scientific cooperation. It is being carried forward in fields other than astronomy through the activities of such organizations as the Committee for the Geophysical Year, the various international scientific unions, the International Council of Scientific Unions and Unesco.

Plusieurs personnalités ont déjà abordé la question du recrutement des universitaires. Le Dr Robert BING, Professeur de Neurologie à l'Université de Bâle, rappelle les intentions toutes modernes des fondateurs de cette Université.

Je crois que la réponse à cette question (dont l'actualité, en ces temps de matérialisme envahissant, ne saurait être contestée) a déjà été formulée il y a plus de cinq siècles par le fondateur de notre

antique Alma Mater Basiliensis.

Ce fondateur n'était autre que le célèbre humaniste Enea Silvio Piccolomini, qui a vécu à Bâle (comme secrétaire d'un Cardinal) lors du Concile de 1431 à 1449. Devenu Pape sous le nom de Pie II, c'est lui qui a conféré à notre ville le droit de créer une Université, en présentant ainsi le but assigné à cette Haute Ecole :

« Ex dono Dei

Mortalis homo per assiduum studium adipisci valet scientiæ margaritam quæ cum ad mundi arcana cognoscenda dilucide introducit et in infimo loco natos evehit in sublimes. »

Ces admirables paroles aboutissent donc à une obligation morale dont les Universités et leurs amis doivent saisir toute l'importance, la recherche et la réalisation des moyens aptes à recruter — en lui donnant accès aux plus hauts degrés de la pensée humaine une élite intellectuelle issue de toutes les couches de la société. Le Professeur A. V. HILL, de University College de Londres, nous communique le texte d'une adresse qu'il prononça lors d'une assemblée des Facultés de cette institution.

Sur cet exposé, qui fait voir toute la complexité de la vie d'une université, se terminera cette large consultation.

The primary function of a University can the defined in the words of St Paul to the Thessalonians: « παντα δε δοκιμαζετε . το καλον

xatexete » (Prove all things: hold fast that which is good).

To examine, to criticise every statement, every dogma or belief, every prejudice, every theory: to test it by seeing how far it applies when conditions are altered: to prove it, as one « provis » a new gun, by actual trial. That is the first duty of those whose lives are set in a university: but their duty does not end there, rather indeed at that stage begins the greater task of preserving, amplifying and propagating what has come safely through critical examination and test.

When the Provost invited me, as Special Visitor, to address the Assembly of Faculties today, I was reminded of a very pleasant form of compliment invented by the American Physiological Society. In 1946 its Secretary wrote to say that the Society had elected me to honorary membership: I replied very warmly that I had many friends in the Society and was proud indeed to join their company. Apparently then everyone forgot all about it, and in 1950 the President of the day wrote, in almost the same words, to say that the Society had elected me to honorary membership. I answered very warmly as before, and ventured to remind him of four years earlier, saying that I took it to be an exceptional honour to be elected twice; it was like a bar to a D. S. O. He agreed cordially that it could best be taken in that way. The title of Special Visitor might seem incongruous for one who has spent the last thirty years at University College: I accept it rather, with the emphasis on the Special, a very unusual distinction, a bar to an Emeritus professorship, a reminder of many friendships and much happiness here.

A medical student in Dublin, coming ill-prepared to examination — as students occasionally do — complained that the papers were not fair. The examiner invited him to set them himself: this he did, but could not answer his own questions — and failed. An address to the Assembly of Faculties is rather like that, for one chooses the subject — or lack of it — oneself. The formal verdict, of course, pronounced by the President of the Union, is « passed »: but the assessors of the examination, a thousand or more, express no opinion. With the radio it is quite different; last year, after a broadcast talk, I received a great variety of comment. One man wrote to ask if I could recommend effective ear-defenders against unpleasant noise; a lady complained that her next door neighbour

was always charging her, in error as it appeared, with singing « Abide with me » at the top of her voice; one correspondent declared that an attempt was being made to kill him by telepathy and asked my help: a political periodical wrote that my remarks would be taken as justification for genocide, germ-warfare and atomics bombs; while a charming letter from Somerset reminded me that the writer had taught me once my multiplication tables. To the last of these I was able to reply that she must have done a good job, for after

sixty years I remember them well.

With University College my formal connexion goes back not sixty years but thirty, for I came here in 1923: though about fortythree years ago I first made the acquaintance of Bayliss and Starling, and began to attend the meetings of the Physiological Society, which are still held here every year in March. Starling, a striking and gallant figure, once described physiology as «the greatest game in the world »; and his followers still think of it in that way. His influence continues in the Faculty of Medical Sciences here which he, more than any other, helped to create; while his pupils and colleagues in all parts of the world look to him and to University College with affection and inspiration. In 1943 I attended a dinner party at Bangalore, of twenty former Indian research students at U. C. L. Chemists are more numerous than physiologists, and Donnan in absentia was the patron saint of the gathering: but Starling was warmly remembered and one of his former pupils produced his only remaining bottle of pre-war whiskey, reserved for such an occasion. I owe personally to Starling, and to Bayliss, a great debt of encouragement and help; and none of those who know Starling' sister, Lady Bayliss, will forget the kindness and graciousness that radiated from those homes.

But physiology was not the only area of contact : during the First War the problems of anti-aircraft gunnery led me in 1916 to Karl Pearson, who from then on devoted the resources of the Galton Laboratory to ballistic calculations. He complained sometimes when the gunners missed the Zeppelins by thousands of yards, after he had worked out his range tables to a hundredth of a foot. One cause of this distressing circumstance was that the time-fuzes failed to burn properly, and explored most of the shells — if at all in the wrong place : if this was not due to magic it must somehow be related to the high angular spin of the projectiles fired to high altitudes from rifled guns, and he proposed that Goudie in the Engineering Laboratory here should be asked to investigate it. So Goudie, aided by Ben Lockspeiser, now Secretary of the D. S. I. R., and George Mills the Mechanic, spun fuzes on a turbine up to 30,000 revolutions a minute and fired them in a partial vacuum with water sprayed on their noses to keep them cool: and thus the problem was elegantly solved. When that had been set right other reasons, never very convincing to K. P., had to be found for the apparent aimlessness of gunfire; yet loyally he continued to calculate his range tables. Miss Winifred Husbands was one of his team: in which — may I remind her — she attained the unofficial rank of « unprincipled pickpocket »: it would take too long to explain how, but the reasons were quite creditable. In the Medical School too, there were many friends: for U. C. H. has always been very affable to physiologists. So coming to the College thirty years ago one did not feel oneself a stranger, and many friendships and adventures since have been centred here.

There were giants in those days. A few years ago F. W. Oliver wrote me from Egypt about what happened here in 1900, when Mafeking was relieved. Oliver, then thirty-six and professor of Botany, and Norman Collie, forty-one and professor of Chemistry and a famous mountaineer, decided that something had to be done

about it. In Oliver's words:

« While I was procuring the largest Union Jack stocked by Shoolbreds, Collie looted the carpenter's shop of a useful pole and having provided ourselves with other tackle, Collie and I proceeded to shin up the dome and tie the pole and flag to the cupola. This was accomplished during the lunch hour with the entire College cheering us from the lawn. The ascent, I remember, was none too easy, since the little excrescencies which formed the pattern of the dome gave little assistance as hand-holds, pointing down and not up... the descent was simpler and gravitation helped... That flag cost me 28/—. »

What part Phineas took in this professional frolic isn't recorded, but I doubt if he ever climbed the dome. With eighteen flagstaffs erected along Gower Street he may regard it now as unnecessary:

though necessity is not always the mother of adventure.

Since the end of the late war a devoted and heroic effort has been made at University College not only to restore our devastated areas but to bring more graciousness to our common life and facilities to our work. The results are already evident, as you can see today, and much more will be done: though we are limited inevitably by our site, as indeed are most of the universities in the United Kingdom: in planning the new universities in the colonies many hundreds of acres, or even thousands, are reserved; all we can hope for here is about ten. If 500 acres of pleasant country were available to us within twenty-fives miles of London, and twenty million pounds with appropriate building licences, how pleasant an academy of learning could be created. But — should we be ready, even then, to abandon Gower Street for this new and desirable home? There are benefits, after all, in being within sound of the many throbbing hearts of London; with its industries, its arts, its learned institutions, and its outlets to the whole world. An American friend, who has worked here on three major and many minor occasions, thinks of Gower Street on a foggy November morning as one of the loveliest places on earth. He ought to know because he has been to most places, though his memory, admittedly, is biased by affection. Would he be content if U. C. L. were moved to the pleasant countryside of Hertfordshire, to a campus rivalling those of some modern American universities? or wouldn't something then be missing? Does not this great and humane city offer a wealth and warmth of opportunity, which no countryside however lovely can provide, for a centre of learning and research? And is not the output of that centre an indispensable agent in the blood stream of a city of many hearts? Crowded we are with no possibility of outward and little of upward or downward expansion: somehow or other our students must make do with distant playing fields, crowded passages and common rooms and overcrowded refectories. My American friend would insist that the most beautiful laboratory in England stands on Plymouth Hoe, looking over the Sound: but would he be content to work there all his time in England and never be in Gower Street? Such questions are their own answers; there is a very special place in the world, and in London, for University College; with all its noise, its winter fog, its limitations of space, and the time that many of us have to spend in coming to and fro: together with its humanity and tolerance, and its standards of learning and research. And, I would add, with one thing more, one very important thing: with the loyalty and good humour of all who serve it, from Mary Tyler, thirty years in the refectory, who refuses to recognize a broken arm as a valid reason for not turning up to work, to Drum Major Newman of the Royal West Kents who guided medical students for a generation — and brought me a cup of tea at night if he thought I was working too late.

A university is defined as a community, or guild, of masters and scholars pursuing at a particular place the higher branches of learning. In that sense U. C. L. is itself in substance, as it was originally in name, a university; and one comparable in numbers and creative effort with any in this Realm. From here Sharpey's pupils went out to be the founders of modern physiology in Britain and America. Here was the first university laboratory of engineering. Here a more intimate contact exists than elsewhere between a great medical school and an institution of higher learning - and one needs to recall how much profit science and scholarship have derived in the past from their association with medicine — the traffic isn't only one-way. Here a school of fine art of the highest standing is an integral part of our learned society. Here the study of English language and litterature has always had a special place. Here, from its earliest days, women have been able to take a full part in academic life. It is such things, not the dimensions or beauty of a site or the magnificence of a building, — though our main building is magnificent — that make a university. It is sometimes argued that in one city there is no place for more than a single university; yet in Boston there are three, two of them among the most famous in the world; and London has ten times as many people as Boston. It may be too late now for U. C. L. to become Jeremy Bentham University; but it is well to insist that U. C. L. is in fact a university, no less surely than Canada and Australia are nations.

I remember long ago telling a former Principal of the University of London, in all friendliness, that my own inclination would be to throw the tea chests of the University in the Pool of London and sign a Declaration of Independence: the threat may have helped, and today a genuine Dominion Status could probably meet our needs.

I was provoked lately to calculate the odds against being dealt any precisely specified hand at Bridge. It is about 600,000 million to one; which is about the number of seconds in 300 average lives. It is probable that nobody in the world has ever had the same hand dealt to him twice: if the thinks he has, it is easier to suppose either that he is mistaken (as people sometimes are) or else that someone manipulated the cards. But the things that will happen to each of us tomorrow are also very unlikely, and our own and other people's future may depend on the use we make of them. Some folk are thought to be lucky, others unlucky: but luck, commonly so-called, generally depends on whether our eyes and ears and minds are open when the unusual thing happens. One makes a plan for an experiment, and something turns out contrary to expectation. Should one just say that it *must* be a bad experiment and try again? Certainly try again, but bearing in mind very clearly the unforeseen result of the previous trial. It may happen again, showing that one's theory was wrong, making the thing one was trying to understand quite unintelligible. Is that bad luck? is it not rather, taking the longer view, an occasion when one throws one's hat in the air and shouts for joy? For it is the completely unintelligible thing that leads most frequently to the important discovery.

In any fruitful activity three qualities are needed, endurance, honesty, and alertness. Endurance, so that one may persist in spite of failure, weariness, or disappointment: honesty, so that one can believe that one's ideas may conceivably be wrong and look for better ones: and alertness to recognize the things that really matter among the infinity of things that happen. Some people are alert, but lack the endurance to follow things out, or the honesty with themselves to recognize that their bright ideas need hardening in the fire of criticism and the cold water of commonsense. Some have patience and endurance, but obstinately shut their minds to the gay new things that turn up. Others are conscientious and critical but see difficulties in everything, and their lives are sterilized by hesitation. All these qualities are wanted together, in due compromise and proportion, if people are to make the best of their

lives and their luck.

These naive reflexions started from a simple example of the extreme improbability of everything that actually happens. There are enough chemists at U. C. L. to make it allowable to pursue an allegory from their science: they can explain it later in the Smoking Room to their enquiring colleagues in the Faculty of Arts. Chemical reactions occur between molecules if they meet at a moment when they chance to be in a peculiar or excited state. If molecules remained always in their average state then nothing would happen at all and history would end. The same is true of men. We hear about that mythical person, the average man. If a hundred, or even a million, of these hypothetical beings were to meet, then nothing whatever would result. But if two or three quite ordinary real men are gathered together, they may at intervals expose one or other of their more unusual qualities, and then something out of the ordinary will occur. The more uncommon their talents, their humours and their fancies, and the more unusual the circumstances in which they meet, the more likely it is that something unexpected will turn up.

Now a University is a place in which a number of more or less ordinary people (if I may say so here!) are thrown together, asking unusual questions, urging unusual criticisms, accepting unusual standards and practising unusual skills. In doing so their more unusual qualities are excited — and ideas are born and developed. In the reaction vessel of a university the role of the teacher is that of a catalyst; he does not provide the energy himself but he brings the ideas together so that they can react. His first impulse should always be « how can we make that idea work »; never « what is wrong with it ». Most ideas are wrong anyhow, at least in part, and it is perilously easy to adopt the role of the critic from the start. But a few ideas are right, and many have a bit of rightness in them; and if the first approach always is « how can we make it work » the necessary criticism will turn up sure enough later on - but then it will not strangle the idea at birth. In academic life, and in the bigger world outside, again and again the most fruitful results come bubbling up around someone whose instant reaction to a bright idea is how to make it work. One of them was Special Visitor here six years ago.

There are few items of knowledge and few people that cannot be turned to a good purpose, and one of the objects of a place of learning and research is to find what best that purpose can be. In a company of infantry I once commanded, one of the chaps was a perfect nuisance, joyously disorderly. We decided that the only thing was to promote him — and he became the best sergeant in the company. Discipline it is true would be difficult to keep if lack of it were the accepted avenue to promotion — but a case must be judged on its merits. An effective method of dealing with a complaint is to make the author of it chairman of a committee

to put it right: no doubt Lord Normand and the Provost are aware of the technique. In any branch of knowledge a peculiar regularity of some kind is noticed: it may be casual, like a particular sequence in tossing up a coin; it may be due to a bias in recording; or it may be genuine and its observation the start of an important discovery. This habit of noticing and exploring peculiar things is not unique to the human race—it is seen in various attractive forms in animals, particularly in young ones (I remember a kitten who insisted on exploring a bath till it fell in, then it was satisfied) but it is one of the chief intellectual qualities of man and so requires particular cultivation in a university. If some good friend of U. C. L. wants to found a scholarship or prize open to all comers, I suggest that it be awarded not by examination but for an annual essay on

« Curiosity ».

But curiosity is not enough, nor ingenuity: a necessary aid and adjunct to productive thought is the accurate and economical use of words. How great a service would be done to education, learning and research if every student, and many of his teachers, would read, absorb and apply Sir Ernest Gowers' little books - or better still, if a special version could be prepared for them on Plain words for students and professors. One difficulty is that words naturally and inevitably change their meanings, while continuing to be used also in their old sense. The «humanities », originally contrasted with revealed religion, referred to knowledge acquired by human effort: and humane learning is generally used to cover the languages, literature and philosophy of Greece and Rome - the only recognized profane knowledge when the word came into use. Indeed in Scotland still the Professor of Latin is called the Professor of Humanity. But the word « humane » has gradually acquired quite a different and a moral significance, and the Oxford Dictionary dares to assert that « humane » is applied to those branches of literature which humanize or refine!

Pilgrim's Progress does not qualify for that category, nor medicine

or mathematics unless they existed before Christ.

We must take care that when the meanings of words change they do not carry us unwittingly, like the Oxford Dictionary, into unjustified assumptions. For it is not true in general that professors of Latin are more humane or refined than professors of medicine — though the latter would scarcely be humane at all, however refined they might be, if they disregarded all discoveries since Galen. Art in its original sense implied skill and craftsmanship: that is why the Royal Society Dining Club still drinks the toast of Arts and Sciences — in that order. Yet skill and craftsmanship are sometimes held (not I'm sure in the Slade School!) to be the antithesis of Art! A worker (so called) does not usually appear to work any harder than other people: the main distinction indeed is that he sometimes goes on strike. The proletariat no longer

means that class of people that contributes nothing to the state except its offspring: in a people's democracy the power is not usually in the hands of the people - though demos also means people, and possibly in politics, if not in mathematics, two positives make a negative : a fascist cannibal is not strictly a person who feeds on human flesh: a doctor, except in universities, is seldom a person who teaches, though that, rather than filling up forms, is the ideal of medicine: a swashbuckler is not, as common use of the present particle suggests, a person who buckles a swash, but one who defiantly swashes his buckler — as I am doing now.—An atom, no longer a particle which cannot be split, is a good example of natural change of meaning. But lately the rate of change has been greatly accelerated by propaganda and advertisement, and words are employed today, deliberately and scientifically, to mislead as well as inform It is difficult to think clearly if one's use of language is fuzzy and promiscuous, and in all branches of learning the discriminating use of words is an essential character of the fine mind. U.C.L. might usefully set up a Chair of Conjuring in order to give its students and teachers a proper sense of the value of evidence; and to this could well be added a Readership in the scientific misuse of words. But there will scarcely be money enough for these desirable pur-

poses during the current Quinquennium. Had a title been demanded for this Address I had thought of proposing « Science and Witchcraft ». The motive would not have been to discuss, in platitudes unsuitable to the present audience, how magic and witchcraft have yielded to the advance of science: on the contrary, its purpose would be a warning that science itself can easily become a form of witchcraft. In a place like this where humane studies, in spite of the Oxford dictionary, can over all forms of human knowledge, where all branches of learning can humanize and refine, there is little danger of any one of them claiming a special place or mission. By living together and finding that the professor of Greek is quite as clever and amusing as the professor of Physiology, that the professor of Dutch History is not any less learned and provocative than the professor of Genetics, that the tradition of Chemistry here is quite as illustrious as that of English Literature, we come to realize that no branch of skill, or knowledge alone can hold the key to human wisdom and happiness. But in the outer world such things can be forgotten, or never known: and there are those who honestly believe that more and more of scientific discovery, more and more of technological improvement, are the only things needed for the betterment of mankind. One can easily be denounced as a reactionary for not being sure that human ingenuity - through science - will be sufficient to provide all of us indefinitely whit a better life, however many of us there are: or for urging that ethical as well as scientific considerations must be met. In fact, every technical advance, every scientific or medical

discovery, brings with it human problems to solve, moral, social, political or aesthetic. We may all agree that the improvement of knowledge of the natural world is a good thing. But the knowledge itself is neither good nor bad and the results of its application may be good or bad according to the motives, sometimes even in spite of the motives, of those who apply it. To imagine that scientific and technical progress alone can solve all the problems that beset mankind is to believe in magic: and magic of the very unattractive kind that denies a place to the human spirit. Science it is true is an essential part of human culture, a unique implement of international friendship and co-operation, an essential means of human betterment: but it must not be exalted to be a form of witchcraft which alone can resolve all human difficulties. There is no need within this College to preach such doctrine: but there are influences at work in the world outside which make it necessary

to proclaim it loudly and again and again.

In America this occasion of the Assembly of Faculties would be called « Commencement »; it is pleasant to think of the end of one good thing as the beginning of another, and those to whom U. C. L. is saying goodbye today will be looking forward hopefully, as well as affectionately back. At school speech days, a familiar topic is to tell those who are leaving that the future of the world depends on them, and then to offer them grandfatherly advice. There is little need of either, for advice is seldom taken or remembered, and the young must be tired of hearing of the special virtues and opportunities of youth: they know very well that character and ability have little relation to age and that youth is a poor substitute for either. In the Harrow song those who look back, from « twenty and thirty and forty years on », and regretfully wonder what they were like at school, are assumed, with youthful loftiness, to be « shorter in wind as in memory long ». If I were to offer advice to the young people leaving U. C. L. today, it would be not to suppose that they are doomed to be shorter in wind after twenty, or thirty or even possibly forty years. Their sight, like their memory, may be getting longer, but that is easily corrected: and grey hairs do not make one short winded — indeed the danger rather is the opposite — if I may play with words — because one's younger friends are too kind to tell one to shut up! My advice to them, therefore, would be not to believe that they will be too infirm to run up stairs, or to do many other pleasant and convenient things, twenty, thirty or even forty years from now. After all, Colonel Hunt of Everest is forty-three, Pavlov began his famous work on conditional reflexes when he was fifty-eight and used to play a vigorous game of Russian baseball with his younger colleagues till he was seventy-five, Winston Churchill became Prime Minister first at sixty-five, and General Smuts used to walk briskly up Table Mountain till he was nearly eighty. So the young people of today

need not expect to relapse into decrepitude by forty: it will be their

own fault if they do.

In 1940, when I was in the United States, Dr. R. A. Millikan invited me to give a « Commencement Address », on the title « The World of Tomorrow », at the graduation ceremony of the California Institute of Technology. I wrote it out but never delivered it, for events at home forced me to return earlier than intended. It was composed under the stress of what was happening in Europe in May and June 1940: that perhaps accounts for the toughness of the message I had meant to deliver to Millikan's young men. After saying that they were, at that time in a very special sense, the trustees of civilization, I went on:

« Such trusteesship will require not only that you yourselves be civilized but that you show the very old-fashioned qualities of wisdom, constancy and courage. Civilization will not perpetuate itself. As trustees of civilization you must be ready to promote and defend it by accepting hazard and discomfort, recalling that

virtue originally meant manliness and valour. »

The course of later events showed indeed that the trusteeship forced on them needed the full complement of virtue for its fulfil-

ment. It still does. And then finishing:

« Had days been diffferent you would have expected me to talk of scientific matters, of the progress of science, of the benefits of science to mankind... But to speak of such things now would be an affectation. Civilization depends on science — that is true enough — but science depends even more on civilization: and since civilization at the moment is in the greater peril I have talked to you of civilization in the world of tomorrow, and of some of the deeper things than science on which civilization, and science itself, depend. »

The sky is brighter today than in 1940; but the peril to civilization is not so far away that virtue, however old-fashioned, is out-

of-date.

A la veille du Congrès de Bruxelles

Nos bibliothèques devant les expériences étrangères

La recherche scientifique réclame des bibliothèques puissantes et bien outillées. (Dr G. Reincke).

Si Monsieur de la Palisse vivait encore, il dirait sans doute qu'il en va des Congrès comme de la cuisine : certains sont bons, d'autres insipides. Ceux qu'organise chaque année en Allemagne la « Verein deutscher Bibliothekare » n'appartiennent certes pas à la deuxième catégorie et, notamment, celui qui se tint à Mayence du 3 au 6 juin 1952.

L'International Federation of Library Associations y avait délégué le Dr Sevensma et la Belgique y était représentée, pour la première fois depuis la guerre. Les assises se tinrent à l'Université de Mayence, ancienne caserne nazie de vastes dimensions, située aux abords de la ville et rebaptisée du nom de Johann Gütenberg-Universität.

Le thème des discussions très animées qui s'y déroulèrent était le problème de la reconstruction des bibliothèques bien que, dans le discours académique d'ouverture, le professeur Dr Nöll von der Nahmen ait tenu à souligner que, pour l'Allemagne, la question du bâtiment, du contenant, devait passer après celle du contenu, c'est-à-dire des livres. Cette proposition pourrait paraître paradoxale dans un pays ravagé par la guerre, où nombre de bibliothèques ont été détruites et dont les revues spécialisées nous montrent des photos spectaculaires de rayonnages tordus par le souffle des bombes ou l'ardeur des incendies. L'Allemagne, retranchée de toute activité scientifique pendant les premières années de l'immédiat après-guerre, a senti, avec une particulière acuité, l'urgente nécessité de récolter les « moissons de l'esprit » avant de bâtir la grange. Cette dernière tâche semble, en effet, moins ardue à résoudre que la délicate restauration du matériel bibliographique et sa redistribution entre les différentes bibliothèques scientifiques du pays. Les débats de Mayence permirent d'admirer les efforts extraordinaires de redressement des grandes bibliothèques universitaires

et municipales.

La ville de Berlin offre, par exemple, deux problèmes de reconstruction : celui de l'Université libre, puisque l'ancienne Université se trouve dans le secteur russe, et celui d'une bibliothèque publique du type américain, l'American Memorial Library offerte par la Ford Foundation.

Les épures, les plans, les esquisses de nombreuses bibliothèques allemandes, tant municipales qu'universitaires, tapissaient les murs des locaux où se tenaient les assises du Congrès. Pour mieux en juger on y avait joint, par manière de comparaison, les plans de diverses bibliothèques étrangères en cours de construction ou de transformation: les Etats-Unis, la France, la Hollande, la Suisse étaient conve-

nablement représentés. De la Belgique, rien...

Les projets des Universités allemandes, et en particulier ceux de Hambourg (1) et de Munich (2), présentés respectivement par le Dr Hermann Tiemann et le Dr Gustav Hoffmann, frappaient par l'économie des solutions préconisées, basées sur la rationalisation du travail du personnel. Sans faux luxe ni expédients de fortune, on sentait chez leurs auteurs le souci du confort du lecteur et la conscience que leurs bibliothèques constituent une richesse nationale.

A côté de ces travaux sérieux, figuraient des tentatives parfois bien divertissantes. Concernant la Bibliothèque de l'Université libre de Berlin, le Dr Wielandt Schmidt fit défiler sur l'écran les plans et projets des architectes les plus en vue. Ce fut l'occasion de plus d'un éclat de rire devant certaines cocasseries : dans un projet primé, on avait oublié les magasins; dans un autre, les toilettes prenaient plus d'importance que le bureau du prêt. Et c'est un étudiant qui présenta le plan le plus rationnel.

Un des projets de la Bibliothèque publique logeait chaque service : Prêt, Catalogue, Magasins... dans un pavillon indépendant, sans aucun lien de l'un à l'autre... Ne critiquons pas trop vite, quand on s'aperçoit combien, chez nous, la « Bibliothèque » reste encore terra incognita, même parmi ceux qui en exploitent quotidiennement les

ressources.

Les nombreux projets présentés lors de cette réunion sont réalisés aujourd'hui, notamment la Bayerische Staatsbibliothek de Munich et la Stadt-und Universitätsbibliothek de Hambourg, c'est-à-dire les deux plus importantes Universités de la République Fédérale, ainsi que la Gedenkbibliothek de Berlin (3).

⁽¹⁾ Der Wiederaufbau des Stadts-und Universitäts-Bibliothek Hamburg, 7 bis 9 Jahresbericht umfassend die Jahre 1951-1952, 1952-1953, 1953-1954, Hamburg, 1954, 84 pp.

⁽²⁾ Dr H. HALM, Die Schicksal der Bayerischen Staatsbibliothek während des zweiten Weltkrieges, München, Universitäts-Buchdruckerei (1949).

(3) La Gedenkbibliothek ou American Memorial Library est aujourd'hui la bibliothèque

la plus moderne de l'Allemagne. Elle rouvre ses portes avec 120,000 ouvrages. Le coût du bâtiment s'est élevé à 20.000.000 fr.

Cet aspect de la contribution de l'Allemagne aux progrès des disciplines centrées sur le livre, le Congrès de Constance, tenu en 1953, devait en souligner plus spécialement la valeur, puisqu'il abordait le difficile problème de la documentation et de la politique d'acquisitions, qui préoccupe actuellement les bibliothécaires du monde entier.

Dans cet ordre d'idées, le Dr Hermann Tiemann de Hambourg, fit le point de ce que les Allemands appellent l' « Universalbibliothèk », la bibliothèque universelle, qui entend maintenir et représenter l'unité du savoir, mais dont l'imposant édifice, depuis la mort de Grimm et de Lessing, a été lentement fissuré par la spécialisation des sciences et traverse aujourd'hui une crise aigüe. Il est intéressant de relever, dans les propos de l'éminent directeur de la Bibliothèque de l'Université de Hambourg, que « bibliothèque universelle » se confond obligatoirement avec « bibliothèque d'université ». Cette dernière est pour lui la véritable « Bildungsbibliothek », celle qui permet de mesurer les progrès de la science en général, les relations qu'entretiennent entre elles les différentes disciplines et les incessantes variations dans l'échelle de leurs valeurs.

Beau programme en vérité, mais qui reste illusoire s'il n'est soutenu par une solide base financière. Or, il faut bien dire qu'en Allemagne comme ailleurs, on est, à ce point de vue, encore bien loin de compte. Au moment même où le Dr Tiemann, évoquant les difficultés budgétaires des bibliothèques scientifiques, s'écriait que le problème financier était, en réalité, un problème de foi dans notre profession, un de mes bibliothécaires accrochait à la porte de son bureau cette exclamation de Victor Hugo: « une bibliothèque est un acte de foi ». Coïncidence digne d'être relevée et boutade qui, comme

tant d'autres, sert à cacher une vérité dont on souffre.

Et de la boutade au paradoxe, le chemin n'est pas long. Je me rappelle une exégèse de l'Ecriture Sainte que son auteur avait intitulée : « Paradoxes sur la vie chrétienne » (¹). On pourrait se livrer au

même exercice dans le domaine de la bibliothéconomie.

Le Dr H. W. Eppelsheimer, de Francfort, ne s'en est pas fait faute lorsque, posant l'alternative « Sélection ou Documentation », il n'a pas craint d'affirmer que leurs exigences étaient souvent contradictoires. En sacrifiant au goût du record et du nombre qui caractérise notre époque, on oublie en effet, trop souvent, que la valeur et l'utilité d'une bibliothèque ne se mesurent pas au fait qu'elle dépasse le million de volumes, mais à un appareil bibliographique de revues, de monographies judicieusement choisies et à un réseau organisé de recherches.

Les moyens de parvenir à ce but furent successivement étudiés par Fraulein Dr Gisela von Busse, de la Deutsche Forschungsgemein-

⁽¹⁾ J., Vieujean, Paradoxes sur la vie chrétienne, Bruxelles, 1941, 109 pp. in-12.

schaft (Bad Godesberg), le Dr Gustav Hofmann (München), le Dr Wolfgang Fischer (Oldenburg) dans trois exposés qui avaient pour titre : L'aspect actuel..., l'aspect muséographique..., l'aspect

régional des acquisitions.

La première étudia spécialement la technique la plus appropriée pour raccourcir le temps qui s'écoule entre la sortie de presse d'un livre et sa mise à la disposition des lecteurs de la bibliothèque. Selon elle, le bibliothécaire devrait emprunter au marchand ses qualités de rapidité dans l'achat, en y ajoutant certaines vertus plus spécifiques à sa profession : l'objectivité, grâce à une maîtrise suffisante des connaissances humaines, et la sécurité, assurée par la collaboration d'un personnel entraîné aux tâches particulières qu'on lui demande, et par

des moyens financiers fermes.

Le second, envisageant non plus seulement le contenu du livre mais son esthétique, son aspect extérieur et sa valeur archéologique, rompit une lance en faveur du maintien de la tradition « musée » des bibliothèques, si brillamment représentée par la Bibliothèque Nationale de Paris, le British Museum, la Vaticane. Les bibliothèques d'Université ont le devoir de ne jamais perdre de vue cet aspect historique de leurs collections qui sert directement les progrès de l'histoire des sciences, étant bien entendu qu'elles ne doivent pas envisager la création d'un fonds nouveau à moins d'être pourvues d'abondants moyens financiers. Mais elles ont le devoir de se montrer sans cesse attentives à tout ce qui contribuerait à grossir les richesses dont elles sont les dépositaires. On offrit récemment à la Bibliothèque de l'Université de Munich l'achat d'un manuscrit ayant appartenu, au moyen âge, à une bibliothèque monastique de la Bavière dont la Bibliothèque de Munich a recueilli la plus grande partie. Faute de crédits suffisants, cette institution ne put l'acquérir, et le codex se trouve maintenant isolé de ses frères, dans une bibliothèque américaine.

On pourrait objecter que la dépense était, de toutes façons, excessive. Mais il en va d'un unicum bibliographique comme d'un microscope électronique: cinq ans après, « personne ne s'inquiète de savoir ce qu'il a coûté, mais tout le monde se réjouit de l'avoir acquis ». L'aspect régional des acquisitions se lie intimement au problème précédent, mais il le déborde largement en portée et en complexité. Pour le Dr Fisher, comme pour les directeurs des grandes bibliothèques, il ne fait aucun doute que tout ce qui se rapporte à l'histoire de la région ou de l'institution où la bibliothèque a son siège, doit figurer dans les collections de cette dernière. Pour l'Allemagne, ce souhait est, dans la plupart des cas, une exigence puisque la majorité des bibliothèques d'Université sont en même temps ou

municipales (Stadt-) ou d'Etat (Staats-Bibliothek).

Cette situation pose du même coup la question si discutée du dépôt légal qui, en l'occurrence, pourrait connaître les assouplissements destinés à en faciliter l'application à l'échelle de la province ou de la ville.

Si l'on passe en revue les sujets traités à Mayence et à Constance, on s'aperçoit très vite que ces deux sessions avaient pratiquement exploré la plupart des grands thèmes classiques de la bibliothéconomie.

Il appartenait cependant au Congrès de Brême, qui se déroula du 8 au 11 juin 1954, en présence d'observateurs américains, belges, britanniques, français et scandinaves de clôturer le cycle en inscrivant à son ordre du jour le Problème des bibliothèques d'Universités et de leurs relations avec les bibliothèques d'Instituts et de Facultés.

A vrai dire, ce n'était pas la première fois qu'au cours des « Bibliothekartage » organisés depuis la guerre, on évoquait cette question qui, par son importance, les perspectives qu'elle ouvre et l'irritation que provoque aujourd'hui son caractère d'urgence, se situe au cœur de tous les problèmes dont nos grandes bibliothèques scientifiques doivent sans cesse préciser les données, établir la marche à suivre, et trouver la solution.

A Constance déjà, la discussion s'était ouverte sur le sujet, grâce à la Deutsche Forschungsgemeinschaft. Le Dr Wilhelm Hoffmann (Stuttgart) et le Dr Gisela von Busse (Bad Godesberg) avaient insisté sur son désir d'établir, dans le domaine des bibliothèques allemandes, une « Gemeinschaftliche Plannung ». Cette sollicitude et ce souci du service de la communauté était bien naturelle de la part d'un organisme qui constitue la réplique allemande de notre Fonds national de la Recherche scientifique et qui, depuis la fin des hostilités, assume en fait la responsabilité de l'avenir de la science d'Outre-Rhin, en imprimant à celle-ci la double impulsion de ses énergies spirituelles et de ses secours financiers.

Cette mission dote la Forschungsgemeinschaft d'un droit de regard légitime sur le bon emploi qu'en font les institutions bénéficiaires. Or, dans le secteur des grandes bibliothèques scientifiques qu'elle avait évidemment comprises dans son action, la Forschungsgemeinschaft avait très tôt décelé l'existence, et identifié la cause d'un grave malaise qui en contrariait l'efficacité : il résidait dans l'antinomie sans cesse plus accusée entre les bibliothèques d'Universités d'une part, et les bibliothèques d'Instituts, de Facultés et de Séminaires d'autre part.

Devant cet état, la Forschungsgemeinschaft prit l'initiative d'une vaste enquête qu'elle confia au Bibliotheksrat Dr Gerhard Reincke, de Berlin.

Le résultat de ce tour d'horizon est contenu dans un rapport de 68 pages, d'une inépuisable richesse documentaire, d'une clarté précise et dépouillée, et dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, tant il évoque à merveille toutes les situations qu'un bibliothécaire d'Université est appelé à rencontrer dès les premiers mois de sa carrière (1).

⁽¹⁾ Gehrard REINCKE (Dr). Gutachten über die Lage der Institutsbibliotheken und ihr Verhältnis zu der Universitäts-und Hochschulbibliotheken, im Auftrage der Deutschen Forschungsgemeinschaft. Berlin, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 68 pp., in 8°, 1953.

Aussi me permettra-t-on d'en résumer en quelques pages les

traits principaux.

C'est au cours de quatre grands voyages d'information accomplis en 1953, dans 21 Universités et Ecoles techniques supérieures du territoire fédéral, que le Dr Reincke assembla les matériaux de son rapport. Dans ces institutions, il eut l'occasion de visiter 252 Instituts et séminaires. Le choix des Instituts fut chaque fois décidé de commun accord avec le recteur et le directeur de la Bibliothèque de l'Université intéressée, la situation particulière de chaque bibliothèque longuement étudiée et poursuivie jusqu'à l'examen approfondi de ses sections les plus importantes : Acquisitions, Catalogues, Salles de lecture, etc...

Après avoir dressé en une trentaine de pages l'état présent — je dirais même l'état clinique ou la feuille de température — des bibliothèques d'Instituts et des bibliothèques d'Universités le rapporteur commente les données recueillies, et en tire quelques conclusions aptes à enrayer le mal et à assurer une croissance harmonieuse des

unes comme des autres.

Selon lui, en effet, il est nécessaire d'atteindre un nouveau palier, un terrain solide sur lequel les bibliothèques encyclopédiques des Universités et les bibliothèques spécialisées des Instituts puissent se livrer à un travail commun dans l'utilisation de tout le matériel

livresque de leur Alma Mater.

Il n'est pas inutile de rappeler, en cet endroit, l'importance bien connue des bibliothèques d'Universités allemandes. Douées d'autonomie, ne dépendant du recteur que pour la discipline, elles jouissent de crédits élevés, reçus directement du Ministère et de la Ville, ou de l'Etat. Leur personnel scientifique et administratif est nombreux et bien formé.

Cette situation privilégiée, elles la doivent sans contredit à l'influence de Friedrich Althoff, Ministre de l'Instruction publique à la fin du XIX^e siècle, qui, s'employant à relever le statut des bibliothèques scientifiques, est responsable de leur merveilleux essor.

Il est d'ailleurs significatif de mettre en parallèle l'ascension de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg sous le régime allemand jusqu'en 1918, et le déclin que connurent les bibliothèques d'Universités françaises lorsque leur gestion fut laissée à l'entière

discrétion des Universités autonomes.

Sur ces « Zentralbibliotheken », bien organisées, qui échappent à leur tyrannie, certains professeurs d'Universités ne laissent pas de jeter un coup d'œil d'envie. Les bibliothèques d'Instituts, au dire du rapporteur, sont, la plupart du temps, logées dans des locaux incommodes et peu appropriés. Leurs collections — de valeur inégale au sein d'une même Université et entre les séminaires correspondants d'Universités différentes — ne sont souvent accessibles qu'à un petit nombre de lecteurs. Elles s'accroissent, sans esprit de continuité logique, au gré de crédits très variables

et sont administrées par un personnel extrêmement bigarré, expérimentant, dans la confection des catalogues, des techniques incer-

taines et improvisées (1).

Mais les membres du corps professoral ne manquent pas, à leur tour, de déplorer les heures d'ouverture insuffisantes de la bibliothèque de l'Université, ses catalogues compliqués, l'inaccessibilité des magasins de livres, la lenteur administrative, la formation unilatérale de ses bibliothécaires scientifiques, trop exclusivement

« gelehrt-antiquarisch orientiert » (2).

De fait, rares furent les voix qui répondant à l'enquête du Dr Reincke estimaient que « tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Le rapporteur avait d'ailleurs choisi comme pierre de touche le principe suivant qu'il proposait à la méditation de ses interlocuteurs : « L'administration des bibliothèques d'Instituts n'est pas uniquement une question de finances; c'est aussi un problème d'organisation qui ne peut être sérieusement résolu que si l'on se décide à considérer la gestion des livres dans une Université comme formant un tout et à placer la bibliothèque de l'Université — la « Zentralbibliothek » — au point central du système ». Une majorité de 94 voix sur 52 se déclarait prête à accepter cette prise de position. Mais la plupart des réponses — je serais tentée de dire des réactions - négatives furent le résultat d'une méprise sur le sens exact de ce « Mittelpunkt », de ce caractère central que le Dr Reincke suggérait, peut-être avec quelque malice, de reconnaître à la Bibliothèque de l'Université.

Les professeurs directeurs des Instituts les plus importants — et par conséquent les plus indépendants — crurent y voir immédiatement un contrôle plus ou moins impératif et de toutes façons inopportun de la part de la « Zentralbibliothek ». D'autres, plus nuancés dans leur opposition, accueillirent volontiers le point de vue proposé par le rapporteur, à condition que la Bibliothèque de l'Université fût un centre, d'accord, mais un centre de gravité et de rencontre purement intellectuel. Quant aux irréductibles, ils étaient représentés par la fraction qui, s'autorisant du caractère de plus en plus spécialisé, de plus en plus fermé de chaque discipline scientifique, reléguait brutalement la conception d'une bibliothèque universitaire, centre nerveux et collecteur du savoir, dans le domaine

de l'utopie dangereuse et condamnable.

Avant de préciser, avec le Dr Reincke, ce qu'il convient d'entendre par la bibliothèque « centre et point de rencontre », il n'est pas inutile de relever, en passant, de quel état psychologique relève cette symptomatique fin de non-recevoir. Elle paraît marquer tout d'abord la dissolution du concept de l'Universitas litterarum, qui avait fait la

⁽¹) Op. cit. « Unter den Verwaltungseinrichtungen des Institute ergaben die Kataloge wohl das bunteste Bild. Man könnte hier von einem wahren Experimentierfeld bibliothekarischer Autodidakten sprechen...» (p. 24).

⁽²⁾ Op. cit. p. 35.

force et le rayonnement des Universités depuis le moyen âge. Celle-ci ne s'incarnerait plus dans la représentation sensible d'une communauté puisant à la même fontaine du savoir, elle vivrait, elle ne peut vivre que dans les rapports personnels qu'entretiennent entre eux les maîtres chargés de l'enseignement des diverses disciplines. A la Bibliothèque, représentation fidèle et imagée de la classification des sciences, succède un tableau beaucoup moins poétique : celui du rouage purement administratif chargé de mettre, dans les conditions les meilleures, la littérature à la disposition des professeurs et des étudiants. Visage double, contradictoire, mais également fidèle, d'une même vérité!

En même temps s'insinue, dans les rapports entre la Bibliothèque d'Université et les Instituts, cette notion de concurrence dont le Dr Gisela von Busse décelait les traces en analysant certains passages particulièrement significatifs du mémoire Reincke. Dans certains Instituts des Facultés de Médecine, de Droit, des Sciences appliquées, il est clair que les professeurs ne se sont jamais posé cette question qui, au contraire, inquiète si vivement les bibliothécaires. Pour les premiers, l'existence de la Bibliothèque de l'Université est bien souvent ignorée. Leur proposer une sorte de gentleman's agreement avec une institution dont ils méconnaissent le rôle et la fonction, c'est inévitablement déclencher un réflexe de défense bien naturel chez ceux qui accordent légitimement quelque valeur aux prérogatives de la toge et de la chaire.

Sur quel champ le différend va-t-il se cristalliser et prendre les couleurs les plus vives? Celui des acquisitions : l'expérience l'a

démontré suffisamment.

Et d'abord, qui achète? La question peut paraître paradoxale, mais elle est justifiée si l'on s'en rapporte à la réponse qui constitue la position extrême dans le point de vue des Instituts et qui entendrait assimiler la Bibliothèque de l'Université à un dépôt d'archives, à un conservatoire des livres périmés, dépassés par les progrès de la science, et auxquels on peut se référer occasionnellement au cours de recherches intéressant l'histoire de telle discipline. Dans ce cas, le directeur d'Institut se chargerait courageusement d'assurer personnellement, non seulement l'achat des ouvrages compris dans le champ de travail de son Institut, mais aussi la continuation des collections, des séries, des périodiques acquis par ses prédécesseurs. Mais tout acheter, n'est-ce pas s'imposer une tâche qui dépasse à la fois moyens financiers et possibilités matérielles? Les professeurs qui l'ont bien compris ont adopté une attitude plus réaliste et accepté une répartition entre la Bibliothèque de l'Université et leur Institut. Dans leur pensée, les acquisitions de la Bibliothèque de l'Université seraient destinées à équilibrer et à compléter celles des Instituts. Du domaine de la première ressortiraient d'abord les périodiques, les continuations, les serials, les recueils de sources, les bibliographies, puis la littérature concernant à la fois un ou plusieurs groupes de

disciplines, et, en ordre général, toutes les branches qui font l'objet d'un enseignement dans l'université intéressée, de telle manière que, offrant une synthèse de l'enseignement, la bibliothèque puisse offrir un aliment approprié au spécialiste qui, au hasard d'une enquête déterminée, est amené à francnir les frontières de sa propre branche ou à en remonter les étapes antérieures. Il lui appartiendrait enfin de mener une politique d'acquisitions en rapport étroit avec l'état présent et les perspectives futures de la science, dans le pays où elle a son siège. De leur côté les Instituts s'attacheraient à acquérir les ouvrages fondamentaux des disciplines qu'ils représentent.

Supposons maintenant qu'une convention, une entente se soit établie entre la Bibliothèque de l'Université et les Instituts sur un mode de répartition des achats de livres. Au sein de chaque orga-

nisme, qui sera chargé de faire le choix des acquisitions?

Pour l'Institut, pas de difficulté sérieuse : c'est le spécialiste, le professeur-directeur, éventuellement aidé par ses collaborateurs. Pour la bibliothèque, son directeur, aidé ou non par les indications que lui fournissent ses bibliothécaires, responsables chacun d'un secteur de la science, suivant la méthode bien connue du « Referat-

verteilung ».

En théorie, cette procédure semble appelée à donner de bons résultats : 1) ou bien le directeur d'Institut n'a que des rapports lointains avec la Bibliothèque de l'Université, et peu lui importe ce que cette dernière peut acheter dans la discipline qui l'intéresse, du moment que ses moyens financiers et l'indépendance qu'on lui reconnaît, lui permettent de gérer à son idée le développement de son matériel bibliographique; 2) ou bien le directeur d'Institut fait confiance au bibliothécaire de l'Université et à sa compétence, non seulement bibliographique mais purement universitaire, et se tient en relation constante avec lui et ses collaborateurs (1).

Mais le Dr Reincke en a rencontré qui, estimant que les bibliothécaires ne peuvent avoir, en raison de leurs occupations professionnelles, un contact assez étroit avec le dernier mot de la science, leur dénient la capacité de choisir, parmi une douzaine d'ouvrages, ceux qui s'insèrent le mieux dans le cadre des recherches des différents Instituts. En un mot, comme en cent, le bibliothécaire n'aurait pour eux comme pour le profane, qu'un rôle purement

administratif.

Le mémoire Reincke montre clairement les répercussions de cette attitude dans l'organisation des bibliothèques d'Instituts, laboratoires et séminaires. Comme le classement, le cataloguement,

⁽¹⁾ En Hollande, l'A. R. du 13 novembre 1935 règle la question pour les Universités de l'Etat :

Art. 5. — 1) Les ouvrages et les périodiques d'instituts sont considérés comme appartenant à la bibliothèque de l'Université.

²⁾ Les directeurs d'Institut ne peuvent commander les ouvrages pour leurs bibliothèques qu'exclusivement par l'intermédiaire du bibliothécaire de l'Université...

la mise en ordre des périodiques et des livres est considérée, par certains directeurs d'Instituts comme un travail d'ordre purement servile, n'ayant que de lointains rapports avec la recherche scientifique, ces professeurs confieront le plus souvent cette tâche à une secrétaire, en complément de sa routine habituelle. Dans les séminaires les plus importants, un ou plusieurs assistants pourront être appelés à remplir ce rôle, en marge de leur activité scientifique. Et, à ce propos, le Dr Reincke note une tendance fixatrice dans ces grands Instituts : on s'y est efforcé, le plus souvent, à s'attacher le concours d'une secrétaire d'un certain âge, se tenant en permanence dans le local de la bibliothèque ou dans un bureau attenant. Si cette collaboratrice s'intéresse à son travail, elle devient bientôt, au cours des années, un élément indispensable et irremplaçable dans la gestion de la bibliothèque à laquelle elle s'est pratiquement identifiée, et dans laquelle elle a acquis une expérience qui la rend précieuse au directeur, à ses assistants et aux étudiants.

Mais tous les Instituts n'ont pas la chance de bénéficier de pareil concours, et il leur faut, au moment où ils se sentent débordés par le flot montant des publications, bien souvent improviserune solution.

Il est remarquable que, dans la plupart de ces cas, les Instituts se soient tournés vers la Bibliothèque de l'Université, non pour lui demander la collaboration de l'un ou l'autre de ses bibliothécaires scientifiques, mais le concours de « Diplombibliothekare », c'est-à-dire de rédacteurs nantis d'un diplôme de bibliothéconomie. Encore une fois, c'est l'aspect technique et purement utilitaire de la profession qui l'emporte aux yeux du « client », et masque les services plus « nobles » qu'elle pourrait aussi opportunément leur offrir.

Tels sont les points essentiels du mémoire du Dr Reincke et des précisions qui y furent apportées par le Dr G, von Busse. Les débats auxquels ces deux textes donnèrent lieu au Congrès de Brême furent dirigés par le directeur de la Deutsche Forschungsgemeinschaft.

A l'issue des discussions, professeurs, bibliothécaires et représentants de la Deutsche Forschungsgemeinschaft proclamèrent l'utilité incontestée des deux groupes de bibliothèques universitaires : le premier représenté par la Bibliothèque de l'Université, la Zentralbibliothek, centre essentiel de documentation générale et scientifique, le second formé par les bibliothèques universitaires, service strictement limité aux besoins des Universités.

Les participants au Congrès marquèrent leur accord sur la nécessité de normaliser les catalogues et d'établir des catalogues collectifs et, par conséquent, d'augmenter et d'unifier le personnel des biblio thèques d'Universités, de Facultés et de Séminaires.

Les résolutions qui furent prises témoignent de la compréhension et du respect que se portent mutuellement les deux partis en présence : professeurs d'Université et bibliothécaires d'Université servent en même temps la science et ses progrès en Allemagne.

Après avoir assisté à cet effort intelligent d'auto-critique, il n'est pas sans intérêt de voir comment une nation où la bibliothéconomie a toujours été en particulier honneur, apprécie la situation des bibliothèques allemandes. Depuis 1945, cette dernière a fait l'objet de nombreux articles dans les revues spécialisées américaines.

Aux yeux de ces observateurs d'Outre-Atlantique, ce n'est pas tant au niveau des bibliothèques universitaires qu'à celui des bibliothèques publiques que le système de la lecture organisée devrait prendre un nouveau départ. On perçoit immédiatement les impératifs idéologiques qui ont motivé ce jugement : dans un pays gangrené par le nazisme, il s'agissait de répandre, au plus tôt et en profondeur, les idéaux démocratiques qui sont à la base de la vie quotidienne aux Etats-Unis et dont la structure de leurs bibliothèques offre une si suggestive image. Aussi n'est-il pas étonnant que, dès 1945, le gouvernement américain ait ouvert et développé un vaste réseau d'Amerika-Haüser calquées sur la bibliothèque publique américaine et fonctionnant comme centres d'information, dans l'espoir de développer chez les Allemands une conception démocratique de liberté de parole et de tolérance. Les 25 centres actuellement en activité ont atteint des centaines de milliers de lecteurs, grâce, non seulement aux livres qu'ils mettent à la disposition de ces derniers, mais aussi par des programmes audio-visuels sans cesse renouvelés. Mais, après ce tableau idyllique, relevons-en les points noirs, avoués par les Américains eux-mêmes, et qui intéressent directement notre propos (1).

Installer des centres américains de culture à l'étranger, fort bien. Mais quel personnel choisir? Les autorités d'Outre-Atlantique résolurent le problème en recourant au recrutement sur place. Des employés allemands travaillent donc dans ces bibliothèques, suivant les conceptions d'organisation et d'administration des bibliothèques publiques américaines. On en arrive à des situations véritablement paradoxales : une école de bibliothécaires a été établie à l'Amerika-Haus d'Erlangen pour aider à la formation des employés allemands qui y sont occupés, mais cette école n'entretient aucune relation avec l'Ecole des bibliothécaires allemands de l'Université d'Erlangen

dirigée par le Dr Redenbacher.

A cet exemple, on perçoit déjà la différence qui sépare les procédés allemands de la technique américaine : les premiers se basant sur la formation professionnelle et universitaire, la seconde étant orientée avant tout par la destination du livre, son utilisation et son influence dans le public.

Cette disparité est également sensible dans les deux grands programmes qui, l'un aux Etats-Unis, et l'autre en Allemagne, se sont donné pour objectif d'améliorer les acquisitions des bibliothèques scientifiques.

⁽⁴⁾ Redmond A., Burke, German Librarianship from an American angle. (The Library Quarterly, vol. XXII, 1952, no 3, pp. 180-193).

Le programme allemand se présente, en réalité, sous un aspect multiforme et des étiquettes variées: Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft, Verein des deutschen Bibliothekare, Deutsche Forschungsgemeinschaft. Nous avons déjà évoqué le rôle de cette dernière qui, en somme, continue sous une appellation plus objective et plus dégagée des contingences politiques, les activités que s'était tracée la Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft. Créée en 1949 il s'agissait, comme son titre l'indique, de venir au secours de la science d'Outre-Rhin, de redonner un nouvel élan à la recherche scientifique dans un pays menacé d'asphyxie. Acquérir les ouvrages étrangers, renouer avec tous les pays des relations d'échange de publications s'inscrivit donc au premier plan des préoccupations des promoteurs de cet organisme.

Pour réaliser ce but, un Bureau d'Echanges et d'Acquisition de la littérature étrangère s'employa à choisir, dans la production mondiale, tout ce qui était susceptible d'intéresser la reprise et les progrès de la recherche scientifique en Allemagne. Cette tâche de sélection réclamait évidemment la collaboration de bibliocaires spécialistes dans un nombre élevé de disciplines bien précises. Or, à cet égard, l'Allemagne peut s'enorgueillir d'un cadre de bibliothécaires particulièrement solide et compétent. Par tradition, les Allemands ont, en effet, soigné la formation du personnel de leurs

bibliothèques.

Née des exigences du fonctionnariat, leur hiérarchie, dont les linéaments furent tracés dès 1893, se précisa enfin sous sa forme actuelle en 1938 (¹). Elle comprend trois degrés. Au sommet, le personnel scientifique; les bibliothécaires, obligatoirement porteurs du diplôme de docteur, doivent avoir suivi pendant deux ans les cours d'une école de bibliothéconomie et accompli un stage dans une bibliothèque importante. C'est parmi eux que sont choisis les directeurs des bibliothèques, les chefs des services et les spécialistes des services d'acquisition. Souvent, ils occupent une chaire à l'Université.

Directement placés sous cette première catégorie, les aides-bibliothécaires forment le service intermédiaire supérieur (Gehobener Bibliothek, sdienst). On leur réclame un certificat de fin d'études dans un Gymnasium et la fréquentation d'une école de bibliothéconomie pendant deux ans.

Enfin, les employés de bureau, sténos, magasiniers, secrétaires,

relieurs forment le troisième et dernier échelon.

Les écoles régionales de bibliothéconomie auxquelles nous venons de faire allusion sont actuellement au nombre de six. Toutes sont rattachées à une Université. Les écoles de Cologne et de Hambourg se distinguent des autres par l'intérêt qu'elles marquent, non seule-

⁽¹⁾ Einheitlich Verordnung für den Bibliotheksdienst. Deux ans plus tard, un amendement créait le personnel administratif supérieur : le Gehobener Dienst.

ment aux bibliothèques scientifiques, mais dans une large mesure,

aux bibliothèques publiques.

La fréquentation des mêmes écoles, une formation professionnelle identique ou parallèle, l'examen des mêmes problèmes et des mêmes difficultés, a cimenté très tôt l'union des bibliothécaires allemands. Celle-ci s'est exprimée dans la constitution de deux associations professionnelles : le Verein Deutscher Bibliothekare, groupant les bibliothécaires scientifiques, et le Verein Diplom-Bibliothekare, réservé aux bibliothécaires que nous appelerions « du second degré ». L'influence des conceptions américaines, basées sur le rôle social des bibliothèques, la salutaire dévaluation du respect exagéré de l'autorité qui suivit la défaite, engagea les organisateurs des Bibliothekartage placés sous les auspices des bibliothèques scientifiques, à inviter leurs collègues du degré moyen à participer à leurs assises. D'un côté comme de l'autre, je ne pense pas qu'on ait eu à se plaindre de ce travail en commun. Que ce rapprochement ait été possible et que les bibliothécaires scientifiques aient pu conserver le leadership que leur confèrent leurs diplômes universitaires, sans éveiller la susceptibilité de leurs collègues, témoigne d'ailleurs de la solidité de l'organisation des bibliothèques en Allemagne, dont l'armature reste appuyée, à la différence des U. S. A., sur des bases scientifiques éprouvées : « Librarianship is Scholarship » (2).

C'est, en effet, à l'équipe de ces bibliothécaires spécialistes de diverses disciplines que fut confié le soin non seulement de choisir, mais également de dresser le plan de répartition de la littérature

étrangère entre les Universités de la République fédérale.

Cette distribution s'est opérée sous le signe d'une large décentralisation : chaque Université ne reçoit pas un choix d'ouvrages parus dans le plus grand nombre de sciences, mais le plus grand nombre d'ouvrages de valeur traitant d'une matière déterminée. De plus, cette répartition idéologique n'est pas uniforme : elle se double d'une répartition d'ordre géographique et culturel. A certaines bibliothèques d'Université sont destinées la production scientifique, dans tous les domaines de la recherche, d'un pays déterminé (3).

Il est tenu compte, pour certaines, de leur situation excentrique : Cologne s'assure par exemple, les ouvrages concernant la Belgique et le Luxembourg, Hambourg ceux de la Suède, mais certaines traditions ou une situation de fait donnent aux Universités un monopole que leur position géographique ne justifierait nullement : à Tübingen sont destinés les Orientalia, à Bonn la production italienne, à Hambourg les œuvres sud-américaines. Le tableau de répartition que nous reproduisons en annexe montre clairement, en dépit de sa sécheresse, l'ampleur de programme allemand, son ambition

(a) Raymond IRWIN, Librarianship. London, Grafton, 1949.

(3) Voir Annexe 1.

⁽¹⁾ Une troisième association : la Verein Deutscher Volks-Bibliothekare a peu de relations de travail avec les deux autres organismes.

d'assurer la présence en Allemagne d'un exemplaire de tout ouvrage vraiment représentatif et, à chaque grande bibliothèque scientifique du pays, un regain d'intérêt et de nécessité, puisqu'elle est désormais seule à posséder l'une des soixante-dix clés des trésors du savoir.

C'est la même pensée qui, au-delà de l'Atlantique, animait les promoteurs de ce qui est maintenant universellement connu sous l'appellation de Farmington Plan et qui, à l'époque où il fut ébauché—c'était le 9 octobre 1942—constituait en même temps un émouvant acte de foi (encore un) dans le destin de l'Europe et de ses énergies intellectuelles.

Dressé par un comité spécial du Librarian's Council of the Library of Congress à la suite d'une réunion tenue à Farmington, Connecticut — d'où son nom — ce plan contenait dans sa primitive appellation: Proposal for a Division of Responsibility among American Libraries in the Acquisition and Recording of Library Materials, l'essentiel de sa raison d'être. Son but était et reste d'assurer qu'au moins un exemplaire de tout ouvrage étranger, susceptible d'intéresser un chercheur aux Etats-Unis, soit acquis par une bibliothèque américaine, promptement enregistré dans le catalogue collectif de la Bibliothèque du Congrès, et rendu accessible par le prêt entre bibliothèques ou les reproductions photographiques (1).

Cette entreprise comporte donc deux éléments principaux: une organisation et une administration servant des préoccupations essen-

tiellement scientifiques.

Du point de vue administratif, le plan se laisse décomposer en quelques éléments bien définis : il a son siège à la Bibliothèque de l'Université de Harvard, ses frais d'administration sont supportés par la Carnegie Corporation de New-York, (15.000 dollars pour les trois premières années), il s'intéresse à la production livresque de 17 pays d'Europe : jusqu'ici, tout est simple. Mais la situation se complique singulièrement lorsqu'on aborde les limites et le mode de sélection des ouvrages retenus par le Farmington Plan. Ce dernier rejette en effet (et j'en passe) : les almanachs, les annuaires, les livres coûtant plus de 25 dollars, les ouvrages d'intérêt purement bibliophilique, les thèses et dissertations, les documents publiés par les organismes gouvernementaux, les tirés-à-parts, les ouvrages de médecine, les périodiques, les journaux, les publications d'académies et de sociétés savantes, la théologie, les traductions, qui logiquement sont acquis ou reçus en don par diverses bibliothèques.

Après cette nomenclature, qui n'est d'ailleurs pas exhaustive, peut-on encore parler de règle là où les exceptions sont plus nombreuses que les exemples? Dans une formule imagée, et avec toute l'autorité que lui confèrent son expérience et ses fonctions, le Dr J. H. P. Pafford, bibliothécaire en chef de l'Université de Londres, a résumé les critiques en estimant que le Farmington Plan a toutes les apparences

⁽¹⁾ Farmington Plan Handbook by Edwin E. WILLIAMS. Association of Research Libraries, 1953, 170 pp.

d'un marteau-pilon, énorme, impressionnant, et que l'on manie à grand frais pour casser une toute petite noix. A son avis, le plan n'aide en réalité, à acquérir qu'un nombre relativement restreint d'ouvrages de moindre valeur, qui ne représentent qu'un faible pourcentage des livres demandés par tout lecteur. Et Pafford termine en se faisant l'écho de certaines critiques encore plus radicales suivant lesquelles les livres qui ne seraient pas entrés aux U. S. A. si le Farmington Plan n'avait pas été là pour les accueillir, « comprennent r % d'ouvrages de valeur et 99 % de livres sans utilité et de littérature de camelote »(¹).

Ce jugement brutal vise, en réalité, moins les nombreuses restrictions apportées au champ d'action du programme que le mode de sélection adopté. Le Comité du Farmington Plan ne peut, en effet, prendre arrangement qu'avec un seul libraire par pays (²). Dans la mesure du possible, on lui adjoint un conseiller — de préférence, un bibliothécaire — mais c'est à l'agent commercial qu'il incombe de choisir les ouvrages et de les envoyer aux bibliothèques américaines intéressées. On saisit ainsi sur le vif toute la différence qui sépare le Farmington Plan du programme de sélection et de répartition de la Deutsche Forschungsgemeinschaft. Là, on requiert une simple compétence technique; ici, c'est la formation scientifique qui apparaît la condition sine qua non de tout choix judicieux.

Si les responsables du Farmington Plan ne semblent pas avoir été spécialement attentifs à cet aspect du problème, ils ont par contre vigoureusement défendu le principe du sélectionneur unique — qu'il soit libraire ou spécialiste — en se basant sur une expérience, à

vrai dire, particulièrement suggestive.

La production suisse, telle qu'elle se trouve répertoriée dans « Das Schweizer Buch » avait été pointée, pour 1949, par quatre bibliothécaires américains ayant la pratique de la « Book-Selection ». On trouvait côte à côte un bibliothécaire d'Université, un professeur de bibliothéconomie, l'assistant d'un directeur de bibliothèque et le chef d'un grand service d'acquisition. Ces quatre hommes ne tombèrent d'accord que sur 110 titres choisis parmi 1022 ouvrages. Ils s'opposèrent, deux contre deux sur 516 d'entre eux, c'est-à-dire sur plus de la moitié! (3).

Chacun jugeait évidemment suivant son optique, l'angle sous lequel il envisage le livre, son rôle, son utilité, et c'est en obéissant

(3) Id. op., pp. 49-50.

⁽¹⁾ Op. cit., p. 46: J. H. P. Pafford points out that it will not increase the supply of important recent books, which would be acquired without it, or of those produced during the first five hundred years of printing; it will help with relatively unimportant recent foreign books, which account for only « an infinitesimal proportion of the total of books required by readers»; consequently there may be some truth in the criticism that the plan is « a large, costly and rather clumsy sledge-hammer to crack so small a nut».

⁽²⁾ Pour la Belgique, le Comité a choisi l'Office international de Librairie à Bruxelles, (Farmington Plan Handbook, p. 65).

eux aussi, aux impératifs de leur profession respective, que les contempteurs du Farmington Plan ont énoncé leurs critiques : le Dr Pafford jauge les résultats de l'entreprise en fonction de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire, le Dr Luther H. Evans, placé à la tête de la plus grande bibliothèque du monde, la Bibliothèque du Congrès à Washington, qui prétend être le conservatoire de tout ce que l'esprit humain a confié à l'impression, trace de nouveaux objectifs au Farmington Plan en déclarant que « presque tout ce qui a paru n'importe où dans le monde, devrait se trouver au moins une fois dans les bibliothèques américaines ». Voilà certes une opinion que ne partagerait pas M. C. Pottinger, chevronné des bibliothèques publiques anglaises qui, évaluant les chances de réussite du Plan, estime qu'une grande proportion des livres publiés dans n'importe quel pays ne vaut pas la peine d'être conservée, même dans leur pays d'origine.

Le Comité du Plan a étudié ces critiques avec une parfaite conscience de la gravité de l'enjeu; le refus d'un ouvrage par le Farmington implique presque inévitablement qu'aucun exemplaire de cet ouvrage n'entrera aux Etats-Unis. Si la décision est erronée, c'est implicitement avouer que l'organisme est incapable de garantir les bibliothèques américaines de recherches contre des erreurs de jugement.

Pour prévenir cette éventualité et répondre par des améliorations positives aux objections qui lui ont été faites, on a proposé récemment que les bibliographies nationales des 17 pays intéressés soient pointées aux Etats-Unis, dans le cadre du Farmington Plan.

Cette proposition est conforme au bon sens et à l'esprit pratique qui préside, chez nos amis américains, aux démarches de la vie quotidienne et — partant — à l'activité de leurs bibliothèques. Mais, sans rejeter cette procédure, le comité estime qu'après tout, les libraires examinent les ouvrages qu'ils fournissent : il n'est pas prouvé qu'un intermédiaire, travaillant uniquement sur des bibliographies puisse faire mieux qu'eux.

À ce bon sens qui n'est pas exempt d'une certaine candeur, le Comité du Plan paraît répondre ainsi par quelque méfiance à l'égard des instruments de travail dont dépendrait, en définitive, toute l'efficacité du programme. Pour se rendre compte de la production intellectuelle et scientifique d'un pays, une bibliographie périodique est en principe le meilleur des outils. Mais les bibliographies valent ce qu'en ont fait leurs auteurs et la valeur de ces derniers n'est-elle pas le reflet de la situation des bibliothèques dont ils dépendent et dans lesquelles ils travaillent? Si le Comité du Farmington Plan entrait donc dans les vues de ceux qui lui recommandent un recours plus attentif aux bibliographies nationales courantes, il serait avisé d'entreprendre, au préalable, le contrôle des renseignements que chacun des 17 pays est susceptible de lui fournir et de l'aide que pourrait lui apporter l'organisation de ses bibliothèques et de ses centres de documentation.

Quelle contribution pourrait, par exemple, lui offrir la Belgique? Il est d'autant plus opportun de poser cette question que l'organisation, à Bruxelles, du prochain Congrès international des Bibliothèques et des Centres de Documentation (11-14 septembre 1955) oblige ceux qui, comme moi, font partie du Comité organisateur, à un examen de conscience. Dès à présent, l'attention des observateurs étrangers est centrée sur l'activité des bibliothèques belges et les moindres détails de leur fonctionnement se trouvent pris sous une lumière crue et impitoyable. Je me hâte de dire, avant tout autre chose, que cet éclairage en fait ressortir plus les défauts que les

qualités.

C'est pourquoi au moment d'en reconstituer le tableau, — thème de la troisième et dernière partie de cet article — il est utile de signaler que ce dernier pourra paraître quelque peu incohérent si on le compare aux deux premières parties du présent exposé. Ce déséquilibre est dû à l'inconsistance même de la matière. Alors qu'en Allemagne, alors qu'aux Etats-Unis, on discerne immédiatement — et ceci serait également vrai pour la France et les pays scandinaves — un climat favorable au libre développement des bibliothèques, un faisceau de réalisations positives qui en ordonne tout naturellement le compte-rendu, pour la Belgique, il est inutile d'avancer fort loin pour s'apercevoir de la rareté des points de repère auxquels on peut se rapporter.

Cette opinion est partagée par un des maîtres américains de la Library Science, le Dr Leo Carnovsky. Les bibliothèques de France, Grande-Bretagne, Scandinavie, Suisse, Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et U. R. S. S. sont passées l'une après l'autre au crible de son jugement sans complaisance comme sans facile sévérité. A son avis, la Belgique des bibliothèques offre ni plus ni moins une image chaotique, caractérisée par l'accumulation et le gaspillage des ressources bibliographiques d'une part, et l'absence de toute bibliothèque dans certaines parties du pays, d'autre part (¹). Son collègue Douglas Waples arrivait déjà en 1938 à la même constatation dans le secteur particulier des bibliothèques universitaires soumises au système du « débrouille-toi » individuel.

Cette impression est en tous points confirmée par la lecture des rapports et des documents de l'Unesco. En voici quelques exemples :

^{(1) «} The little country of Belgium contains within it so many factors of divisiveness and conflict that it not surprising to find them reflected in its library development. Beset by sharp political and religious differences, harboring two distinct languages and cultures French and Dutch, dominated by an industrial economy in the south and an agrarian in the north-all these have led to a national dualism which has thus far millitated against the emergence of a firm national library movement. To put it positively, it has resulted in a chaotic library pattern, emphasizing duplication and waste of ressources on the one hand, and lack of libraries altogether in many parts of the country, on the other ». Léon Carnovsky, Patterns of Library Government and Coverage in European Nations (The library Quarterly), vol. XXIV, 1954, no 2, pp. 138-153.

1) Dans le rapport présenté par M. E. J. Carter sur : « Les services bibliographiques. Progrès réalisés dans les services nationaux et internationaux (novembre 1950-juillet 1951) », le distingué Chef de la Division des Bibliothèques de l'Unesco, ne trouve à citer, bien malgré lui, pour la Belgique, que le projet d'une reprise du Bulletin sommaire des périodiques de Belgique et la création prochaîne d'une Commission nationale belge de Bibliographie sur les activités de laquelle nous aurons d'ailleurs à revenir dans un instant.

Que l'on feuillette ce document et l'on trouvera sous les rubriques des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de la Suisse, du Canada, de la Finlande (et j'en passe) des bilans autrement importants, qui, surtout, se basent plus sur des réalisations actuelles que sur des

promesses d'avenir.

2) Dans le rapport de Madame Suzanne Briet sur l'enquête relative à la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes (avril 1950), la Belgique est significativement placée sous

le chapitre des : Initiatives non coordonnées (1).

3) L'Etude statistique préliminaire sur les bibliothèques (3 novembre 1952) offre, pour la Belgique, un tableau d'une pauvreté désespérante (20 lignes). Le rapporteur a, en effet, puisé toute son information dans l'Annuaire de l'Institut national de Statistique, qui ne connaît dans notre pays, que la Bibliothèque royale et les bibliothèques publiques reconnues par la loi de 1921, ignorant les bibliothèques scientifiques.

Quelle peut-être la cause de cette situation désavantageuse? En d'autres termes, quelles sont les sources d'informations dont disposent les observateurs étrangers pour apprécier la situation

des bibliothèques belges?

Ce ne sont pas les rapports officiels lus au cours des Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et publiés dans les comptes-rendus de leurs travaux qui peuvent donner une vue d'ensemble satisfaisante. Est-il d'ailleurs lecture plus monotone que celle dela routine d'une institution au cours d'une année? Les aperçus plus détaillés sur l'activité des bibliothèques universitaires qui paraissent dans les rapports rectoraux éclairent la situation de chacune d'entre elles d'une lumière plus crue, mais, noyés dans le volume, échappent la plupart du temps à l'attention du lecteur.

L'échec de cette publicité indirecte est réparable cependant, si les bibliothéques intéressées peuvent agir directement sur le public en mettant directement à sa disposition les preuves de leurs activités. De ce côté, il est certain que l'on a enregistré des signes encourageants : la Bibliothèque royale publie, à chaque occasion,

⁽¹⁾ Unesco, Paris, 2 novembre 1950. — Enquête sur la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes. Rapport final présenté par Madame Suzanne Brier Paris, 1950, 191 pp.

les catalogues des expositions qu'elle organise. Il en fut de même pour la Bibliothèque de l'Université de Liège. Mais tout utiles et recommandables qu'elles soient, ces publications peuvent être considérées comme une sorte de luxe ou de hors-d'œuvre dans le programme d'ensemble de nos bibliothèques. Si le chercheur peut y trouver une ample moisson de renseignements précieux, il attend encore plus des catalogues qui le guideront, avec sûreté et rapidité, dans l'utilisation des ressources bibliographiques que les bibliothèques sont à même de lui offrir. Et là, il faut bien dire que le XXe siècle marque une nette régression par rapport à l'œuvre du XIXe. C'est, en effet, au siècle dernier qu'on vit paraître deux ouvrages d'ensemble sur l'histoire des bibliothèques en Belgique (1), une bibliographie générale due à un bibliothécaire belge (2), les catalogues des manuscrits des bibliothèques des Universités de Gand (3) et de Liège (4); c'est aussi à ce moment que, sans être livrés à l'impression, des catalogues systématiques couvrant la totalité des richesses bibliographiques de nos grandes bibliothèques ont été édifiés par un labeur écrasant, et d'autant plus méritoire qu'il était anonyme : il n'est pas exagéré de dire que ces travaux de longue haleine constituent encore maintenant l'armature de nos centres de documentation, dont la valeur a été, en outre, rehaussée par l'intérêt historique qui s'attache maintenant à une œuvre construite pourtant sous la pression de l'urgence et de l'immédiate utilité.

Depuis une quarantaine d'années un essoufflement se marque en Belgique dans l'élaboration et la continuation des catalogues collectifs et des grands travaux de bibliothéconomie ou de bibliographie. La publication de la liste des acquisitions des bibliothèques scientifiques a été interrompue en 1932 (5). On peut porter le même jugement sur les fascicules édités par la jeune Commission belge de Bibliographie et dont le programme a de quoi nous réjouir. Elle entend « examiner les possibilités de préparer et d'éditer une bibliographie des bibliographies en Belgique et au Congo, étudier les moyens d'obtenir l'unification des méthodes bibliographiques, tendre à coordonner les travaux bibliographiques, promouvoir l'outillage bibliographique ». Dans l'état actuel d'avancement de ce plan, on ne peut dissimuler cependant qu'il existe encore momentanément une disproportion entre l'ampleur des vues énoncées

(5) T. I (1930); II (1932); III (1932).

⁽¹⁾ Auguste Voisin, Documents pour servir à l'bistoire des bibliothèques en Belgique, Gand, C. Annot-Braeckman, 1840.

Pie Namur, Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique, Brux., 1840-1842, 3 vol. (2) Pie Namur, Bibliographie paléographico-diplomatico- biblogique générale ou Répertoire systématique... Liège, P.-J. Collardin, 1838, 2 vol.

⁽³⁾ Jules de Saint-Genois, Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand. Gand, C. Annoot-Braeckman 1849-1852.
(4) Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1875.

et les minces brochures qui prétendent y satisfaire. En réalité, il manque en Belgique une véritable bibliographie de l'ensemble de la production belge ou concernant la Belgique. La liste mensuelle que publient avec beaucoup de soin et de compétence mes collègues de la Bibliothèque royale ne contient que le titre des ouvrages acquis par don ou par achat dans cette dernière institution. Celle-ci ne posséde pas les moyens d'investigation propres à s'assurer l'acquisition de tout ce qui s'imprime en Belgique. Si l'on veut faire le bilan de tous les efforts tentés depuis le début du siècle dans le domaine de l'information bibliographique et des catalogues, seul celui que Paul Faider a courageusement inauguré pour les manuscrits des bibliothèques en 1931 a été poursuivi et donné des résultats probants (1).

Cette impuissance qui frappe le travail est le reflet exact du manque de coordination entre les différentes bibliothèques belges et, à son tour, cette carence est le fruit du manque d'organisation générale

au sein de ces dernières.

A ce sujet, une de nos plus hautes autorités en la matière, M. Frédéric Lyna, Conservateur en chef honoraire de la Biblitohèque royale, pouvait écrire : « Les bibliothèques publiques belges sont dans une situation nettement inférieure à celle de la plupart des nations civilisées. Elles souffrent d'un retard d'environ un quart de siècle par rapport à celles de nos voisins. Alors que dans les pays anglosaxons, germaniques et scandinaves, toutes les bibliothèques publiques sont régies par des organisations d'ensemble et bien définies, alors qu'en France une réalisation organique dans le sens de l'unification vient d'être créée, en Belgique rien n'a été fait jusqu'à présent pour obvier aux graves inconvénients que présente l'absence de direction commune et de coordination en ce qui regarde nos bibliothèques ».

La réforme à laquelle fait allusion mon distingué collègue s'est opérée sous le signe d'une centralisation administrative extrême qui répugne peut-être aux Américains, mais qui eut pour effet de « ressusciter » les bibliothèques des Universités françaises en les arrachant à l'oubli et à la stagnation qui avait comme conséquence la mort de la vie intellectuelle en province. Cinq groupes de bibliothèques municipales ou d'Etat couvrent l'ensemble du territoire métropolitain :

- 1) les grandes bibliothèques nationales constituant la « Réunion des bibliothèques nationales de France »;
- 2) les 17 grandes bibliothèques d'Université, au sein desquelles Strasbourg est également bibliothèque nationale;
- 3) les bibliothèques des principales institutions scientifiques : Musée de l'Homme, Institut de France, Académie de Médecine;
- 4) les bibliothèques municipales, elles-mêmes subdivisées en 42 bibliothèques classées par ordre décroissant d'importance;

⁽¹⁾ Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique publié sous le patronage de l'Académie royale de Belgique avec le concours de la Fondation Universitaire.

5) les bibliothèques centrales de prêt des départements (17 départements sont représentés sur 90) avec bibliobus, dépôts de prêt, etc...

Cette répartition géographique se double d'un classement établi d'aprés les collections des bibliothèques et leur clientèle : bon nombre d'importantes collections confisquées lors de la Révolution française

ont constitué de véritables bibliothèques d'étude.

Le programme imposé à ceux qui se destinent, en France, à la carrière de bibliothécaire répond d'autre part étroitement aux exigences de cette organisation judicieusement hiérarchisée. L'examen auquel se soumettent les universitaires dans le but de remplir des fonctions de direction dans les grandes bibliothèques scientifiques et municipales sert de base aux épreuves qui sélectionnent les bibliothécaires de ce que nous appelerions en Belgique du second et du premier degré et dont elles présentent une version allégée et simplifiée.

Existe-t-il d'ailleurs en Belgique un enseignement professionnel

digne de ce nom pour les bibliothécaires?

Oui, s'il s'agit des bibliothécaires-bibliographes, titre auquel ne peuvent accéder que les porteurs d'un diplôme de fin d'études universitaires. Non, s'il s'agit des bibliothécaires de villes et des candidats à la gestion des bibliothèques publiques prévues par la loi Destrée de 1921.

Les 50 heures de leçons que — par suite des occupations de ceux auxquelles elles s'adressent — les professeurs sont obligés de donner pendant une semaine par an, à raison de 5 à 6 heures par jour, sont des cours théoriques, mais ne constituent pas un enseignement dans

le sens noble du terme.

En général, les cours qui sont donnés à des récipiendaires de formation très diverse ne rencontrent pas un terrain préparé. Avant de les suivre, les élèves n'ont eu que de rares contacts avec les livres

et les bibliothèques.

Les dernières classes auxquelles j'ai enseigné l'histoire des bibliothèques ne connaissaient pas l'Histoire de Belgique de Pirenne et il n'est pas rare, qu'à l'examen, des récipiendaires ne puissent citer le nom des grandes institutions scientifiques du pays : universités, académies, centre de recherches, etc... Les candidats réclament avant tout des cours à étudier mot à mot et sont, le plus souvent, incapables de dégager, des grands courants de l'histoire de la civilisation, l'histoire des bibliothèques, qui sont pourtant les bornes miliaires de la culture.

C'est pour mettre le futur bibliothécaire en état d'assimiler les cours de bibliothéconomie, si rudimentaires soient-ils, que le Danemark exige trois années de stage dans une bibliothèque importante. La Grande-Bretagne et les U.S.A. confient aux Universités la formation des bibliothécaires destinés aux bibliothèques publiques et la France relève actuellement le niveau des exigences pour les

bibliothèques municipales.

Pendant ce temps, on ne s'estime pas encore content, en Belgique, d'être au-dessous du minimum requis pour les bibliotnèques populaires en Europe. Les journaux nous ont appris, le 31 mai 1954, que par une proposition de loi déposée sur le bureau de la Chambre, un certain nombre de députés socialistes demandent que les porteurs d'un diplôme d'enseignement normal, moyen ou primaire soient dispensés de plein droit de l'obligation de posséder un certificat d'aptitude pour occuper un poste de bibliothécaire. Ils seraient ainsi assimilés aux porteurs d'un diplôme d'enseignement supé-

rieur » (sic!) (1).

Mais n'accabions pas cependant ces candidats de bonne volonté, qui, à défaut de « scholarship », sont animés du désir d'apprendre, de bien faire et de se dévouer. Car il s'agit bien de dévouement, et même de sacrifice. L'Etat subventionne un nombre considérable de bibliothèques publiques. Si ses exigences sont faibles — 6 heures d'ouverture par semaine — sa générosité est plus médiocre encore : il alloue annuellement au bibliothécaire une rétribution de 1500 fr. pour une prestation de 2 heures de séances par semaine, de 4500 fr. pour trois séances hebdomadaires de lecture. Certaines communes ne donnent pas d'autre traitement à leur bibliothécaire que cette gratification de l'Etat. D'autres, plus riches ou plus ouvertes aux choses de l'esprit allouent des traitements équivalents parfois à celui de sous-chef de bureau.

Cette sombre peinture met, par contre, en relief les efforts accomplis par la Ville d'Anvers et par les Provinces de Liège et de Brabant et qui ont abouti à la création des Ecoles provinciales de biblio-

thécaires pour bibliothèques publiques (2).

L'enseignement y comprend trois années dont deux années de cours théoriques et une année consacrée à un travail personnel,

le plus souvent une enquête sur la lecture publique.

Ces initiatives intelligentes, que des personnalités compétentes ont développées avec un sens social éprouvé, ne sont malheureusement pas restées à l'abri d'autres « initiatives non coordonnées » qui dénotent chez leurs auteurs une idée primaire du statut d'une

bibliothèque et de la formation de leurs responsables.

Parmi ces démarches intempestives, la dernière en date entendrait rattacher les cours pour bibliothécaires, professés dans les Ecoles provinciales, à l'Office de l'Enseignement technique. Au profane, le projet paraît anodin. En réalité, il sacrifie purement et simplement le caractère culturel des cours pour imposer à ceux-ci une orientation strictement professionnelle. Ce qu'on demanderait aux diplômés des Ecoles provinciales, c'est avant tout d'être qualifiés pour les travaux de catalographie, leur formation intellectuelle étant délibérément ignorée, reléguée au second plan. Nous voici donc en face d'un dilemme : ou bien connaître les auteurs et les livres pour conseiller

(1) La Wallonie, nº du 31 mai 1954.

⁽²⁾ La ville d'Anvers consacre plus de 10 millions par an à l'ensemble des bibliothèques publiques de la ville, lesquelles forment un seul complexe sous une direction unique. Les bibliothèques publiques des grandes villes du pays disposent généralement de moins de 100.000 fr. pour leurs acquisitions.

les lecteurs, les orienter dans leurs recherches, ou bien savoir « faire

des fiches » et ignorer les livres.

Cette mesure équivaudrait pratiquement au ravalement de la fonction des bibliothécaires du second degré à un degré primaire d'autant plus injuste et dommageable que les bibliothèques dans lesquelles ceux-ci auront à exercer leur activité et à manifester leur compétence sont fréquentées par une gamme très variée de lecteurs

appartenant à des catégories sociales nombreuses.

Gravissant d'une manière insensible les degrés de la hiérarchie, nous en arrivons ainsi aux bibliothécaires de niveau scientifique qui, seuls, ont le droit de porter le titre de bibliothécaire-bibliographe. Exaltant privilège en vérité, et qui n'a d'autre conséquence que de créer autour de ceux qui en sont revêtus cet élément de curiosité et d'incompréhension qui entoure habituellement les professions rares et désuètes.

Peut-être pourrait-on jeter quelque clarté dans l'esprit du public si les bibliothécaires des grands établissements scientifiques du pays étaient tous obligatoirement bibliothécaires-bibliographes, Hélas! nous tenons là un des exemples les plus frappants de la confusion qui sévit dans l'administration des bibliothèques en Belgique. Seules, la Bibliothèque royale de Belgique et les Bibliothèques des Universités de Gand et de Liège imposent cette obligation à leurs bibliothécaires.

Dans ces conditions, comment exiger des bibliothécaires des bibliothèques scientifiques et des grandes bibliothèques municipales du pays, un esprit de corps qui serait pourtant bien nécessaire si l'on désire mener à bonne fin les travaux d'inventaire, de classement et de cataloguement qui servent directement les intérêts du public?

Cette situation confuse est encore accentuée par l'insuffisance numérique du personnel moyen de grandes bibliothèques scientifiques et les lacunes de son formation professionnelle. La simple comparaison entre les deux tableaux du plan d'organisation générale des Bibliothèques des Universités de Hambourg et de Liège vaut mieux qu'un long discours. D'un côté, un bel équilibre de forces, de l'autre la caricature d'une situation exemplaire, avec les membres de son personnel écartelés entre plusieurs services ou coupés par moitié ou par quart selon les exigences de l'horaire, ses cadres vides là où devrait pourtant se manifester une nécessaire activité (¹).

⁽¹) La Bibliothèque de l'Université de Hambourg, rasée pendant la deuxième guerre mondiale a rouvert ses portes cette année dans un bâtiment neuf. Elle compte 500.000 volumes catalogués.

Personnel scientifique	14	(Liège: 8)
Personnel administratif supérieur diplômé	42	(Liège : n'existe pas)
Personnel administratif		(Liège: 9 Rédacteurs, Commis, Sténo-dactylo).
Assistants Stagiaires	3 13	(Liège : 1) (Liège : 9 [personnel de maîtrise])

Ce manque de personnel, déjà pénible pour l'institution qui doit en supporter les conséquences, prend un caractère de réelle gravité lorsque cette institution est appelée à collaborer avec ses

consœurs, à une entreprise collective.

La Fondation Universitaire, toujours soucieuse des intérêts de la recherche scientifique et désireuse de remédier à l'absence de catalogues collectifs, tant à l'échelle locale et nationale que sur le plan horizontal entre les bibliothèques de même degré, avait pris, en 1950, l'heureuse initiative d'entreprendre une nouvelle édition — en y ajoutant l'état des collections — de l'Index général des Périodiques des Bibliothèques scientifiques. La Bibliothèque royale avait fourni un effort considérable en transmettant ses fiches aux quatre bibliothèques universitaires. Mais le fait que le travail de rédaction ait été effectué, dans les bibliothèques universitaires, non par un personnel ad hoc, mais par des éléments du cadre régulier en supplément de leur tâche habituelle, toutes ces circonstances ralentirent et, finalement, paralysèrent complétement une entreprise d'évidente utilité publique et pour laquelle la Fondation avait déjà dépensé, en vain, quelques centaines de milliers de francs...

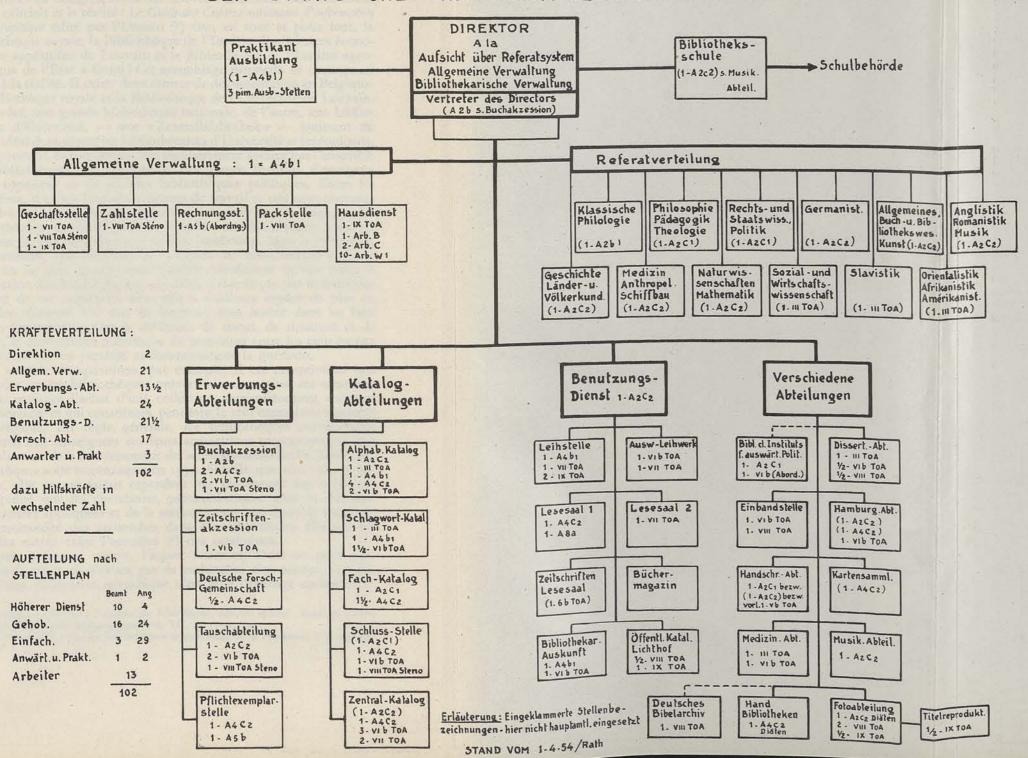
Un autre exemple de dispersion et de gaspillage des énergies nous est fourni par la préparation du prochain Congrès international des Bibliothèques et des Centres de documentation qui se tiendra à Bruxelles en septembre 1955 à l'Université libre, organisé par la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, la Fédération internationale de Documentation et l'Association internationale des bibliothèques musicales. Au cours de prises de contact que le Comité organisateur belge a eues avec ceux qui, dans tout le pays, touchent de près ou de loin au monde des bibliothèques, il s'est rendu compte qu'il existait en Belgique 29 Associations de

bibliothécaires qui s'ignorent les unes les autres!

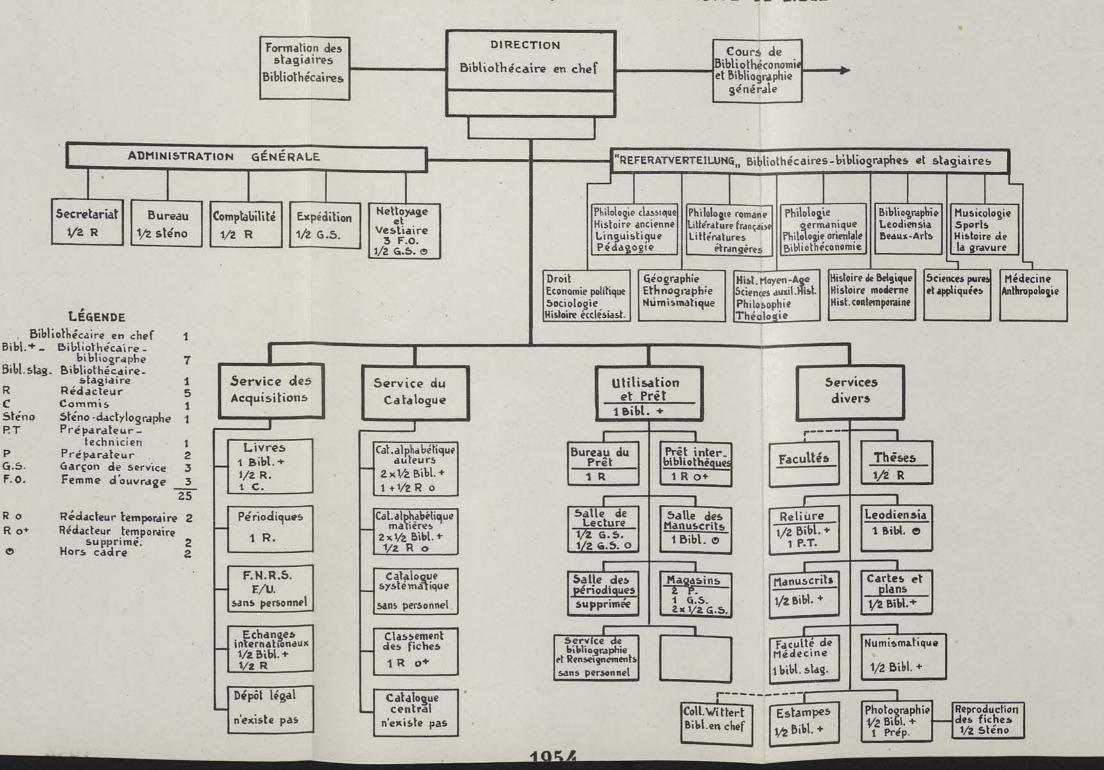
En réalité, trois associations s'imposent : celle qui groupe les bibliothécaires scientifiques de tout le pays au sein de l'Association des Conservateurs d'Archives, de Bibliothèques et de Musées, la Vlaamse Vereniging van Bibliotheek-Archief en Museumpersoneel — essentiellement d'expression flamande — et la Fédération des Bibliothécaires du Hainaut. Mais, organisées suivant des principes différents, elles ne sont pas encore parvenues à collaborer à une œuvre commune et, comme le Ministère de l'Instruction publique a tendance à méconnaître ce qui les sépare, dans leur mode respectif de recrutement et leurs objectifs distincts, elle les traite habituellement sur le même plan.

Espérons cependant que le thème du Congrès de Bruxelles — les tâches et les responsabilités des Bibliothèques et des Centres de documentation dans la vie moderne — incitera les autorités responsables à promouvoir une politique nationale en matière de bibliothèques.

ORGANISATIONS PLAN DER STAATS - UND UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK HAMBURG



PLAN D'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



ø.

La préparation des visites de bibliothèques, à l'intention des spécialistes du Congrès, révèle un nouveau désaccord entre les documents officiels et la réalité: Le Guide des Centres nationaux d'information bibliographique édité par l'Unesco (1) cite, en tout et pour tout, la Bibliothèque royale, la Bibliothèque de l'Institut des Sciences économiques appliquées de Louvain et la Bibliothèque de l'Institut agronomique de l'Etat à Gand! Cet assemblage disparate ne correspond guère à la réalité. Il existe deux centres de documentation en Belgique: la Bibliothèque royale et la Bibliothèque de l'Université de Louvain. D'un côté, une grande bibliothèque nationale, de l'autre, une bibliothèque d'Université, — une «Zentralbibliothek» — jouissant du statut idéal dont rêvent les bibliothécaires d'Université et les étudiants.

Et pourtant, ce rôle devrait être régulièrement assumé par l'ensemble des bibliothèques des Universités, des grands Instituts d'enseignement supérieur et de grandes bibliothèques publiques. Entre les premières, il existe bien des relations de travail et une sous-commission des bibliothèques scientifiques où les chefs de nos cinq grandes bibliothèques trouvent l'occasion d'arrêter un plan d'action commun relevant de leur compétence et de leur juridiction. Mais la Fondation Universitaire, qui patronne ce « Centre de coordination » (²) et dont on ne dira jamais assez l'intérêt bienfaisant qu'elle porte à la situation des bibliothèques, a le droit d'être déçue par le fonctionnement de cet organisme dont elle a d'ailleurs espacé de plus en plus les réunions. Cet état de langueur était inscrit dans les faits depuis longtemps : c'est la différence de statut, de structure et de climat, le déséquilibre numérique du personnel entre les cinq parties intéressées qui en paralyse malheureusement la guérison.

En matière d'acquisitions, par exemple, il est exceptionnel que l'une des quatre bibliothèques universitaires avertisse ses consœurs qu'elle envisage l'achat d'une collection particulièrement coûteuse et importante et qui constituera, peut-être, le seul exemplaire conservé en Belgique. En règle générale, les bibliothèques universitaires sont très mal renseignées sur leurs acquisitions respectives, puisque la publication de la liste commune des accroissements des bibliothèques scientifiques a été interrompue en 1932. Si utile que soit cette publication, elle ne satisfaisait cependant pas pleinement aux exigences de rapidité que les chercheurs, particulièrement dans le domaine des sciences appliquées et de la médecine, sont en droit de réclamer. La simultanéité des recherches dans des laboratoires éloignés les

uns des autres exige l'actualité (3) des catalogues.

Après le facteur vitesse, l'aspect financier. Dans un petit pays comme le nôtre, il n'existe pas de recherches cloisonnées, le bénéfice d'une découverte scientifique n'est plus l'apanage exclusif d'un

(2) Comité permanent des Bibliothèques scientifiques de la Fondation Universitaire.
(3) cf p. 3.

⁽¹⁾ Bulletin de l'Unesco à l'intention des Bibliothèques, numéro spécial : Guide des Centres nationaux d'information bibliographique, vol. VII, nº 11-12, 1953.

laboratoire ou d'une Université. Les savants l'ont bien compris en multipliant les Centres de recherches qui mettent en commun leur personnel, leurs instruments, la publication des résultats de leurs investigations. Il s'ensuit que l'acquisition d'un ouvrage important et couteux par la Bibliothèque de l'Université de Liège intéressera aussi directement certains chercheurs de l'Université Libre de

Bruxelles que leurs collègues de la Cité Ardente.

Ayant eu l'occasion de m'entretenir de ces problèmes avec mon collègue Jacques Stiennon, celui-ci me signalait l'autre jour une expérience intéressante en matière de cocpération d'achats de livres, dont il venait de trouver trace dans une chronique de la chartreuse de Louvain. En 1500, ce monastère, qui venait d'être fondé quelques années plus tôt, complétait la série de ses livres de chœur, nécessaires à la célébration des offices liturgiques. Comme il manquait de fonds pour acquérir trois homiliaires manuscrits, les visiteurs canoniques demandèrent aux chartreuses de la Province de Teutonie de verser leur contribution, au prorata de leurs disponibilités actuelles (1).

Pour l'achat d'un ouvrage important, d'une collection ou d'une continuation de valeur marchande considérable, on concevrait fort bien l'existence d'un fonds commun à nos quatre bibliothèques

d'Universités.

On comprend que si j'énonce ce projet entre cent autres, c'est que la stagnation, en ce domaine de la coopération, est complète et qu'on n'a pas besoin de se mettre en frais d'imagination pour

proposer quelques palliatifs.

Je n'ai pas besoin de dire non plus que le même bilan négatif se vérifie dans les rapports entre bibliothèques situées dans une même Université dans une même ville ou une même région. A Liège, certains bibliothécaires de l'Université entretiennent quelques contacts avec la Bibliothèque provinciale à l'occasion des cours qu'ils professent à l'Ecole provinciale pour bibliothécaires. De même, il arrive que le conservateur de la Bibliothèque centrale communale de Liège rencontre le bibliothécaire en chef de l'Université dans l'un ou l'autre comité d'organisation d'une exposition de caractère bibliophilique, artistique, ou historique. J'ai pensé qu'on ne perdrait assurément rien à multiplier ces contacts : depuis six mois se réunissent en mon bureau, une fois tous les deux mois, le directeur des Services éducatifs de la Province de Liège, le bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, celui de l'Académie des Beaux-Arts, l'inspecteur des Bibliothèques communales et le conservateur de la Bibliothèque centrale communale. On y discute librement, sans plan établi ni ordre du jour, des problèmes de notre profession et le succès que ces petites réunions a remporté m'engage

⁽¹) Cette expérience a fait l'objet de la part de mon collègue d'une communication au Convegno internazionale di Storia delle Biblioteche (Cesena, 3-7 octobre 1954) sous le titre: Un achat de manuscrits en coopération par les chartreuses de la Province de Teutonie (1500).

à persévérer fermement dans cette voie — bien modeste — de la coopération entre serviteurs d'une même cause.

* *

Lorsque je parcours les différents postes inscrits au bilan négatif des bibliothèques en Belgique et que je cherche ici et là une lueur d'espoir, c'est encore vers la Fondation universitaire que j'aperçois

le plus de réconfort.

Ĉette institution a attaché son nom, pendant les années sombres de la dernière guerre, à une initiative qui a eu les plus heureuses répercussions sur la mise en valeur de notre patrimoine documentaire et la formation de la jeune élite universitaire. Dans chaque Bibliothèque d'Université, la Fondation subsidia les travaux de collaborateurs scientifiques — choisis parmi les jeunes diplômés universitaires particulièrement méritants — qui, comblant les vides créés par l'absence de membres du personnel prisonniers, menèrent à bonne fin les tâches de cataloguement et d'inventaire qui leur furent confiées. A l'occasion des Journées d'étude liégeoises de 1949, M. Robert Massart a retracé dans un article vivant, l'historique de cette expérience et souligné l'action bienfaisante qu'elle a exercée sur l'activité de nos bibliothèques (¹).

Au moment où celles-ci manquent de personnel, pourquoi ne pas envisager de la reprendre, quitte à en modifier certains aspects, pour l'adapter au temps de paix? A côté des résultats positifs que M. R. Massart a enregistrés en parfaite connaissance de cause, il est certain que le rôle des bibliothèques scientifiques belges, les problèmes de leur organisation seraient mieux compris de la jeunesse universitaire qui, lors d'un voyage à l'étranger, en Europe ou aux Etats-Unis, a beau jeu de tirer des conclusions hâtives et souvent erronées en comparant les bibliothèques américaines, suisses ou danoises, avec les bibliothèques belges dont elle n'a cherché à pénétrer

ni l'organisation ni les difficultés.

Grâce à l'appoint de ce personnel, on pourrait arriver à dresser l'inventaire complet des richesses de nos bibliothèques, non seulement en retenant les documents exceptionnels comme le Ministère de l'Instruction publique l'a judicieusement entrepris en 1952, mais aussi en révélant l'existence et en permettant l'utilisation de pièces ignorées ou méconnues. Des catalogues collectifs de chacune des sections générales et spéciales de nos bibliothèques parviendraient ainsi à s'élaborer peu à peu, sans paralyser la routine des établissements intéressés.

Un autre moyen de secouer l'apathie de nos bibliothèques, je le vois dans l'instauration du dépôt légal, encore inappliqué en Belgique, malgré les efforts de Frédéric Lyna.

⁽¹⁾ MASSART, Robert, La Bibliothèque de l'Université de Liège et les collaborateurs scientifiques du Fonds National de la Recherche Scientifique (Journées d'Etude organisées par la Bibliothèqué de l'Université de Liège 24-27 octobre 1949, pp. 145-150).

Lorsqu'une loi instaurera enfin cette organisation si bienfaisante, il serait souhaitable qu'elle précise que le bénéfice du dépôt légal n'est pas limité à notre seule bibliothèque nationale, mais que les deux bibliothèques des Universités d'Etat reçoivent obligatoirement un ou deux exemplaires de tout ce qui est publié dans leur ville, leur province ou leur région respective, comme cela se pratique, par exemple, en Suède, en Allemagne, en Suisse afin que puissent être continuées les bibliographies liégeoise et gantoise.

C'est à ce prix seulement que nos deux Bibliothèques des Universités d'Etat de Gand et de Liège recouvreront la qualification de Zentralbibliothèke, de centres de documentation scientifique qu'elles ont perdue — au bénéfice, imprévisible, de la Bibliothèque royale — par la décision du Conseil académique en date du 11 janvier 1869.

Depuis lors, le budget qui leur est alloué ne leur permet plus d'acquérir que des revues et un minimum d'ouvrages, le prêt en faveur de la Bibliothèque de l'Université n'est pas assuré par les bibliothèques de Facultés ou de séminaires, et la conception d'une bibliothèque universitaire aux fenêtres largement ouvertes sur l'extérieur s'est peu à peu désagrégée pour faire face à une juxtaposition d'images indistinctes et souvent contradictoires.

Telles sont les idées que je soumets à l'attention de ceux qui, comme fonctionnaires et comme lecteurs, ne pourraient se résoudre à répondre oui si on leur demandait, en paraphrasant une enquête

célèbre : Faut-il brûler les bibliothèques?

Sans me faire trop d'illusions sur les conséquences immédiates de ce tableau qui, par la forces des choses, a pris parfois l'allure d'un réquisitoire, je pense sincèrement que le plan d'action que j'ai cru utile de recommander permettra de corriger Victor Hugo et de transformer l'acte de foi auquel nous sommes aujourd'hui résignés, en un acte d'espérance dans le destin meilleur de nos bibliothèques.

Jeanne Gobeaux-Thonet, Bibliothécaire en Chef de l'Université.

- N. B.: Cet article était en épreuves lorsqu'ont paru les études suivantes, qui intéressent directement notre propos:
- R. Juchhoff, The Present State of Library Cooperation in Germany, dans The Library Association Record, t. 56, 1954, pp. 423-427;
- E. Breitenbach, The American Memorial Library in Berlin: its Aims and Organization, dans Libri, t. 4, 1954, pp. 281-292;

 Aufbau und Aufgaben der deutschen Forschungsgemeinschaft, Bad Godesberg, 1954, 69 pp.;

⁽¹⁾ VANDER HAEGEN, Bibliographie gantoise, Gand, 1858-1859, 7 vol.; X. DE THEUX, Bibliographie liégeoise, 2° éd., Bruges, 1885, complétée par C. BAMPS, Addition à la Bibliographie liégeoise, I, Liège, 1895.

- P. H. MICHEL, Pour la réalisation des catalogues collectifs, dans Libri, t. 5, 1954, pp. 162-171;
- P. Salvan, Le personnel des bibliothèques universitaires, dans Cahiers des Bibliothèques de France, t. 1, 1954, pp. 27-48.

Annexe I

Verteilungsplan der sondersammelgebiete (für die Anschaffungen durch die Deutsche Forschungsgemeinschaft)

(tut the Australiangen dutch the Deutsche Poisch	ungsgemenischart)
o. Allgemeine Religionswissenschaft 1. Theologie 2. Rechtswissenschaft 2,1. Seerecht 2,2. Versicherungsrecht 3. Wirtschaft- u. Sozialwissenschaften 4. Medizin 5. Philosophie (u. Psychologie Pädagogik) 6. Alte u. Orientalische Kultur:	UB Tübingen UB Heidelberg SuUB Hamburg SuUB Hamburg UB Köln UB Köln
6,1. Altertumswissenschaft:	
6,11. Prähistorie	SB München SB München
6,2. Kulturen des Orients :	
6,21. Agyptologie	UB Heidelberg UB Tübingen
Gebiete	UB Tübingen
7. Neuere Philologie u. Europäisch-Amerikanische Kultur:	
7,1. Allgem. u. vgl. Sprachwissenschaft u. Literaturgeschite	UB Frankfurt
7,2. Germanische Philologie u. « Kulturkreis »: 7,20. Allgemeines	UB Frankfurt UB Frankfurt
7,221. Schweden	SuUB Hamburg UB Kiel UB Kiel
7,23. Niderlande, Flandern, Südafrika 7,24. Schweiz	UB Münster UB Freiburg

7,25. England	SuUB Göttingen SuUB Göttingen
7,3. Romanische Philologie u. « Kulturkreis »: 7,31. Frankreich	UB Bonn UB Köln SuUB Hamburg SuUB Hamburg SuUB Hamburg
7,4. Osteuropa: 7,40. Allgemeines 7,41. Sowjetunion 7,42. Polen, Tschechoslowakei, Balkan 7,5. Finno-ugrische Philologie 7,6. Judaica 8. Geschichte	SB München SB München SuUB Göttingen UB Frankfurt
9. Kunstwissenschaften: 9,1. Mittlere u. Neuere Kunstgeschichte 9,2. Musikwissenschaft 9,3. Theaterwissenschaft 10. Völkerkunde (u. Eingeborenensprachen) 11. Allg. Naturwissenschaften	UB München UB Frankfurt UB Frankfurt
12. Biologie: 12,1. Botanik 12,2. Zoologie 13. Geologie und Mineralogie 14. Geographie.	Senckenb. B SuUB Göttingen
15. Chemie: 15,1. Reine Chemie	THB Karlsruhe
16. Physik: 16,1. Reine Physik (u. Astronomie, Meteorologie) 16,2. Angewandte Physik und Mechanische Technologie	The state of the s
nologie	THB Stuttgart THB Aachen
17,1. Reine Mathematik	

18. Allgemeine Technik:
18,1. Ingenieurwesen allgemeine THB Hannover
18,2. Patente, Normen, Mane, Gewichte THB Hannover
18,3. Werkstoffkunde u. Werkstoffprüfung
(einschl. Metallkunde) THB Stuttgart
19. Bauwesen:
19,1. Baukunst, einschl. Städtebau THB Hannover
19,2. Bauingenieurwesen THB Darmstadt
19,3. Wasserbau THB Honnover
20. Maschinentechnik:
20,1. Allg. Maschinenbau einschl. Wärmetech-
nik, Metallbearbeitung Schweintechnik THB Darmstadt
20,2. Kältetechnik, Lebensmittelfrischhaltung; . THB Karlsruhe
20,3. Chem. Apparatebau, Verfahrenstechnik . THB Karlsruhe
20,4. Lichttechnik THB Karlsruhe
20,5. Kraftfahrwesen einschl. Kraftfahrzeug-
motoren THB Stuttgart
20,6. Schiffbau u. Schiffahrt SuUB Hamburg
f.Inst.f. Strömungs
mechanik u. Schiff- skunde
20,7. Strömungstechnik THB Aachen
21. Elektrotechnik:
21,1. Starkstromtechnik THB Darmstadt
21,2. Hochfrequenz- und Fernmeldetechnik THB München
22. Bergbau u. Markscheidekunde BAB Clausthal
23. Hüttenkunde THB Aachen 24. Landwirtschaft u. Gartenbau :
24. Landwirtschaft u. Gartenbau :
24,1. Landwirtschaft UB Bonn, Abt. Lw
24,2. Garten- u. Weinbau GbHB Hannover
25. Veterinärmedizin THB Hannover 26. Forstwirtschaft SuUB Göttingen
27. Allgemeines, Bibliographie, Buchhandel, Biblio-
thekswesen, Universitätswesen, Presse SuUB Göttingen
Sigles: UB = Universitatbibliothek.
THB = Technische Hockschuller bibliothek.
SB = Staatsbibliothek.
SuUB = Stadt-und Universitatbibliothek.

Annexe II

Statistiques des acquisitions du « Farmington Plan »

magalités d	1949		1950		1951		1952	
Country	Vol.	Cost	Vol.	Cost	Vol.	Cost	Vol.	Cost
Austria			- 3-		623	1,299	600	1,582
Belgium	168	719	379	1,580	378	1,081	422	1,251
Denmark	482	965	694	1,253	471	1,003	410	979
France	2,400	4,500	2,400	4,500	2,386	4,726	2,622	5,829
Germany				1	2,357	6,353	3,206	8,453
Italy	1,474	2,658	2,695	4,896	5,258	7,893	4,966	8,099
Mexico	143	582	360	954	300	900	248	423
Netherlands	1,026	1,755	1,120	1,674	1,156	1,915	1,518	2,391
Norway	547	990	450	800	350	650	265	564
Portugal		1=14=1			190	214	212	233
Spain	A THE OWNER OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER			-	461	777	864	1,524
Sweden	809	1,703	875	2,155	617	2,057	690	2,251
Switzerland.	1,250	3,000	1,250	3,000	1,188	2,968	1,481	4,227
F. P. Office.					844	1,405	- Sarak	Maria National States
Total	8,299	16,872	10,223	20,812	16,579	33,241	17,504	37,806

Les Carrières universitaires

Les Licenciés en Philosophie et Lettres entreront-ils dans l'enseignement?

Dans quelle mesure la carrière d'enseignement est-elle ouverte aux licenciés qui sortiront des diverses sections de la Faculté de Philosophie et Lettres? La question m'a été posée à différentes reprises. Il me paraît utile d'y apporter ici une réponse aussi précise que le permettent les éléments de la statistique, dans l'intérêt des jeunes gens qui ont à fixer leur choix et pour l'information des parents et des professeurs à qui incombe le devoir d'orienter ce choix et de l'éclairer avec pertinence.

Considérons la période qui s'étend de janvier 1955 à décembre 1966, soit 12 années. Nous supposons que la limite d'âge des professeurs, des préfets et des inspecteurs de l'enseignement moyen demeure fixée comme elle l'est en ce moment; nous posons par hypothèse que la proportion des populations scolaires de l'enseignement officiel (Etat, Provinces et Communes) et de l'enseignement libre ne subit pas de modification sensible. Toutes choses restant égales, quel est le nombre prévisible des chaires à

pourvoir dans chaque spécialité?

Une chaire devient vacante par la promotion, le décès ou la mise à la retraite de son titulaire; une chaire est créée chaque fois que l'effectif des classes l'impose ou à l'occasion du développement d'établissements nouveaux (Ecoles moyennes transformées en Athénées ou en Lycées).

nouveaux (Ecoles moyennes transformées en Athénées ou en Lycées). Nous examinerons, pour la période envisagée, l'état probable des chaires vacantes par promotion et par admission au bénéfice de la retraite, sans tenir compte du décès, qui est accidentel. Nous fixerons ensuite l'état probable des chaires à créer avant 1967 dans l'enseignement officiel. Les résultats de cette recherche nous permettront de dégager quelques conclusions sur les possibilités de carrière qu'offre en ce moment l'enseignement moyen en pays wallon.

I. — Chaires vacantes entre 1955 et 1967 par promotion des titulaires dans les établissements du régime français

Licenciés en	Philologie Classique	Philologie Germanique	Histoire	Philologie Romane
Promotion à une charge:	1.66.48			
d'Inspecteur	I	1	I	1
de Préfet des études	16	3	7	14
de Proviseur	2	-	I	I
Total: 48	19	4	9	16

Trois observations trouvent ici leur place :

1º Le chiffre est établi, pour chaque spécialité, en tenant compte du diplôme d'origine des Préfets et Proviseurs en exercice depuis 1945. La proportion des classiques, historiens et romanistes correspond d'ailleurs à celle des titulaires de chaires dans l'enseignement avec un léger avantage aux historiens. Le très petit nombre de Préfets germanistes s'explique par le fait que les professeurs licenciés en langues germaniques exercent de nombreux cumuls et se portent rarement candidats aux charges absorbantes de direction d'établissements.

2º Les prévisions tiennent compte des directions d'écoles dont les futurs titulaires seront Préfètes ou Préfets des études.

3º Des 44 préfectorats et provisorats à pourvoir, 8 intéressent les Lycées royaux; nous n'avons pas tenu compte de la création possible de quelques charges de Proviseur.

II. — Chaires vacantes entre 1955 et 1967 par retraite des titulaires atteints par la limite d'âge dans les établissements du régime français

Licenciés en		ilolo; assiq			ilolo mani		Н	listoi	re		ilolo omai	
Etablisse- ments	Ath.	Lyc.	Tot.	Ath.	Lyc.	Tot.	Ath.	Lyc.	Tot.	Ath.	Lyc.	Tot.
Année 1955	3		3	1		I	2		2	I		ı
1956	7	-	7	3	_	3	1	_	1	2	-	2
1957	1	_	1		9-	_	_	-	-	2		2
1958	7	2	9	2	1	3	_	_	V	6	1	7
1959		3	6	7	1	3 8			-	6	1	7
1960	3	_	3	7	-	7	1	_	1	2		2
1961	9	2	II	2	2	4	1	1	2	5	Ĭ	6
1962	5	I	6	I	I	2	I	2	3	3	_	3
1963	9	3	12	4	1	5	1	-	I	5	I	6
1964	4	4	8	1	1	2	1	3	4	4	5	9
1965	9	_	9	1	-	I	I	I	2	4	2	6
1966	3	5	8	I	2	3	5	-	5	2	4	6

Si nous additionnons les chaires vacantes par promotion et par retraite des titualires, nous obtenons, par groupe de 4 années, les chiffres suivants :

Chaires de Langues anciennes		Langues germa- niques	Histoire	Français	
Années 1955 à 58 1959 à 62 1963 à 66	27 (7 + 20) 32 (6 + 26) 33 (6 + 27)	23 (2 + 21)	$ \begin{array}{c c} 6(3+3) \\ 9(3+6) \\ 15(3+12) \end{array} $	18 (6 + 12) 17 (5 + 12) 32 (5 + 27)	

Le même calcul, prolongé aux années 1967 à 1974 donne un résultat qui indique une nette progression des besoins sous réserve de ce que nous exposerons plus loin.

Chaires de	Langues	Langues germa- niques	Histoire	Français	
Années 1967 à 70	52 (8 + 44)	20 (1 + 19)	19 (4 + 15)	28 (8 + 20)	
1971 à 74	88 (9 + 79)	44 (1 + 43)	29 (4 + 25)	73 (7 + 66)	

Dans l'ensemble, 30 % de ces chaires seront vacantes dans les Lycées royaux, 70 % dans les Athénées. Cependant la proportion des débouchés offerts aux licenciées est à peu près de moitié car les licenciées trouvent place dans les Athénées mixtes.

III. — Chaires nouvelles Prévisions pour les années 1955 à 1966

Les chiffres établis ci-dessus ne fixent qu'une partie des besoins de l'enseignement officiel du régime français pendant les années envisagées.

Les élèves actuellement inscrits dans nos classes sont nés entre 1937 et 1942. Ce sont là précisément les six années dont les coefficients de natalité donnent, jusqu'à présent, la moyenne la plus basse de ce siècle en pays wallon et à Bruxelles. Ce coefficient passe en effet de 11,65 pour mille en 1937 à 9,77 en 1942. Dans les six années suivantes, les coefficients s'élèvent de 11,20 pour mille en 1943 à 16,51 en 1948, record atteint par la natalité du pays wallon pendant la période de compensation des années de guerre. Toutes proportions restant égales, il entrera, en septembre 1960, 46 élèves là où il en est entré 29 cette année. Comme les coefficients de natalité ont décru lentement après 1948, l'effectif le plus élevé doit être atteint lorsque les enfants nés en 1948 entreront en seconde des humanités, soit en septembre 1964. A ce moment en effet, les élèves, nés entre 1946 et 1952,

seront les enfants des six années dont les coefficients fournissent la moyenne la plus forte depuis trente ans. Au regard de l'effectif actuel de nos classes d'enseignement moyen, l'effectif de septembre 1964 est dans le rapport de quatre à trois, exactement 41 contre 31.

Une pareille augmentation automatique de l'effectif n'ira pas sans nom-

breuses créations de classes.

Est-ce à dire que le nombre de classes et de professeurs augmentera du cinquième pour septembre 1960 et du tiers avant 1964? Non. Les classes peu peuplées absorberont un certain nombre d'élèves avant d'être dédoublées, les petits établissements peupleront leurs classes sans changement notable du nombre des professeurs. Mais il n'en sera pas de même des établissements importants. Un Athénée comptant 120 élèves pour les six classes d'humanités peut atteindre 145 puis 160 élèves sans création de classe nouvelle ou en dédoublant une seule classe. Mais on ne passe pas de 900 élèves à 1080, puis à 1170 sans dédoubler des sixièmes et des cinquièmes dès le début de la poussée et toutes les autres classes ensuite. Quelques dédoublements ont déjà été accordés cette année; les coefficients de natalité de 1941 et 1942 en rendent parfaitement raison. En 1941, le coefficient wallon était 9,29 pour mille; en 1942 il passait à 9,77. A Bruxelles, en 1941, il était 9,31 pour mille; en 1942, il atteignait 10,57. Dès 1955, de nouvelles classes seront créées car le coefficient de natalité de 1943 est 11,20 pour mille; celui de 1944: 11,36; celui de 1945: 12,19 contre 9,77 en l'année 1942 qui fournit l'effectif de nos sixièmes.

En considérant la population des classes dans les établissements du régime wallon et la répartition de cette population dans les diverses sections de l'enseignement moyen, on peut estimer, sans faire tort à la prudence, que le quart de l'augmentation prévue s'absorbera sans création de chaires nouvelles. Il en résulte que le nombre des professeurs s'élèvera de 15 % environ avant 1960 dans chaque spécialité et de 22 % avant 1964.

Les 375 professeurs de langues anciennes des écoles officielles que je visite auront, en 1960, une bonne cinquantaine de jeunes collègues et

quatre-vingts en 1964.

Il faut le noter : les jeunes professeurs qui entreront en charge avant 1964 seront maintenus dans les cadres. Sans doute, la population scolaire globale de l'enseignement moyen diminuera-t-elle lentement à partir de l'années scolaire 1964-1965; sans doute cette réduction entraînera-t-elle la suppression de chaires. Cette crise n'offrira guère de risques pour les professeurs en place. Car de 1963 à 1970, 83 classiques, 30 germanistes, 35 historiens et 60 romanistes seront promus ou atteints par la limite d'âge dans les écoles du régime wallon. Un certain nombre de ces professeurs ne seront pas remplacés au moment de leur promotion ou de leur départ. L'équilibre s'établira sans difficulté.

IV. - Conclusions

Pour les licenciés en Philosophie et Lettres, les possibilités de carrière dans l'enseignement moyen officiel s'améliorent sauf pour les germanistes.

En six ans, à dater de 1955, l'enseignement officiel du régime français fera appel aux licenciés dans la mesure suivante :

Spécialités	Classiques	Germanistes	Historiens	Romanistes
Chaires : Vacantes Nouvelles	39 ± 50	24 ± 60	8 ± 20	23 ± 50
Total	士 89	± 84	± 28	± 73

Entre la fin de 1960 et la fin de 1966 les chiffres seront proches des suivants :

Spécialités	Classiques	Germanistes	Historiens	Romanistes
Chaires:			100	
Vacantes	63	19	2 I	44
Nouvelles	土,30	± 45	± 15	± 30
Total	± 93	± 64	± 36	± 74

Or, à côté de l'enseignement moyen et parallèlement, l'enseignement normal et l'enseignement technique absorberont un nombre croissant de licenciés, romanistes, germanistes et historiens.

Enfin l'enseignement libre dont la population, un peu supérieure en nombre à celle de l'officiel, se développe dans la même proportion, fera appel à de nombreux licenciés des quatre sections tant pour satisfaire aux lois qui régissent l'admission aux subsides de l'Etat que pour assurer le corps professoral nécessaire aux nombreuses classes dont la création s'imposera.

On doit estimer modérément que l'enseignement recevra en pays wallon, dans les douze prochaines années, entre 250 et 300 licenciés en philologie classique, soit près de 25 par an, plus de 350 licenciés en philologie germanique et plus de 300 romanistes, enfin une centaine d'historiens.

Pour quelques années, — cinq ans seulement — la carrière est ouverte. Souhaitons que notre beau métier tente les jeunes gens enthousiastes, intelligents, ardents au travail et dévoués à la jeunesse dont le pays a besoin pour assurer la relève.

E. Renier.

Agrégé de l'Enseignement supérieur, Inspecteur de l'Enseignement Moyen et Normal.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

Extension universitaire liégeoise

On connaît l'intérêt croissant que suscitent ces conférences et cours gratuits organisés sous le patronage de la Ville de Liège par le corps enseignant de notre Université.

Le comité organisateur nous communique le programme des conférences qui auront lieu en la Salle académique de l'Université, à 20 heures précises, durant le premier trimestre de 1955.

Mois de Janvier.

Jeudi 13: «Comment fleurissent les plantes», par M. C. Sironval, chef de travaux à la Faculté des Sciences.

Jeudi 20 : « Radio-activité et Biologie », par le docteur W. Verly, assistant à la Faculté de Médecine.

Mois de février.

Jeudi 3 : « Les réacteurs nucléaires », par M. L. Winand, chargé de cours à la Faculté des Sciences.

Jeudi 17: « La liaison par eau Meuse-Bassin de Briey; ses aspects techniques et économiques », par M. L. J. Pauwen, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

Mois DE MARS.

Jeudi 3 : « La science moderne dans certains problèmes ménagers », par M. E. Leclercq, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées.

Jeudi 17: « Sur un musicien liégeois : Johannes Ciconia », avec disques, par Mme Clercx-Lejeune, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie.

Jeudi 31 : « L'amour chez les poètes alexandrins », par M. A. Severyns, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Les résultats d'examens des sessions de juillet et de septembre 1954 à l'Université de Liège

Comme les autres années, nous publions ci-dessous les résultats obtenus par les étudiants de l'Université de Liège aux examens des deux sessions de 1954.

Nous comparons d'abord, pour chaque session, le nombre des étudiants inscrits aux diverses épreuves et le nombre de ceux qui ont réussi ces épreuves en indiquant parmi eux ceux qui ont obtenu au moins une distinction.

Ensuite, nous indiquons le nombre d'inscriptions aux cours, prises en début d'année, et le nombre de réussites en première ou deuxième session.

00	% de réussites	50 777 87 79	62 51 57 76 84	46 69 62 23	50 50 91 91
ique				100%	WIL OLD
Année académique	Réussites pour les 2 sessions	78 57 68 49	27 27 88 24 74	21 9 19 5	53 54 39
	Inscrip- tions aux cours	156 74 78 62	120 72 102 59 56	46 13 31 22(4)	127 70 57 57
TOP IN	Réussites avec grade	1 4 4 4 2 2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	w - a - a	1061	r 4 21
2º session	Total des réussites	20 18 10 36	23 11 25 15 15	0 & L +	9 10 14 21
	Inscrip- tions aux examens	51 31 37	2,5 2,5 2,7	26 5 10 7	40 25 22 22
ıre session	Réussites avec grade	17 22 27 7	5 7 7 122 16	4-9+	2 2 2 2 2 3 1 8
	Total des réussites	58 58 13	52 26 33 30 32	12 6 17 1	2 4 4 4 1
	Inscrip- tions aux examens	124 66 69 14	70 70 95 88 8 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	110	106 68 53 19
	Etudes conduisant à un diplôme délivré par :	A. — Faculté de Philosophie et Lettres (†) C. (2) 1^{Re} ép L. (2) 1^{re} ép L. (2) 1^{re} ép	B. — Faculté de Droit 1. Droit C. 1re ép D. (*) 1re ép D. (*) 2e ép 2e ép 3e ép	2. Sections de sciences politiques et sociales C. 1 ^{re} ép L. 1 ^{re} ép L. 1 ^{re} ép	C. — Faculté des Sciences (*) 1re ép L. 1re ép L. 1re ép

(¹) Il s'agit des sections de philosophie, d'histoire, de philologie classique, romane et germanique.
(²) C. = candidature; L. = licence; D. = doctorat; Ph. = grade de pharmacien; Ing. = grade d'ingénieur.
(³) Il s'agit des sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, biologiques et géographiques.
(⁴) Dont 8 inscrits aux examens.

34	24 5	4-11	12	15	7	4	12	18	01	91		- 9I		28		13			111		22	20	The transfer of		1	1	1 1	T T
	67 14 52	3.5	20	35	42	I	12	3	27 8 10	1 61	Land Barrier	53	24	57 18 46	28	37			17	26 11 15	14		The State of	2	4	- 9	5 2 1	
	126	87	90	83	16		47	19	37 2	40 -		183 10		110	06	-			63	41	99		September 1				9	<u>a</u>
D.—Faculté de Médecine 1. Médecine C. 11º ép	2º ép	D. 1 ^{re} ép	2° ép	3° ép	4° ép	2. Pharmacie C. 1re ép		2000	2° ép	3 ^e ép	E. — Faculté des Sciences appliquées	C. 1 ^{rg} ép	2º ép	Ing.(2) Ire ép	2e ép	3° ép	F. — Ecole supérieure de Sciences commerciales	et economiques	Ċ		L. 1 ^{re} ép	2° ép	r. — Institut superieur d'éducation physique	C. Ire ép	2º ép	L. Ire ép		

Sanatorium universitaire d'Eupen

Au cours de l'année académique 1953-1954, 19 anciens malades du Sanatorium universitaire ont repris leurs études et se sont présentés à des examens universitaires.

Le Service Social universitaire nous communique leurs résultats :

9 ont obtenu la « Distinction »;

8 ont obtenu la « Satisfaction »;

2 ont été ajournés;

4 ont obtenu leur diplôme final.

Lauréats de concours universitaires

CONCOURS UNIVERSITAIRE 1951-1953.

- Philologie Classique, M. J. Servais, licencié en philologie classique de l'U. Lg.: «Recherches sur le rite de supplication en Grèce, d'Homère à l'époque classique ».
- Sciences géographiques: M. C. Christians, licencié en sciences géographiques de l'U. Lg.: « La structure agraire et la réorganisation parcellaire en Ardenne, spécialement dans la dépression des deux Ourthes. La commune de Flamièrge ».
- Sciences thérapeutiques y compris la toxicologie : Premier ex-aequo, M. P. Osterrieth, étudiant à la Faculté de Médecine de l'U. Lg. : « Nouvelles recherches sur le temps de saignement ».
- Sciences chirurgicales et obstétricales, médecine légale : M. Y. Delmarcelle, docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'U. Lg.: «Contribution à la Physiopathologie des milieux endoculaires ».
- Concours de 1953 pour la collation des bourses de voyage réservées aux porteurs de diplomes légaux.
- Philosophie et Lettres: M. F. Lemaire, licencié en Histoire de l'U. Lg. : « Les débuts du protestantisme au Marquisat de Franchimont 1521-1576 ».
 - Mlle E. Boulanger, licenciée en philologie romane de l'U. Lg. : « Les théories concernant le déclin du préterit et du subjonctif imparfait en français moderne ».
- Sciences physiques et mathématiques : Mlle M. Thyssen, licenciée en sciences mathématiques de l'U. Lg. : « Etude de quelques types d'équations aux dérivées partielles d'ordre supérieur à deux ».
- Médecine, chirurgie et accouchements: M. E. Prijot, docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'U. Lg.: « Débit et résistance à l'écoulement de l'humeur aqueuse dans le glaucome chronique simple et dans le glaucome congestif, avant et après traitement ».

M. M. Leclercq, docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'U. Lg. : « Introduction à l'étude des tabanides et révision des espèces en Belgique ».

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Personalia

M. F. Vercauteren, professeur ordinaire, a été invité à faire une série de conférences aux Instituts français de Naples et de Florence.

Il a été invité à représenter la Belgique aux fêtes qui ont marqué le centième anniversaire de l'Institut für Oesterreichische Geschichtsforschung de l'Université de Vienne.

Il a été invité à faire, durant l'année académique 1954-1955, une série de conférences à l'Université d'Amsterdam, dans le cadre de l'accord culturel belgo-néerlandais.

Par arrêté ministériel du 10 juillet 1954, il a été nommé Secrétaire de l'Institut historique belge de Rome.

Il a été invité à assister en novembre 1954, au colloque international qui s'est tenu à Rome sous les auspices de l'Instituto storico italiano, en vue d'assurer la publication d'un nouveau recueil alphabétique des sources historiques de l'Europe médiévale.

Les fonctions de directeur de l'Academia Belgica à Rome, qu'il a exercées durant cinq ans ont pris régulièrement fin le 1er octobre 1954.

Il a été nommé Docteur bonoris causa de l'Université de Clermont-Ferrand, à l'occasion du centième anniversaire de cette université.

Il a été élu membre d'honneur de l'Institut historique autrichien de Vienne.

Mlle I. Simon, professeur ordinaire, a reçu une bourse de recherches Smith Mundt et une bourse Fulbright pour les Etats-Unis.

M. J. Horrent, chargé de cours à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, est rattaché à la Faculté de Philosophie et Lettres en la même qualité.

Distinctions honorifiques

M. P. Nève de Mévergines, professeur émérite, est promu grand officier de l'Ordre de la Couronne.

M. A. Corin, professeur ordinaire, est promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.

M. A. Severyns, professeur ordinaire, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

MM. M. Paquot et L. Levaux, professeurs ordinaires, sont promus grand officier de l'Ordre de Léopold II.

M. M. De Corte, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.

Mme Curvers-Delcourt, est promue grand officier de l'Ordre de Léopold II. M. F. Closset et Mlle S. D'Ardenne, professeurs ordinaires, sont nommés Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

MM. R. Demoulin et L. Remacle, Mme R. Dehousse-Lejeune, et M. A. Soreil, professeurs ordinaires, sont nommés officier de l'Ordre de Léopold.

M. M. Helin, chargé de cours, est nommé officier de l'Ordre de Léopold. M. M. Rutten, chargé de cours, est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.

Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie

Mlle Danthine, professeur, est nommée officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Fierens, chargé de cours, a présidé le 5e Congrès international des Critiques d'art qui s'est tenu à Istamboul du 8 au 17 septembre 1954.

M. B. Van de Walle, professeur, est promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Institut supérieur de sciences pédagogiques

Mme Dubuisson-Brouha, professeur, a été nommée officier de l'Ordre de Léopold.

M. E. Natalis, chargé de cours, est nommé professeur. Il a, par ailleurs, été nommé officier de l'Ordre de Léopold.

M. E. Löbet, chargé de cours, a été désigné par l'O. N. U. pour faire partie de la délégation belge au cycle d'études sur la réadaptation des invalides adultes.

Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales

M. J. Duchesne-Guillemin, professeur, a été nommé officier de l'Ordre de Léopold.

FACULTÉ DE DROIT

Personalia

M. P. Lambert, professeur ordinaire, a fait un séjour d'études à Gènes et à Rome.

Distinctions honorifiques

M. L. Graulich et le Chevalier A. Braas, Recteurs honoraires de l'Université, ont été promus grand officier de l'Ordre de Léopold II.

MM. F. Casters et X. Janne d'Othée, professeurs émérites, sont promus grand officier de l'Ordre de la Couronne.

M. E. Dembour, professeur ordinaire, a été promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.

M. A. Philippin, professeur ordinaire, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

MM. J. Lejeune, A. Buttgenbach et C. Renard, professeurs ordinaires, ont été nommés officier de l'Ordre de Léopold.

Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

M. G. Dykmans, professeur, est nommé officier de l'Ordre de Léopold. M. E. Lebeau, professeur, est promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. G. Noël, chargé de cours, est nommé officier de l'Ordre de Léopold. M. P. Quaden, chargé de cours, a été nommé officier de l'Ordre de Léopold II.

FACULTÉ DES SCIENCES

Personalia

M. P. Swings, professeur ordinaire, est nommé membre de la Commission interministérielle de la Recherche scientifique pour une période de deux ans à dater du 9 septembre 1954. Il a fait deux conférences à l'Université de Sarrebruck.

M. M. Welsch, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, est, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire à la Faculté des Sciences le cours de « Notions de technologie des industries biochimiques », en remplacement de M. le professeur Batta, décédé.

Mlle S. Leclercq, professeur ordinaire, a été nommée Vice-Présidente du Comité international de paléobotanique.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été élu membre correspondant de la Société néerlandaise de Géographie et membre effectif de la Société Royale des Sciences de Liège.

M. V. Desreux, professeur ordinaire, a été invité à participer au colloque de Chimie et Physique macromoléculaires organisé à Strasbourg.

M. H. Brasseur, professeur ordinaire, a été nommé Président d'une section du Congrès international de Cristallographie; il a été invité à participer au colloque de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée à Münster.

M. A. Pirard, chargé de cours, a été nommé professeur ordinaire.

M. H. Sauvenier a été nommé agrégé à titre définitif à la Faculté des Sciences.

Distinctions honorifiques

- M. G. Gueben, doyen de la Faculté, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.
- M. H. Janne d'Othée, professeur ordinaire, a été promu grand officier de l'Ordre de la Couronne.
- M. L. Godeaux, professeur ordinaire, a été promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.
- MM. M. Morand, R. Bouillenne et O. Tulippe, professeurs ordinaires, sont nommés Commandeur de l'Ordre de la Couronne.
- M. A. de Rassenfosse, professeur ordinaire, a été promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.
- MM. A. Hautot, O. Rozet, V. Desreux et H. Brasseur, professeurs ordinaires, sont nommés officier de l'Ordre de Léopold.
- M. H. Damas, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.
- M. F. Carpentier, chargé de cours, est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold II.
- MM. A. Pirard et F. Dussart, chargés de cours, sont nommés officier de l'Ordre de Léopold II.
- M. B. Rosen, chef de travaux, est nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Personalia

- M. R. Vivario, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, a été nommé Secrétaire du Conseil académique de l'Université, pour une période d'un an à dater du 1er octobre 1954.
- M. L. Brull, professeur ordinaire, a représenté la Faculté de Médecine de Liège au troisième Congrès de l'Association internationale de Gérontologie qui s'est tenu à Londres du 19 au 23 juillet. M. le professeur Brull prit également part au symposium gérontologique, organisé à la veille de ce Congrès par la fondation Ciba.

Indépendamment de ses autres attributions, M. Z. Bacq, professeur ordinaire, est chargé de faire le cours de « Physiopathologie de l'Anesthésie »; M. M. Dallemagne, professeur ordinaire, celui de « Pharmacologie de l'Anesthésie » et M. P. Moureau, professeur ordinaire, celui de « Sérologie et transfusion sanguine ».

MM. L. Christophe et F. Orban, professeurs à titre honorifique, sont nommés professeurs extraordinaires et sont chargés, indépendamment de leurs autres attributions, de la direction du stage pratique d'Anesthésie à la clinique chirurgicale.

MM. D. Honoré et E. Vanremoortere ont été nommés chefs de travaux à titre définitif à la Faculté de Médecine.

Les docteurs L. Dumont, A. Reginster et A. Nizet ont été nommés maîtres de conférences près la Faculté de Médecine.

Dans le courant de l'année académique 1954-1955, le docteur L. Dumont, Agrégé, donnera cinq leçons sur «l'hypertension clinique et expérimentale».

Le docteur A. Reginster, Agrégé, fera cinq leçons sur « la chimiothérapie de la tuberculose ».

Les cinq leçons exposées par le docteur A. Nizet, Agrégé, porteront sur « la synthèse de l'hémoglobine ».

Toutes ces leçons seront accompagnées de démonstrations.

Distinctions honorifiques

M. H. Fredericq, Recteur honoraire, de même que MM. R. Vivario, J. Roskam, P. Divry, F. Albert et G. Leplat, professeurs ordinaires, ont été promus grand officier de l'Ordre de Léopold II.

M. F. Vandervael, doyen de la Faculté, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. J. Van Beneden, professeur ordinaire, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. G. Leplat, professeur ordinaire, a été promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.

M. L. Brull, professeur ordinaire, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. W. Esser, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Moureau, professeur ordinaire, a été promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. M. Dallemagne, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.

M. A. Lambrechts, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.

M. R. Mouchet, chargé de cours, a été fait Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

M. J. Ketelslegers, chef de travaux, est nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

M. C. Grégoire, agrégé, est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Institut supérieur d'éducation physique

M. L. Dehoux, professeur, est promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Personalia

- M. F. Campus, prorecteur et professeur ordinaire, a été élu correspondant à l'étranger de l'Académie Royale des Sciences exactes, physiques et naturelles de Madrid et Vice-Président du conseil d'administration de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale; il a été promu officier de la Légion d'Honneur.
- M. J. Danze, professeur ordinaire, est, indépendamment de ses autres attributions, chargé de faire le cours, récemment institué à la Faculté, sur les « Réacteurs nucléaires pour la production de force motrice ».
- M. L. Leloup, professeur ordinaire, a assumé la présidence des journées internationales de lubrification tenues à Liège les 6, 7 et 8 mai et a fait à Paris une conférence sous les auspices de l'Institut supérieur des Matériaux et de la Construction mécanique.
 - M. G. Burnay, chargé de cours, a été nommé professeur ordinaire.
- M. V. Dunski, chef de travaux, a été invité à présenter une communication à la Conférence internationale de la technique textile de Barcelone et élu membre du comité scientifique de l'Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique de Montefiore.

Distinctions honorifiques

- M. A. de Marneffe, professeur ordinaire, est promu grand officier de l'Ordre de la Couronne.
- M. F. Dacos, professeur ordinaire, est promu grand officier de l'Ordre de Léopold II.
- M. P. Fourmarier, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.
- MM. J. Danze, E. Frenay et M. Rousseau, professeurs ordinaires, sont nommés Commandeur de l'Ordre de la Couronne.
- M. L. Hermans, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.
- M. P. Louon, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.
- M. J. Melon, professeur ordinaire, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.
- M. H. Labasse, professeur extraordinaire, est nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.
- M. J. Frenkiel, chargé de cours, est nommé officier de l'Ordre de Léopold II.
- M. M. Sluys, chargé de cours, est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

M. R. Dantinne, chargé de cours, est nommé officier de l'Ordre de Léopold.

M. J. Genard, Agrégé, est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Centre interfacultaire d'études coloniales

MM. les professeurs F. Campus et O. Tulippe se sont rendus au Congo en août et septembre pour un voyage d'études subsidié par la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège.

M. le professeur M. Legraye s'est rendu, en août et septembre, au Kivu,

pour y effectuer des études géologiques et minières.

Les étudiants dont les noms suivent sont les bénéficiaires des bourses de voyage au Congo, offertes par le Conseil Supérieur des Transports au Congo:

MM. R. Delrez, 2º épreuve du grade d'ingénieur électricien-mécanicien;

P. Gabriel, 2e doctorat en droit;

J. G. Henrotte, 2e doctorat en médecine;

J. Wilmet, 2e candidature en sciences géographiques.

L'Union des Femmes Coloniales, section de Jadotville, vient, une fois de plus, de mettre à la disposition de l'Université une somme de 10.000 francs pour venir en aide aux études d'un fils de colonial. Nous les remercions pour ce beau geste.

Bibliothèque

La Bibliothèque a eu la joie d'accueillir récemment deux importantes collections de documents dont la conservation, à l'Université, revêt un intérêt tout spécial, puisqu'il s'agit des notes laissées par deux professeurs de notre Alma Mater.

Michel Gloesener, professeur de sciences physiques et mathématiques à l'Université de Liège de 1830 à 1876, premier président de la Société Royale des Sciences de Liège, a laissé le souvenir d'une personnalité de premier plan, à qui l'enseignement de la physique mathématique à l'Université de Liège, entre 1830 et 1860, doit le meilleur de sa réputation.

Grâce à l'initiative de Mademoiselle Knepper, petite-fille de ce grand savant, la Bibliothèque de l'Université de Liège pourra désormais placer à côté des publications de Michel Gloesener un nombre considérable de manuscrits et notes laissés par ce dernier : cours manuscrits professés à l'Université de Louvain entre 1824 et 1830; documents concernant l'enseignement de la physique à l'Université de Liège (correspondance, inventaire des appareils, études et travaux, croquis, dessins et planches); notes sur les mouvements d'horlogerie, le télégraphe, les appareils électriques, etc...

Dans un tout autre domaine, mais avec autant de plaisir, la Bibliothèque a reçu, à la même époque, les papiers de Victor Chauvin, orientaliste de réputation internationale, qui occupa de 1872 à 1913, les chaires d'Hébreu et d'Arabe à l'Université.

Ayant toujours manifesté envers les activités de notre Bibliothèque un intérêt tout spécial, le savant auteur de la « Bibliographie des ouvrages arabes » lui avait légué tous ses livres. Cette collection, d'une incomparable richesse, constitue — on le sait — un fonds spécial au sein de la Bibliothèque. Les héritiers de Victor Chauvin viennent de la compléter en faisant donation au Patrimoine, pour être déposés à la Bibliothèque, des notes et docuements manuscrits de Chauvin, contenus en 457 cartons, concernant l'exceptionnel ensemble des recherches d'une extraordinaire variété, que poursuivait le savant orientaliste.

A tous ceux qui contribuent ainsi à enrichir les collections universitaires, la Bibliothèque adresse l'expression de sa profonde gratitude.

Personalia

Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, a obtenu un Fullright Travel Grant en qualité de Research Scholar, de l'United States Educational Foundation. Par A. M., elle a été désignée comme chargé de cours pour candidats-bibliothécaires à Liège.

Elle a représenté l'Université de Liège à l'Inauguration des Archives de l'Etat, à Mons, le 29 mai 1954, et a assisté comme déléguée officielle belge au Congrès des bibliothécaires scientifiques allemands « Bibliothékartag », à Brême, du 8 au 11 juin 1954.

Mlle M. Lavoye, bibliothécaire-bibliographe, a été désignée, par A. M., comme chargé de cours pour candidats-bibliothécaires à Arlon, Marche et Liège.

M. M. Hélin, bibliothécaire-bibliographe et chargé de cours, a été promu Officier de l'Ordre de Léopold.

M. R. Bragard, bibliothécaire-bibliographe, a été élu membre de la Commission des publications de la Société Royale « Le Vieux-Liège », et membre effectif de l'Institut archéologique liégeois.

Mme E. Sauvenier-Goffin, bibliothécaire-bibliographe, a été élue membre de la Société Royale des Sciences de Liège et bibliothécaire-adjointe de cette Société.

M. J. Stiennon, bibliothécaire-bibliographe, a été élu secrétaire de la Section d'Histoire de la Société pour le Progrès des Sciences philologiques et historiques (Bruxelles),

a été nommé membre de la Section belge de la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etat,

a été élu membre effectif de l'Institut archéologique liégeois, et membre correspondant de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège. Il a participé et présenté une communication aux Journées internationales d'Histoire du Droit et des Institutions, tenues à Namur, du 23 au 25 avril 1954, sous les auspices de la Société d'Histoire du Droit des Pays flamands, picards et wallons,

a participé et présenté deux communications au 25^e congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes et au premier Colloque du Centre international d'études romanes, qui se sont déroulés à Tournus, du 18 au 21 juin 1954,

a présenté une communication au Convegno internazionale di Storia delle Biblioteche (Cesena, 3-5 octobre 1954).

M. J. Hoyoux, bibliothécaire-bibliographe, a été élu membre de la Commission belge de Bibliographie.

Mlle J. Stouffs, licenciée en philologie romane, stagiaire à la Bibliothèque, a subi avec succès l'épreuve de candidat-bibliothécaire bibliographe, le 21 septembre 1954, à la Bibliothèque Royale de Belgique.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Bruxelles

Cours de vacances. — Le lundi 26 juillet 1954, M. le Professeur G. Charlier, président de la Commission des Cours de Vacances, a reçu en la salle du Conseil de l'Université et en présence de M. J. Lameere, président de la Faculté de Philosophie et Lettres représentant M. le Recteur, les professeurs et les étudiants participant à ce cycle d'été.

Cette année, les cours ont porté particulièrement sur la période qui s'étend de 1918 à 1939. Les étudiants inscrits aux cours de vacances de l'U. L. B. sont venus de Hollande, d'Italie, d'Allemagne, de Suède, de Norvège, d'Espagne, de Suisse, du Portugal, de Grèce et du Guatémala.

Le Bicentenaire de l'Université de Columbia. — L'U. L. B. a voulu s'associer à la célébration du bicentenaire de l'illustre Université américaine. Au mois de mai, elle a accueilli pour une huitaine de jours l'exposition itinérante développant le principe fondamental de la « Columbia University ». D'autre part, M. P. De Groote, Président du Conseil d'Administration, s'est rendu aux Etats-Unis pour participer aux cérémonies du bicentenaire, en compagnie de M. l'Ancien Recteur J. Baugniet.

Les Fondations de la rue d'Egmont

La Jeunesse belge à l'Étranger

La Fondation « La Jeunesse Belge à l'Etranger » a pour objet de promouvoir chez les jeunes Belges la connaissance pratique des langues vivantes et des peuples qui les parlent. Elle continue, sous l'égide de la Fondation Universitare, et en les amplifiant, les activités du Bureau Belge pour l'échange estudiantin, fondé en 1930 par MM. Fr. Closset et L. A. Corin, Professeurs à l'Université de Liège.

La Fondation prête ses bons offices:

- A l'établissement de relations épistolaires entre les jeunes gens de parler différent.
- A l'organisation de séjours dans des familles, soit à titre d'échanges individuels, soit à titre d'hôtes payants.

 — A l'organisation de séjours dans des camps internationaux ou des homes d'étudiants, de cours de vacances, etc...

Durant l'année académique 1953-1954, la Fondation « La Jeunesse Belge à l'Etranger » :

- A mis près de 19.000 jeunes gens et jeunes filles en rapport avec des correspondants se répartissant sur 30 pays.
- Organisa le départ de plus de 800 jeunes gens et jeunes filles belges, à titre d'élèves d'échange, d'hôtes payants, d'invités, d'élèves à des cours de vacances (La Haye, Overveen, Aix-la-Chapelle, Eastcote), de volontaires dans des camps de moisson, d'hôtes, dans des homes et des camps à l'étranger, dans huit pays. Leur déplacement en groupe a été organisé, pour les « individuels » aussi, du moins pour ceux qui en ont fait la demande.
- Est intervenue pécuniairement dans les frais de séjour et de voyage d'un contingent assez important d'élèves moins favorisés (orphelins, enfants de milieu modeste, etc...) et qui n'auraient pu songer à se rendre à l'étranger sans son aide.
- Favorisa l'accueil, dans des familles belges, de plus de 400 jeunes gens étrangers.
- Prêta son concours pour assurer le séjour d'une centaine d'étudiants belges à la Fondation Biermans-Lapôtre (Maison des étudiants belges à Paris) durant la période des grandes vacances.
- A l'intervention de la Fondation, 25 jeunes gens et jeunes filles (19 belges, 6 luxembourgeoises) choisis parmi une soixantaine de candidats, vont séjourner un an aux Etats-Unis, comme boursiers, dans des écoles de l'enseignement secondaire, par l'entremise de « l'American Field Service, International Scholarships».
- A l'intervention de la Fondation trois étudiants ont pu assister à une Semaine Atlantique (OTAN) à Barnet (Grande-Bretagne), et une monitrice faire un stage dans des camps de jeunesse aux Etats-Unis, grâce à une des bourses mises par l'Unesco à la disposition de la Fédération des Organisations de correspondances et d'échanges scolaires (FIOCES).
- A l'intervention de la Fondation, 4 jeunes filles ont participé au « village d'Enfants » de Grinda (Suède).
- A l'intervention de la Fondation 9 jeunes gens et jeunes filles ont participé au « Séminaire d'Amitié Mondiale » à La Haye (Hollande), organisé par « Friendship among children and youth among the world ».
- Faute de disposer d'offres adéquates de l'étranger des dizaines de demandes belges n'ont pu être réparties, tandis que bon nombre d'autres, arrivées après la distribution des contingents étrangers, n'ont pu être acceptées, faute de contrepartie.
- Comme on l'a dit déjà le nombre des séjours réalisés, chaque année, est en réalité plus élevé que ne le disent les chiffres mentionnés ci-dessus : des jeunes gens belges visitent leur correspondant étranger ou renouvellent l'échange ou le séjour de l'année précédente, sans passer par l'intermédiaire de la Fondation. Ils préfèrent renoncer soit aux garanties sur les milieux,

soit aux avantages des voyages et des excursions en groupe. Il semble bien que les chiffres cités ci-dessus puissent être augmentés — sans exagération — de 40 %.

Bourses de voyage Félicien Cattier

La Fondation « La Jeunesse Belge à l'Etranger », crée — à partir de 1954-1955 — dix bourses de voyage à l'étranger d'un montant de 5000 fr. chacune en faveur des élèves de l'enseignement secondaire terminant leur rhétorique à la fin de la présente année scolaire. Ces bourses doivent permettre, à des rhétoriciens, d'étudier, au contact direct de la vie, un des aspects du pays choisi comme but de leur voyage ainsi qu'ils le définiront, dans un projet, soumis, préalablement, à la Fondation. Un rapport devra être rédigé au retour.

Ce voyage se place au moment où le boursier doit se révéler à lui-même, choisir une carrière et décider de l'orientation de son existence; devant ainsi s'évader de son milieu, vivre le plus près possible des réalités, partager intimement la vie et le souci des hommes, le boursier apprendra à faire preuve d'initiative à vaincre les difficultés, à voir plus clair dans ses possibilités. Peut-être sera-t-il amené à réaliser quelques « exploits », et, vraisemblablement à découvrir les prémisses d'une ambition moralement forte, noble et généreuse.

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

Pendant le cours du trimestre écoulé, deux évènements ont marqué l'activité du groupe national belge de l'I.A.U.P.L.: le Congrès Universitaire de Vienne et l'Assemblée générale du groupe. Celui-ci a été représenté à Vienne par son président, le professeur O. De Raeymaeker et par le professeur R. Schuyten, délégués au Central Council; deux membres s'y sont rendus à titre individuel. La réunion a été très réussie; les contacts avec des collègues des régions centrales et orientales de l'Europe ont été établis; des travaux utiles ont été faits sur la coopération entre la recherche privée et les Universités, sur les difficultés que rencontrent les échanges scientifiques internationaux, sur les conditions d'admission des étudiants dans l'enseignement supérieur et le système des bourses appliqué en divers pays.

L'Assemblée générale a eu lieu à la Bibliothèque de l'Université de Louvain. Plusieurs rapports substantiels ont été présentés, notamment sur le Congrès de Vienne, sur la gestion du Groupe national et sur les « événements marquants de l'année académique écoulée au point de vue de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ». La journée s'est terminée par une visite du Centre Universitaire d'Héverlé, particulièrement des nouveaux instituts de la Faculté des Sciences appliquées et par une réception offerte par l'Université. Le Recteur Magnifique, Mgr. van Waeyenbergh, avait tenu à assister aux débats de l'Assemblée générale, au déjeuner et à la réception finale.

TABLE DES MATIÈRES

The second secon	Pages
EDITORIAL	I
La responsabilité du monde universitaire dans la société	3
A la veille du Congrès de Bruxelles (11-14 septembre 1955). — Nos bibliothèques	
devant les expériences étrangères, par Mme J. Gobeaux-Thonet	33
Les Carrières universitaires	or the same
Les licenciés en Philosophie et Lettres entreront-ils dans l'enseignement?	65
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	70
Extension universitaire liégeoise	70
Les resultats d'examens des sessions de juillet et de septembre 1954 à l'Uni-	
sité de Liège	70
Lauréats de concours universitaires	73 73
LES FACULTÉS	-
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	74
Personalia	74 74
Distinctions honorifiques	74
Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie	75
Institut supérieur de Sciences pédagogiques	75
	75
Faculté de Droit Personalia	75 75
Distinctions honorifiques	75
Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques	76
Faculté des Sciences	76
Personalia	76
Distinctions honorifiques	77
FACULTÉ DE MÉDECINE	77
Personalia	77 78
Institut supérieur d'Education physique	78
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES	79
Personalia	79
Distinctions honorifiques	79
CENTRE INTERFACULTAIRE D'ETUDES COLONIALES	80
Bibliothèque	80
Personalia	81
La Vie universitaire en Belgique	
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	83
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT	
	83
La Jeunesse belge à l'Etranger	83 85
UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I. A. U. P. L	85



LE Bureau d'Etudes Industrielles F. COURTOY S. A.

Rue des Colonies, 43, Bruxelles - Tél. 12.16.38 - 12.30.85 (10 l.)

INGENIEUR - CONSEIL INDEPENDANT

Vous offre ses services pour tous

ETUDES ET PROJETS

dans les divers domaines de la technique

ELECTRICITE
MECANIQUE
THERMIQUE
GENIE CIVIL



ORGANISATION EXPERTISES CONTROLES RECEPTIONS ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

AD. WESMAEL - CHARLIER

(S.A.)

NAMUR (BELGIQUE)

Téléphone 201.48

Catalogue gratuit sur demande.



ACIERS

HAMAL-NANDRIN S. A.

Maison fondée en 1867

TOUS LES

ACIERS SPÉCIAUX et de CONSTRUCTION

OUTILLAGE

5, Rue Douffet, LIÈGE

Adresse télégr. : ACIERS-LIÈGE Tél. 43.90.90 (3 lignes) — Reg. Com. n° 3785 Rien ne plaît autant que ce qu'on désire



Le Clou Doré

LIÈGE

Relais gastronomique

LES PLUS GRANDES

SPÉCIALITÉS CULINAIRES VOUS SERONT
SERVIES AU PLUS JUSTE PRIX,

59, RUE MONT SAINT-MARTIN A LIÈGE

Téléphone: 32.37.52

Un des plus beaux restaurants de Belgique Grande terrasse et Panorama unique sur la ville

MINIMAX, S. A.

EXTINCTEURS D'INCENDIE

DE TOUS TYPES

DE TOUTES

CAPACITÉS

POUR TOUS GENRES
DE RISQUES



25, RUE DE STALLE, 25
UCCLE - BRUXELLES

Tél. 44.36.41 - 44.36.78

DICTAPHONE TIME-MASTER

(Marque déposées)

Machines à dicter et à transcrire à haut rendement Notre méthode est simple, rapide et économique

DICTAPHONE-BELGIQUE
Rob. CLAESEN, Agent Général

29, Rue des Pierres (Bourse) BRUXELLES — Tél. 11.06.82 MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118 ST-NICOLAS — LIÈGE

von Téléphone: 43.20.22 von

LES ÉTABLISSEMENTS

HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX, S. A.

Siège social :
BRUXELLES
155, rue de Laeken, 155



Succursale de LIÈGE : (Ancient LAOUREUX & Cie) 26, rue Lambert - le - Bègue

Succursales à Anvers et à Gand

PRODUITS CHIMIQUES ET MATÉRIEL
POUR LABORATOIRES DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE
APPAREILS DE MESURE DE CONTROLE POUR L'INDUSTRIE
INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES, DE PRÉCISION ET D'OPTIQUE

Représentants généraux notamment de :

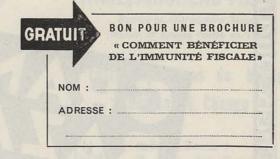
Usines CARL ZEISS (Allemagne)
Usines METTLER (Zurich, Suisse)
Usines LEYBOLD'S (Cologne, Allemagne).

UNE ACTUALITÉ: la réforme de l'immunité fiscale

De récentes dispositions légales permettent à tous les contribuables de déduire de leurs revenus le montant des primes d'assurance-vie et de bénéficier ainsi d'importantes RÉDUCTIONS IMMÉDIATES et DÉFINITIVES des impôts sur les revenus.

Afin de vous aider à retirer le maximum d'avantages de cette circonstance exceptionnelle en matière de fiscalité, nous mettons à votre disposition une brochure intitulée « COMMENT BÉNÉFICIER DE L'IMMUNITÉ FISCALE ». Composée à votre intention, elle constitue une étude complète et vous sera envoyée à titre gracieux sur simple demande.





COMPAGNIE BELGE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

14, rue de la Fiancée et 53, Bd Emile Jacqmain. BRUXELLES
Tél. 17.17.28 et 18.60.10.

Dans tous les domaines, rix **sans** concurrence.Qualité Ch nous nous imposons par L'AMPLEUR DE NOS ASSORTIMENTS LA QUALITÉ DE NOS ARTICLES et la pratique constante des PRIX LES PLUS AVANTAGEUX accroissement continuel de notre volume d'affaires est le résultat éclatant de notre probité commerciale JÈGE

BON CHOCOLAT



Graviers de Meuse concassés

GRAVIERS DE MEUSE ET DU RHIN

Exploitation de Dragages et Transports
Tous les sables et ciments
Briques de Boom

Henri BROCK et ses Fils

44, rue R. Geenen, BRESSOUX Tél. 43.93.68 (3 lignes)

Dépôts à :

LIÈGE Pont-Neuf, qual Winston Churchill.
Tél. 43.93.68
Monsin, Dépôt Darse Nord
Renory, Dépôt Collard. Tél. 43.11.37

NAMUR, Dépôt Close-Bister, av. Albert I.*.

BRUXELLES, quai des Steamers, 1, Brux.-Marit. Tél. 26.45.37 Bruxelles

Tél. 216.85 Namur

205 ANNÉES D'EXISTENCE

NAGELMACKERS Fils & C°

Société en Commandite Simple Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque Bourse et Change

Siège Social : LIÈGE, 32, Rue des Domínicains (Téléphone 653,89)

> Siège de BRUXELLES : 12, Place de Louvain (Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES



Filiale Pharmaceutique de la SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE ET DES PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

specialités pharmaceutiques

Labaz et Squibb

Société Anonyme BRUXELLES 168, Av. Louise

Téléphones 48 27 58/59 48 94 35/40

TOUS LES IMPRIMÉS

COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

ÉTUDES ET PROJETS PUBLICITAIRES

Catalogues Illustrés

A. et M. Dessouroux

IMPRIMEURS

14, rue Théodore Schwann

LIÈGE

Téléphone: 43.40.95

JOHN COCKERILL

SOCIÉTÉ ANONYME

SERAING

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES
CONSTRUCTIONS NAVALES

Ligne de Navigation Ostende-Anvers-Tilbury (Londres)

La vente de nos demi-produits, barres, fil machine et tôles laminées à chaud en qualités courantes est confiée à la

S. A. UCOMÉTAL (Union Commerciale Belge de Métallurgie)
60, rue Royale, à BRUXELLES.

PAUL GOTHIER

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune LIÈGE

> LIVRES UNIVERSITAIRES neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales Villes Etrangères Pour vos Couleurs, Vernis, Produits d'entretien et Articles de drogueries, adressez-vous à la

Maison GOUJON

LAOUREUX Frères et Sœurs SUCCESSEURS

Rue Cathédrale, 10, LIÈGE

Téléphone 23.47.72

Maison de confiance fondée en 1873

PRODUITS DE QUALITÉ:

Couleurs, Vernis, Emaux de première marque. Grand assortiment de pinceaux.

Outillage pour peintres et artistes. Brosses, Torchons, Lavettes, Paillassons, Savons, Cire et Produits de droguerie.

> On porte à domicile Remise aux Artistes et Peintres

BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie

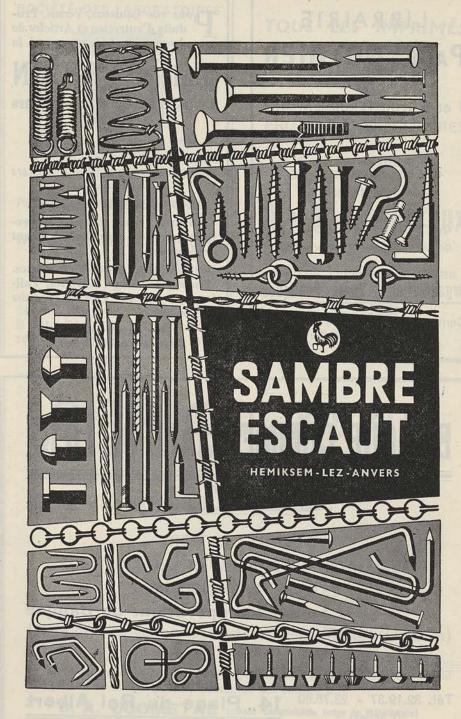
9

Toutes les opérations de Banque

G

Tél. 32.19.37 - 23.76.69 (2 lignes)

14, Place du Roi Albert



LIBRAIRIE Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

II, Place du XX Août, II LIÈGE

30

Recherches bibliographiques Correspondants à l'étranger Fourniture rapide et soignée de toute commande

32

Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

■ A PRIX MARQUÉS ■

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

S. BARBIER

FLÉMALLE-HAUTE

Maison fondée en 1902

Fabrication brevetée de machines-outils électriques portatives :

foreuses, foreuses-aléseuses, meuleuses, foreuses à adhérence magnétique foreuses et meuleuses portatives électriques à très basse tension pour travail

Fabrication spécialisée de :

en endroits humides.

sections d'induits - Inducteurs et collecteurs.

Bobines diverses:

d'aiguillages, de freins, de soufflage, etc.

Rebobinage de tous moteurs de traction et autres.

Appareils spéciaux pour le découpage des joints circulaires depuis 4 mm jusqu'à 2 mètres de diamètre.

Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE: 23.28.42

Chèques Postaux : 2978.41 Reg. de Com. : Liège 13998

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX
DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE
BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL
A P É R I T I F S D E M A R Q U E
CONFORT MODERNE

Travaux de fandations

PIEUX FRANKI

Un spécialiste pour vos fondations

196, RUE GRÉTRY LIÈGE (BELGIQUE)

La BANQUE DE BRUXELLES



vous offre partout
en Belgique comme à l'Etranger
des services de « qualité »

400 Sièges et Agences en Belgique

SIÈGE DE LIÈGE :

5, Rue Georges Clemenceau, 5

Anciennement

BANQUE LIÉGEOISE et CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS RÉUNIS

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - CHANGE

IMPORT-EXPORT

FINANCEMENT

SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE

et des

PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

Société Anonyme - Capital 600.000.000 F.

4, Boulevard Piercot, Liège Usines à Renory-Ougrée et au Marly (Bruxelles)

> ENGRAIS AZOTÉS ENGRAIS « ROSE » COMPLET

PRODUITS AZOTÉS TECHNIQUES

ALCOOL MÉTHYLIQUE, FORMOL et leurs dérivés

MATIÈRES PLASTIQUES :
Phénoplastes, Aminoplastes, Vinyliques,
Polystyrène

VERNIS ISOLANTS
GAINES ISOLANTES — FILS ISOLÉS

COLLES SYNTHÉTIQUES

INSECTICIDES — FONGICIDES — HERBICIDES
HORMONES VÉGÉTALES
vendus sous la marque « AGRIPHAR »

ALCOOLS GRAS
PRODUITS TENSIO-ACTIFS
DÉTERGENTS MÉNAGERS ET INDUSTRIELS

vendus par la

SOCIÉTÉ DES PRODUITS TENSIO-ACTIFS ET DÉRIVÉS « TENSIA » 1B, rue Rouveroy — Liège

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES LABAZ

Département pharmaceutique de la Société Belge de l'Azote et des Produits Chimiques du Marly 168, avenue Louise, Bruxelles

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES